

COMMISSION DES MOYENS DU VENDREDI 22 JUIN 2012

PRESENTS :

Madame Dominique VAILLANT,
Messieurs Jean-Michel FOURNIER, Marc DESMET, Bernard YVONNET, Bruno BOISSAVIT, Ailey ALAGAPIN et Louis FOURNIER

PRESENTS A TITRE CONSULTATIF :

Mesdames Danielle PODER et Elise LAUMONIER
Messieurs Jean-Yves LE GUEN, Alain RONCIN, Président de la Commission des Moyens et Daniel FIOT

INVITE :

Mme Véronique BRECHET

EXCUSES :

Mmes Claude OPHELE, Véronique DE GARETS et Nathalie MOREAU
Mrs Bernard BURON, Laurent BRUNEREAU, Alain GUEIFFIER, Jean-Louis BOUQUARD et Jean Christophe SAVINEAU

ORDRE DU JOUR	PROPOSITION	AVIS DE LA COMMISSION DES MOYENS
Tarifs formation continue 2012-13	Ces tarifs ne sont pas dans la plaquette des formations proposées, il s'agit principalement d'un transfert des DU et DIU de la Faculté de Médecine au SUFCO	Voté à l'unanimité
Présentation de la DBM 2	Cette DBM concerne uniquement l'UB Recherche et l'UB Valorisation Le budget de l'Université avant cette proposition de modification s'élevait à 222,83 millions d'€ La proposition est de le porter à 226,97 million € soit une augmentation de 4,14 millions € Cf. pièce jointe : note au Recteur	Voté à l'unanimité

Création ou renouvellement DU et DIU pour 2012	Les fiches financières des DU et DIU ont été adoptées lors de la présentation des tarifs SUFCO 2012-13 La fiche financière du DIU Arthroscopie hors SUFCO a été soumise au vote	Voté à l'unanimité
Frais de déplacement	La Commission des Moyens propose par dérogation (article 7 du décret 2006-781 du 3 juillet 2006) que le remboursement des nuitées, Paris ou province, soit plafonné à 90 € jusqu'au 31/12/2013	Voté à l'unanimité
Convention relation internationale	<u>la délocalisation à l'Université de Nong Lam (Vietnam) du Master Qualité et environnement en productions animales</u> : demande de rajouter dans les clauses financières que l'ouverture de la formation est conditionnée à la certitude de l'acquisition des recettes nécessaires pour équilibrer le budget annuellement Vérifier la validité juridique pour qu'il n'y ait pas antinomie entre cet alinéa et la résiliation de la convention.	Voté à l'unanimité Sous réserve d'intégrer les modifications ou précisions
	<u>la délocalisation du Master "Marketing des services" à l'Instituto Internacional de Educação de Rio de Janeiro (Brésil)</u> : demande de rajouter dans les clauses financières sous réserve que le nombre d'étudiant permet une recette de 37 000 € minimum.	
	<u>la mise en place double diplôme de Master "Marketing des services" entre l'Université de Tours et l'Université St Joseph (Beyrouth)</u> : demande de rajouter dans les clauses financières sous réserve d'une inscription de 17 étudiants minimum	
	<u>la coopération entre l'Université de Tours/Faculté de Droit, Economie et Sciences Sociales, l'Institut de Touraine et le Bureau culturel de l'Ambassade du Koweït en France</u> : pas d'observation	
	<u>la délocalisation à Rabat et Casablanca du Master Banque et marchés financiers</u> : pas d'observation	
Location de Salle	- Location de salle UFR Pharmacie : mise à jour - Location de salle SUAPS : augmentation entre 2.5 et 3.5 %	Voté à l'unanimité

Convention accès au self CHU Trousseau	Afin de permettre l'accès aux selfs pour les secrétaires universitaires des praticiens hospitalo-universitaires en poste sur le site du CHU de Trousseau une convention sera signée entre l'Université et le CHU de Tours. La participation de la Faculté de médecine est fixée à 4,23 € par repas pour l'année 2012 (prix du repas 8,73 €)	Voté à l'unanimité
Délégation au Président	Proposition de la Commission de des Moyens pour les compétences suivantes : • Attribution, aux associations, en cours d'exercice de subvention inférieures à 1500 €; • Sortie de biens de l'inventaire ; • Remises gracieuses inférieures à 1500 € ; • Admission en non-valeur inférieure à 500 € par dette • Signature des marchés publics ; • Acceptation de dons et legs ; Le Président présente un bilan annuel pour chacune des compétences qui lui sont attribuées	Voté à l'unanimité
Cadences d'amortissement des biens acquis à compter de l'exercice 2012	La Commission des Moyens suite à la demande de Madame L'Agent Comptable propose de modifier la cadence d'amortissement pour les matériels informatiques, qui passerait de 5 ans à 4 ans (durée de renouvellement) Les immobilisations acquises dans le cadre d'une convention pourront, sur simple demande, être amorties sur la durée du projet.	Voté à l'unanimité
Intervention d'huissier	La Commission des Moyens suite à la demande de Madame L'Agent Comptable propose que l'intervention d'un huissier se fasse pour une dette de 500 € minimum.	Voté à l'unanimité
Affectation du résultat 2011	Le résultat 2011 ainsi que les résultats antérieurs seront affectés au compte 10682 : Reserve facultative Résultat 2011 • Université (UN37) : + 3 132 598.85 • Saic (SAIC) : - 1 033 703.24 • Cies (CIES) : - 13 675.87	Voté à l'unanimité

Analyse financière des groupes de marchandises (cartographie des achats)	Présentation d'une analyse financière des groupes de marchandises suivants : • 22.05 : équipement de téléphonie / terminaux de téléphonie, couvert par un marché • 72.02 : Campagnes de communication (information, publicité, relations publiques), non couvert par un marché Cette analyse montre, pour information, que l'on a des risques sur l'aspect juridique soit le marché ne couvre pas les besoins (redéfinir le type de terminal et les services associés), soit il est inexistant et le montant du seuil d'alerte (90 k€ HT) risque d'être atteint avant la fin de l'année. Elle met en évidence qu'il faut redéfinir les besoins afin d'être conforme à la réglementation des marchés publics (art.3 du CMP : définition préalable des besoins), de définir la notion d'opération, notamment dans le cadre des Marchés à Procédures Adaptés.	Voté à l'unanimité
Master 2 Recherche « distanciel »	Ouverture du droit spécifique (DS) « distanciel » lié aux conditions particulières de mise en œuvre de ce type de formation : proposition DS 500 € par étudiant	Voté à l'unanimité

Commission des moyens du 22 juin 2012

Tarifs Formation Continue 2012-13

1) GROUPES SPECIFIQUES EN FORMATION CONTINUE :

Nom de la formation	UFR	Tarif financé en €	Tarif non financé en €	Commentaires
Licence Professionnelle Banque Parcours conseiller clientèle expert : Validation d'acquis + 13 journées au centre de formation des banques et 13 journées à l'UFR (dont 5 journées titulaires et 8 chargés de cours soit durée 98 h pour l'UFR DESS).	Droit, Eco et SS	4300	-	Création CEVU 24 mai
DU Démarche qualité et gestion des risques...	Médecine	600	300	Création CEVU 21/06

Suite Groupes spécifiques en formation continue

Nom de la formation	UFR	Tarif financé en €	Tarif non financé en €	Commentaires
DU Formation de niveau 2 expérimentation animale...	Médecine	950 (étab.privés) 570 (autres étab publics) 450 (univ Tours, INRA)	450 - -	Création CEVU d'avril 2011 Modifications CEVU 21/06
DU Psychiatrie générale (dure 3 ans ; tarif par an)	Médecine	2500	-	Création CEVU 21/06
DIU Neurogériatrie	Médecine	1400	850	Création CEVU 21/06
DIU Reconstruction mammaire...	Médecine	790	580	Création CEVU 21/06

Suite Groupes spécifiques en formation continue

Nom de la formation	UFR	Tarif financé en €	Tarif non financé en €	Commentaires
DU Initiation à la réflexion éthique	Médecine	1040	570	Transfert gestion au SUFCO
DIU Soins Palliatifs 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année	Médecine	2000 1200	700 300	Transfert gestion au SUFCO CEVU 19/05/11
DU Petit appareillage et dispositifs pour maintien à domicile	Médecine	1000	500	Transfert gestion au SUFCO. Réduction durée et tarifs. UFR : 5/6 CEVU : 21/6
DIU Education pour la santé et éducation thérapeutique	Médecine	1800	800	Transfert gestion au SUFCO CEVU 24/5/12

Suite Groupes spécifiques en formation continue

Formation	UFR	Tarif financé en €	Tarif non financé en €	commentaires
DU Initiation aux méthodes en recherche clinique via internet	Médecine	765	495	Transfert gestion au SUFCO
DIU / attestation en Hygiène hospitalière	Médecine	1090	820	Transfert gestion au SUFCO
DU Formation juridique économiste de la construction	Droit, Eco et SS	3600	2100*	Augmentation du tarif individuel

3) INSERTIONS EN FORMATIONS INITIALES :

Formation	Tarif financé en €	Tarif non financé en €	commentaires
Capacités de médecine	490	220	Oubli d'inscription de ces tarifs. Même tarifs que pour les DU. Hors orthophonie et orthoptie déjà passées en CM.

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL AGREGE

CHARGES	exécution (n-2)	BP+DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)	PRODUITS	exécution (n-2)	BP+DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)
Personnel	138 237 658	144 472 661	142 831 989	3 131 374	571 324	146 534 687	Subventions de l'Etat	140 050 908	145 517 011	145 517 011	2 074 587	-	147 591 598
Fonctionnement autre que les charges de personnel	34 397 732	52 284 958	40 969 644	6 017 443	2 405 673	49 392 759	Autres produits d'exploitation	22 638 893	31 786 901	28 788 668	2 432 842	2 062 458	33 283 968
							Produits financiers et excpetionnels	6 371 052	5 613 284	6 356 597	-	-	6 356 597
TOTAL DES CHARGES (1)	172 635 390	196 757 619	183 801 633	9 148 817	2 976 996	195 927 446	TOTAL DES PRODUITS (2)	169 060 853	182 917 196	180 662 276	4 507 429	2 062 458	187 232 163
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)							Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	3 574 537	13 840 423	3 139 357	4 641 388	914 538	8 695 283
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	169 561 829	196 757 619	183 801 633	9 148 817	2 976 996	195 927 446	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	172 635 390	196 757 619	183 801 633	9 148 817	2 976 996	195 927 446

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AGREGE

EMPLOIS	exécution (n-2)	BP+DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)	RESSOURCES	exécution (n-2)	BP+DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)
Insuffisance d'autofinancement	667 037	7 986 399	-	2 588 821	914 538	3 503 359	Capacité d'autofinancement	-	-	2 052 567	- 2 052 567	-	
Investissements							Subventions d'investissement de l'Etat	-					
	11 971 299	32 335 800	18 560 719	11 314 327	1 167 606	31 042 651	Autres subventions d'investissement et dotations	8 273 322	19 479 664	8 551 067	2 726 570	266 491	11 544 128
							Autres ressources	-	1 000 000	-	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	12 638 336	40 322 199	18 560 719	13 903 148	2 082 143	34 546 010	TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 273 322	19 479 664	10 603 634	674 003	266 491	11 544 128
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)							PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	4 365 014	20 842 535	7 957 085	13 229 145	1 815 652	23 001 882

BP 2012 Université de Tours

Décision Budgétaire Modificative n°1+2

UNIVERSITE

POUR DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL AGREGE

CHARGES	exécution (n-2)	BP +DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)	PRODUITS	exécution (n-2)	BP +DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)
Personnel	135 946 523	142 685 862	141 552 256	3 131 374	438 752	145 122 382	Subventions de l'Etat	140 050 908	145 517 011	145 517 011	2 074 587	-	147 591 598
Fonctionnement autre que les charges de personnel	31 702 351	45 635 451	37 344 331	5 680 004	1 617 300	44 641 635	Autres produits d'exploitation	18 153 354	27 828 628	24 759 626	2 205 522	1 491 964	28 457 112
							Produits financiers et excpetionnels	6 371 052	5 613 284	6 356 597	-	-	6 356 597
TOTAL DES CHARGES (1)	167 648 874	188 321 314	178 896 587	8 811 378	2 056 051	189 764 016	TOTAL DES PRODUITS (2)	164 575 314	178 958 923	176 633 234	4 280 109	1 491 964	182 405 307
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	- 3 073 560						Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		9 362 391	2 263 354	4 531 269	564 087	7 358 709
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	164 575 314	188 321 314	178 896 587	8 811 378	2 056 051	189 764 016	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	164 575 314	188 321 314	178 896 587	8 811 378	2 056 051	189 764 016

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AGREGE

EMPLOIS	exécution (n-2)	BP +DM (n-1)	BP +DM (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)	RESSOURCES	exécution (n-2)	BP +DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)
Insuffisance d'autofinancement	325 927	4 547 726		1 980 746	564 087	2 544 832	Capacité d'autofinancement			2 568 523	- 2 568 523	-	-
Investissements							Subventions d'investissement de l'Etat	-	-	-	-	-	-
	11 631 852	31 712 407	18 277 154	11 291 983	701 115	30 270 251	Autres subventions d'investissement et dotations	8 221 172	19 131 096	8 551 067	2 726 570	-	11 277 637
							Autres ressources	-	1 000 000	-	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	11 957 779	36 260 133	18 277 154	13 272 729	1 265 201	32 815 084	TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 221 172	20 131 096	11 119 590	158 047	-	11 277 637
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)							PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	3 736 608	16 129 037	7 157 563	13 114 682	1 265 201	21 537 447

BP 2012 Université de Tours

Décision Budgétaire Modificative n°1+2
SAIC

POUR DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL AGREGE

CHARGES	exécution (n-2)	BP +DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)	PRODUITS	exécution (n-2)	BP +DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)
Personnel	2 291 135	1 786 799	1 279 733	-	132 572	1 412 305	Subventions de l'Etat		-	-	-	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	2 695 381	6 649 507	3 607 313	166 439	788 373	4 562 125	Autres produits d'exploitation	4 485 539	3 958 273	3 993 042	23 820	570 494	4 587 356
							Produits financiers et excpetionnels						
TOTAL DES CHARGES (1)	4 986 516	8 436 305	4 887 045	166 439	920 945	5 974 429	TOTAL DES PRODUITS (2)	4 485 539	3 958 273	3 993 042	23 820	570 494	4 587 356
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)							Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	500 977	4 478 032	894 003	142 619	350 451	1 387 074
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	4 986 516	8 436 305	4 887 045	166 439	920 945	5 974 429	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	4 986 516	8 436 305	4 887 045	166 439	920 945	5 974 429

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AGREGE

EMPLOIS	exécution (n-2)	BP +DM (n-1)	BP +DM (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)	RESSOURCES	exécution (n-2)	BP +DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)
Insuffisance d'autofinancement	341 110	3 438 673	515 956	142 619	350 451	1 009 027	Capacité d'autofinancement				-	-	-
Investissements							Subventions d'investissement de l'Etat				-	-	-
	339 447	623 393	247 566	22 343	466 491	736 400	Autres subventions d'investissement et dotations	52 150	348 568	-	-	266 491	266 491
							Autres ressources				-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	680 557	4 062 066	763 522	164 963	816 942	1 745 427	TOTAL DES RESSOURCES (6)	52 150	348 568	-	-	266 491	266 491
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)				-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	628 406	3 713 498	763 522	164 963	550 451	1 478 936

BP 2012 Université de Tours

Décision Budgétaire Modificative n°1+2
Fondation

POUR DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL AGREGE

CHARGES	exécution (n-2)	BP +DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)	PRODUITS	exécution (n-2)	BP +DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)
Personnel				-	-	-	Subventions de l'Etat				-	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel			18 000	171 000	-	189 000	Autres produits d'exploitation			36 000	203 500	-	239 500
				-	-	-	Produits financiers et excpetionnels						
TOTAL DES CHARGES (1)	-	-	18 000	171 000	-	189 000	TOTAL DES PRODUITS (2)	-	-	36 000	203 500	-	239 500
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-			-	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		-	- 18 000	- 32 500	-	- 50 500
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	-	-	18 000	171 000	-	189 000	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	-	-	18 000	171 000	-	189 000

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AGREGE

EMPLOIS	exécution (n-2)	BP +DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)	RESSOURCES	exécution (n-2)	BP +DM (n-1)	BP (n)	DM 1 (n)	DM 2 (n)	BP +DM (n)
Insuffisance d'autofinancement				-	-	-	Capacité d'autofinancement			18 000	32 500	-	50 500
Investissements							Subventions d'investissement de l'Etat				-	-	
			36 000	-	-	36 000	Autres subventions d'investissement et dotations				-	-	
							Autres ressources				-	-	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	-	-	36 000	-	-	36 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-	-	18 000	32 500	-	50 500
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-		14 500	-	14 500	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)		-	18 000	- 18 000	-	

UNIVERSITE budget consolidé

Cptes	LIBELLES	Prévisions	élé. Positifs participant à la CAF	Cptes	LIBELLES	Prévisions	élé. Négatifs participant à la CAF
Section de fonctionnement				2012			
60	Achats consommables	11 970 781,44		70	Produits et prestations	12 138 862,77	
61	Services extérieurs	9 215 671,34		71	Production stockée (variation de l'ex.)	0,00	
62	Autres services extérieurs	9 995 087,91		72	Production immobilisée	0,00	
63	Impôts et taxes	363 967,14		74	Subventions d'exploitation	168 446 265,59	
64	Charges de personnel	146 172 855,48		75	Autres produits de gestion courante	290 437,68	
65	Autres charges de gestion courante	6 424 670,50		76	Produits financiers	200 000,00	
66	Frais financiers	0,00		77	Produits exceptionnels	0,00	
67	Charges exceptionnelles	320 354,14		77	Reprise sur subventions	6 156 597,00	6 156 597,00
681	Dotations aux Amortissements	11 348 521,00	11 348 521,00				
681	Dotations aux Provisions	115 537,00					
	Total dépenses de fonctionnement	195 927 445,95	11 348 521,00		Total recettes de fonctionnement	187 232 163,04	6 156 597,00
	Contribution au fonctionnement global	0,00	0,00		Part recette globale de fonctionnement	8 695 282,91	8 695 282,91
	TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT	195 927 445,95			TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT	195 927 445,95	
	Eléments positifs participant à la CAF		11 348 521,00		Eléments négatifs participant à la CAF		14 851 879,91
	Capacité d'autofinancement		-3 503 358,91		Insuffisance d'autofinancement		-3 503 358,91
SOUS-TOTAUX LIMITATIFS							
Dont	Charges de personnel	146 535 754,62					
	Autres charges de fonctionnement	37 927 633,33					
SOUS-TOTAUX EVALUATIFS							
	Dotations aux A et aux P	11 464 058,00					
Section d'investissement							
Eléments négatifs				Eléments positifs			
	Eléments négatifs participant à la CAF		-3 503 359		Eléments positifs participant à la CAF		0,00
205	Immob. Incorporelles dont concessions	644 390,97		131	Subventions d'équipement	10 539 128,14	
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00		138	Autres subventions	1 005 000,00	
212	Agencements - aménagements de terrain	0,00		238	avance sur immobilisation (réduction)	0,00	
213	Constructions	41 264,87					
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00					
215	Installations techniques	10 900 712,50					
216	Collections	11 470,00					
218	Equipement	2 246 474,86					
231	Immobilisations corporelles en cours	82 367,73					
232	immobilisation incorporelles en cours	8 981 338,49					
238	avance sur immobilisation corporelle	8 134 632,00					
	Total dépenses d'investissement	31 042 651,42	-3 503 359		Total recettes d'investissement	11 544 128,14	0,00
	Contribution au financement des op.en capital	0			Recette pour financer les op. en capital	23 001 882,19	
	TOTAL GENERAL	31 042 651,42			TOTAL GENERAL	31 042 651,42	

MONTANT GLOBAL DU BUDGET DE L'ETABLISSEMENT POUR L'EXERCICE 2012

Dépenses de fonctionnement	195 927 445,95
Dépenses d'investissement	31 042 651,42
Total	226 970 097,37
Total des dépenses	226 970 097,37

Recettes de fonctionnement	187 232 163,04
Recettes d'investissement	11 544 128,14
Variation liée à la CAF	5 191 924,00
Total	203 968 215,18
Diminution du fonds de roulement	-23 001 882,19
Total des recettes	226 970 097,37

Université

Cptes	LIBELLES	Prévisions	élé. Positifs participant à la CAF	Cptes	LIBELLES	Prévisions	élé. Négatifs participant à la CAF
Section de fonctionnement		2012		2012			
60	Achats consommables	10 767 116,72		70	Produits et prestations	9 647 448,02	
61	Services extérieurs	8 881 846,70		71	Production stockée (variation de l'ex.)		
62	Autres services extérieurs	8 871 894,20		72	Production immobilisée		
63	Impôts et taxes	334 072,16		74	Subventions d'exploitation	167 140 494,50	
64	Charges de personnel	144 789 377,61		75	Autres produits de gestion courante	50 937,68	
65	Autres charges de gestion courante	5 523 513,95		76	Produits financiers	200 000,00	
66	Frais financiers			77	Produits exceptionnels		
67	Charges exceptionnelles	300 354,14		77	Reprise sur subventions	5 366 427,00	5 366 427,00
681	Dotations aux Amortissements	10 180 304,00	10 180 304,00				
681	Dotations aux Provisions	115 537,00					
	Total dépenses de fonctionnement	189 764 016,48	10 180 304,00		Total recettes de fonctionnement	182 405 307,20	5 366 427,00
	<i>Contribution au fonctionnement global</i>	0,00	0,00		<i>Part recette globale de fonctionnement</i>	7 358 709,28	7 358 709,28
	TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT	189 764 016,48			TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT	189 764 016,48	
	<i>Eléments positifs participant à la CAF</i>		10 180 304,00		<i>Eléments négatifs participant à la CAF</i>		12 725 136,28
	<i>Capacité d'autofinancement</i>				<i>Insuffisance d'autofinancement</i>		-2 544 832,28
SOUS-TOTAUX LIMITATIFS							
Dont	<i>Charges de personnel</i>	145 122 381,77					
	<i>Autres charges de fonctionnement</i>	34 345 793,71					
SOUS-TOTAUX EVALUATIFS							
	<i>Dotations aux A et aux P</i>	10 295 841,00					
Section d'investissement							
	Eléments négatifs				Eléments positifs		
	<i>Eléments négatifs participant à la CAF</i>		- 2 544 832,28		<i>Eléments positifs participant à la CAF</i>		0,00
205	Immob. Incorporelles dont concessions	341 899,97		131	Subventions d'équipement	10 272 637,14	
208	Autres immobilisations incorporelles			138	Autres subventions	1 005 000,00	
212	Agencements - aménagements de terrain			238	avance sur immobilisation (réduction)		
213	Constructions	41 264,87					
214	Constructions sur sol d'autrui						
215	Installations techniques	10 664 390,50					
216	Collections	11 470,00					
218	Equipement	2 095 255,56					
231	Immobilisations corporelles en cours						
232	immobilisation incorporelles en cours	8 981 338,49					
238	avance sur immobilisation corporelle	8 134 632,00					
	Total dépenses d'investissement	30 270 251,39	- 2 544 832,28		Total recettes d'investissement	11 277 637,14	0,00
	<i>Contribution au financement des op.en capital</i>	0			<i>Recette pour financer les op. en capital</i>	21 537 446,53	
	TOTAL GENERAL	30 270 251,39			TOTAL GENERAL	30 270 251,39	

MONTANT GLOBAL DU BUDGET DE L'ETABLISSEMENT POUR L'EXERCICE 2012

Dépenses de fonctionnement	189 764 016,48
Dépenses d'investissement	30 270 251,39
Total	220 034 267,87
Total des dépenses	220 034 267,87

Recettes de fonctionnement	182 405 307,20
Recettes d'investissement	11 277 637,14
Variation liée à la CAF	4 813 877,00
Total	198 496 821,34
Diminution du fonds de roulement	- 21 537 446,53
Total des recettes	220 034 267,87

SAIC

Cptes	LIBELLES	Prévisions	élé. Positifs participant à la CAF	Cptes	LIBELLES	Prévisions	élé. Négatifs participant à la CAF
Section de fonctionnement		2012		2012			
60	Achats consommables	1 203 664,72		70	Produits et prestations	2 491 414,75	
61	Services extérieurs	333 824,64		71	Production stockée (variation de l'ex.)		
62	Autres services extérieurs	1 071 193,71		72	Production immobilisée		
63	Impôts et taxes	29 894,98		74	Subventions d'exploitation	1 305 771,09	
64	Charges de personnel	1 383 477,87		75	Autres produits de gestion courante		
65	Autres charges de gestion courante	764 156,55		76	Produits financiers		
66	Frais financiers			77	Produits exceptionnels		
67	Charges exceptionnelles	20 000,00		77	Reprise sur subventions	790 170,00	790 170,00
681	Dotations aux Amortissements	1 168 217,00	1 168 217,00				
681	Dotations aux Provisions						
	Total dépenses de fonctionnement	5 974 429,47	1 168 217,00		Total recettes de fonctionnement	4 587 355,84	790 170,00
	<i>Contribution au fonctionnement global</i>	0,00	0,00		<i>Part recette globale de fonctionnement</i>	1 387 073,63	1 387 073,63
	TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT	5 974 429,47			TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT	5 974 429,47	
	<i>Eléments positifs participant à la CAF</i>		1 168 217,00		<i>Eléments négatifs participant à la CAF</i>		2 177 243,63
	<i>Capacité d'autofinancement</i>				<i>Insuffisance d'autofinancement</i>		-1 009 026,63
SOUS-TOTAUX LIMITATIFS							
Dont	<i>Charges de personnel</i>	1 412 304,85					
	<i>Autres charges de fonctionnement</i>	3 393 907,62					
SOUS-TOTAUX EVALUATIFS							
	<i>Dotations aux A et aux P</i>	1 168 217,00					
Section d'investissement							
Eléments négatifs				Eléments positifs			
	<i>Eléments négatifs participant à la CAF</i>		-1 009 027		<i>Eléments positifs participant à la CAF</i>		0,00
205	Immob. Incorporelles dont concessions	266 491,00		131	Subventions d'équipement	266 491,00	
208	Autres immobilisations incorporelles			138	Autres subventions	0,00	
212	Agencements - aménagements de terrain						
213	Constructions						
214	Constructions sur sol d'autrui						
215	Installations techniques	236 322,00					
216	Collections						
218	Equipement	151 219,30					
231	Immobilisations corporelles en cours	82 367,73					
232	immobilisation incorporelles en cours						
238	avance sur immobilisation corporelle						
	Total dépenses d'investissement	736 400,03	-1 009 027		Total recettes d'investissement	266 491,00	
	<i>Contribution au financement des op.en capital</i>	0			<i>Recette pour financer les op. en capital</i>	1 478 935,66	
	TOTAL GENERAL	736 400,03			TOTAL GENERAL	736 400,03	

MONTANT GLOBAL DU BUDGET DE L'ETABLISSEMENT POUR L'EXERCICE 2012

Dépenses de fonctionnement	5 974 429,47
Dépenses d'investissement	736 400,03
Total	6 710 829,50
Total des dépenses	6 710 829,50

Recettes de fonctionnement	4 587 355,84
Recettes d'investissement	266 491,00
Variation liée à la CAF	378 047,00
Total	5 231 893,84
Diminution du fonds de roulement	-1 478 935,66
Total des recettes	6 710 829,50

UNIVERSITE BUDGET CONSOLIDE - BUDGET 2012

BUDGET PAR NATURE

DEPENSES						RECETTES					
	2 011	BP 2012	DBM antérieure	DBM2	BP modifié 2012		2 011	BP 2012	DBM antérieure	DBM2	BP modifié 2012
Fonctionnement											
60 Achats et variations de stocks	8 383 887,31	9 235 854,69	1 341 065,11	1 393 861,64	11 970 781,44	70 Vente de produits, prestations	9 163 812,64	11 518 081,21	511 221,56	109 560,00	12 138 862,77
61 Services extérieurs	7 208 953,31	6 782 097,90	2 403 896,39	29 677,05	9 215 671,34	74 Subventions d'exploitation	154 864 719,09	162 275 097,59	4 218 269,39	1 952 898,61	168 446 265,59
62 Autres services extérieurs	7 842 869,01	7 917 277,06	1 275 808,64	802 002,21	9 995 087,91	75 Autres produits de gestion courante	536 670,60	548 500,00	-	258 062,32	290 437,68
63 Impôts, taxes	275 104,33	348 110,23	1 554,53	14 302,38	363 967,14	76 Produits financiers	100 000,00	200 000,00	-	0,00	200 000,00
64 Charges de personnel	137 904 735,25	142 484 946,74	3 129 819,53	558 089,21	146 172 855,48	77 Produits exceptionnels	1 402 718,00	-	-	0,00	-
65 Autres charges de gestion	3 863 064,22	5 266 952,95	978 653,83	179 063,72	6 424 670,50	78 Reprise sur provisions	-	6 156 597,00	-	0,00	6 156 597,00
66 charges financières	-	0,00	0,00	0,00	0,00						
67 Charges exceptionnelles	450 800,60	320 335,00	19,14	0,00	320 354,14						
68 Dotation aux amortissements et Prov.	7 047 976,00	11 464 058,00	0,00	0,00	11 464 058,00						
Total fonctionnement	172 977 390	183 819 632,57	9 130 817,17	2 976 996,21	195 927 445,95	Total fonctionnement	166 067 920	180 698 275,80	4 729 490,95	2 062 458,61	187 232 163,04
Sous totaux limitatifs											
Charges de personnel	138 179 840	142 833 056,97	3 131 374,06	572 391,59	146 536 822,62						
Autres charges de fonctionnement	34 797 550	40 986 575,60	5 999 443,11	2 404 604,62	49 390 623,33						
Sous totaux évaluatifs											
Dotations aux A. et P.	7 047 976	11 464 058,00	0,00	0,00	11 464 058,00						
Investissement											
205 Logiciels, licences	88 881,00	332 144,00	45 755,97	266 491,00	644 390,97	Variation liée à la CAF		-	-	-	-
208 Autres immobilisations incorporelles	31 402,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 Subventions d'équipement	2 988 889,00	7 546 067,00	2 726 570,14	266 491,00	10 539 128,14
213 Constructions	645 723,00	4 000,00	37 264,87	0,00	41 264,87	138 Autres subventions d'investissement	-	1 005 000,00	-	-	1 005 000,00
215 Installations techniques	1 056 918,00	7 917 140,51	2 086 457,21	897 114,78	10 900 712,50	238 Immobilisations incorporelles en cours			-	-	-
216 Collections	-	0,00	11 470,00	0,00	11 470,00						
218 Autres immobilisations corporelles	2 836 382,59	1 304 114,12	938 360,74	4 000,00	2 246 474,86						
231 Immobilisations corporelles en cours	3 692 068,00	82 367,73	0,00	0,00	82 367,73						
232 Immobilisations incorporelles en cours	5 483 832,00	8 956 952,76	24 385,73	0,00	8 981 338,49						
238 Immobilisations corporelles	-	0,00	8 134 632,00	0,00	8 134 632,00						
Total investissement	13 835 207	18 596 719,12	11 278 326,52	1 167 605,78	31 042 651,42	Total investissement	2 988 889	8 551 067,00	2 726 570,14	266 491,00	11 544 128,14
						variation liée à la CAF	5 645 258,00	5 191 924,00	-	-	5 191 924,00
						Diminution du fonds de roulement	12 110 529,29	7 975 084,89	13 211 144,92	1 815 652,38	23 001 882,19
TOTAL GENERAL	186 812 597	202 416 351,69	20 409 143,69	4 144 601,99	226 970 097,37	TOTAL GENERAL	186 812 597	202 416 351,69	20 667 206,01	4 144 601,99	226 970 097,37

UNIVERSITE DE TOURS - BUDGET 2012

BUDGET PAR NATURE

DEPENSES						RECETTES					
	2 011	BP 2012	DBM antérieure	DBM2	BP modifié 2012		2 011	BP 2012	DBM antérieure	DBM2	BP modifié 2012
Fonctionnement											
60 Achats et variations de stocks	7 639 603,75	8 557 506,17	1 303 053,91	906 556,64	10 767 116,72	70 Vente de produits, prestations	7 832 951,00	9 160 046,00	487 402,02		9 647 448,02
61 Services extérieurs	6 958 882,87	6 458 151,42	2 394 018,23	29 677,05	8 881 846,70	74 Subventions d'exploitation	153 437 994,09	161 430 260,59	4 218 269,39	1 491 964,52	167 140 494,50
62 Autres services extérieurs	7 242 361,07	7 212 011,51	1 157 880,48	502 002,21	8 871 894,20	75 Autres produits de gestion courante	29 454,00	512 500,00	-	461 562,32	50 937,68
63 Impôts, taxes	241 803,33	328 215,25	1 554,53	4 302,38	334 072,16	76 Produits financiers	100 000,00	200 000,00			200 000,00
64 Charges de personnel	136 509 161,19	141 225 108,87	3 129 819,53	434 449,21	144 789 377,61	77 Produits exceptionnels	-				-
65 Autres charges de gestion	2 855 628,22	4 537 417,91	807 032,32	179 063,72	5 523 513,95	77 Reprise sur subventions	1 273 860,00	5 366 427,00			5 366 427,00
66 charges financières	0,00			0,00	0,00						-
67 Charges exceptionnelles	450 800,60	300 335,00	19,14	0,00	300 354,14						-
68 Dotation aux amortissements et Prov.	6 186 885,00	10 295 841,00		0,00	10 295 841,00						-
Total fonctionnement	168 085 126	178 914 587,13	8 793 378,14	2 056 051,21	189 764 016,48	Total fonctionnement	162 674 259	176 669 233,59	4 244 109,09	1 491 964,52	182 405 307,20
Sous totaux limitatifs											
Charges de personnel	136 509 161	141 553 324,12	3 131 374,06	438 751,59	145 123 449,77						
Autres charges de fonctionnement	31 575 965	37 361 263,01	5 662 004,08	1 617 299,62	44 640 566,71						
Sous totaux évaluatifs											
Dotations aux A. et P.	6 186 885	10 295 841,00	0,00	0,00	10 295 841,00						
Investissement											
205 Logiciels, licences	88 881,00	296 144,00	45 755,97		341 899,97						
208 Autres immobilisations incorporelles	31 402,00	0,00	0,00		0,00	131 Subventions d'équipement	2 690 321,00	7 546 067,00	2 726 570,14		10 272 637,14
213 Constructions	645 723,00	4 000,00	37 264,87		41 264,87	138 Autres subventions d'investissement	-	1 005 000,00			1 005 000,00
215 Installations techniques	1 020 418,00	7 891 140,51	2 076 135,21	697 114,78	10 664 390,50	238 Immobilisations incorporelles en cours					-
216 Collections	0,00	0,00	11 470,00		11 470,00						-
218 Autres immobilisations corporelles	2 506 855,59	1 164 916,28	926 339,28	4 000,00	2 095 255,56						
231 Immobilisations corporelles en cours	3 692 068,00				0,00						
232 Immobilisations incorporelles en cours	5 483 832,00	8 956 952,76	24 385,73		8 981 338,49						
238 Immobilisations corporelles	0,00		8 134 632,00		8 134 632,00						
Total investissement	13 469 180	18 313 153,55	11 255 983,06	701 114,78	30 270 251,39	Total investissement	2 690 321	8 551 067,00	2 726 570,14	-	11 277 637,14
TOTAL GENERAL	181 554 306	197 227 740,68	20 049 361,20	2 757 165,99	220 034 267,87	variation liée à la CAF	4 913 025,00	4 813 877,00		-	4 813 877,00
						Diminution du fonds de roulement	11 276 700,53	7 193 563,09	13 078 681,97	1 265 201,47	21 537 446,53
						TOTAL GENERAL	181 554 306	197 227 740,68	20 049 361,20	2 757 165,99	220 034 267,87

SAIC - BUDGET 2012

BUDGET PAR NATURE

DEPENSES						RECETTES					
	2 011	BP 2012	DBM antérieure	DBM2	BP modifié 2012		2 011	BP 2012	DBM antérieure	DBM2	BP modifié 2012
Fonctionnement											
60 Achats et variations de stocks	744 033,56	678 348,52	38 011,20	487 305,00	1 203 664,72	70 Vente de produits, prestations	1 330 861,64	2 358 035,21	23 819,54	109 560,00	2 491 414,75
61 Services extérieurs	249 970,44	315 946,48	17 878,16	0,00	333 824,64	74 Subventions d'exploitation	1 330 725,00	844 837,00		460 934,09	1 305 771,09
62 Autres services extérieurs	522 781,00	705 265,55	65 928,16	300 000,00	1 071 193,71	75 Autres produits de gestion courante	507 216,60		-	-	-
63 Impôts, taxes	33 301,00	19 894,98	0,00	10 000,00	29 894,98	76 Produits financiers	-		-	-	-
64 Charges de personnel	1 378 651,00	1 259 837,87	0,00	123 640,00	1 383 477,87	77 Produits exceptionnels			-	-	-
65 Autres charges de gestion	1 006 436,00	719 535,04	44 621,51	0,00	764 156,55	77 Reprise sur subventions	128 858,00	790 170,00	-	-	790 170,00
66 charges financières	-		0,00	0,00	0,00						
67 Charges exceptionnelles	-	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00						
68 Dotation aux amortissements et Prov.	860 448,00	1 168 217,00	0,00	0,00	1 168 217,00						
Total fonctionnement	4 795 621	4 887 045,44	166 439,03	920 945,00	5 974 429,47	Total fonctionnement	3 297 661	3 993 042,21	23 819,54	570 494,09	4 587 355,84
Sous totaux limitatifs											
Charges de personnel	1 411 952	1 279 732,85	0,00	133 640,00	1 413 372,85						
Autres charges de fonctionnement	3 383 669	3 607 312,59	166 439,03	787 305,00	4 561 056,62						
Sous totaux évaluatifs											
Dotations aux A. et P.	860 448	1 168 217,00	0,00	0,00	1 168 217,00						
Investissement											
205 Logiciels, licences	0,00		0,00	266 491,00	266 491,00						-
208 Autres immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00	131 Subventions d'équipement	298 568,00			266 491,00	266 491,00
213 Constructions	0,00		0,00		0,00	138 Autres subventions d'investissement	-	-			-
215 Installations techniques	36 500,00	26 000,00	10 322,00	200 000,00	236 322,00						-
216 Collections	0,00		0,00		0,00						-
218 Autres immobilisations corporelles	329 527,00	139 197,84	12 021,46		151 219,30						-
231 Immobilisations corporelles en cours	0,00	82 367,73	0,00		82 367,73						
232 Immobilisations incorporelles en cours	0,00		0,00		0,00						
238 Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00						
Total investissement	366 027	247 565,57	22 343,46	466 491,00	736 400,03	Total investissement	298 568	-	-	266 491,00	266 491,00
						variation liée à la CAF	731 590,00	378 047,00		-	378 047,00
						Diminution du fonds de roulement	833 828,76	763 521,80	164 962,95	550 450,91	1 478 935,66
TOTAL GENERAL	5 161 648	5 134 611,01	188 782,49	1 387 436,00	6 710 829,50	TOTAL GENERAL	5 161 648	5 134 611,01	188 782,49	1 387 436,00	6 710 829,50

UNIVERSITE BUDGET CONSOLIDE - BUDGET 2012

DEPENSES						RECETTES					
	2 011	BP 2012	DBM antérieure	DBM2	BP modifié 2012		2 011	BP 2012	DBM antérieure	DBM2	BP modifié 2012
Programme 1						Programme 1					
Formations supérieures et recherche universitaire						Formations supérieures et recherche universitaire					
101 Formation FI et FC du baccalauréat à la licence	41 653 875	59 577 667,85	916 914,98	-	60 494 582,83	R11 Etat	143 082 154	146 890 426,20	4 055 564,00	42 090,00	150 988 080,20
102 Formation FI et FC de niveau master	27 434 894	11 796 441,00	526 023,38	-	12 322 464,38	R12 Collectivités territoriales	6 564 262	9 435 532,79	1 929 786,00	111 937,00	11 477 255,79
103 Formation FI et FC de niveau doctorat	4 002 532	884 091,68	247 046,57	-	1 131 138,25	R13 Organismes publics	3 147 063	6 640 380,60	108 458,42	739 126,17	7 487 965,19
105 Bibliothèques et documentation	7 280 169	5 596 709,05	139 132,30	-	5 735 841,35	R14 Organismes internationaux	3 785 692	6 977 669,00	-	1 368 326,44	8 345 995,44
106 Rech. univ. en sciences de la vie, biotechnologie et santé	22 469 709	33 354 431,53	238 365,51	963 577,08	34 556 374,12	R15 Organismes privés	4 271 101	5 664 760,21	240 920,49	67 470,00	5 973 150,70
107 Rech. univ. en mathématiques, sciences, techniques de l'info et de la com, micro et nanotechnologies	5 033 071	2 094 340,71	132 442,25	364 953,58	2 591 736,54	R16 Ressources propres	5 424 631	5 862 520,00	646 877,45	-	6 509 397,45
108 Rech. univ. en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 640 413	6 442 923,81	2 778 700,17	347 058,56	9 568 682,54						
110 Rech. univ. en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	232 333	364 715,40	16 265,08	92 142,08	473 122,56						
111 Rech. univ. en sciences de l'homme et de la société	17 515 093	27 367 931,76	278 573,17	420 557,41	28 067 062,34						
112 Rech.univ. interdisciplinaire et transversale	5 051 947	2 109 918,00	-	-	2 109 918,00						
113 Diffusion des savoirs	605 098	143 900,00	56,25	-	143 956,25						
114 Immobilier	17 750 914	11 182 502,57	7 494 588,38	-	18 677 090,95						
115 Pilotage et support de programme	21 834 724	27 711 461,33	7 597 529,07	1 953 735,28	37 262 725,68						
TOTAL P 1	175 504 771	188 627 034,69	20 365 637,11	4 142 023,99	213 134 695,79	TOTAL P 1	166 274 903	181 471 288,80	6 981 606,36	2 328 949,61	190 781 844,77
Programme 2 : Vie Etudiante						Programme 2 : Vie Etudiante					
201 Aides directes	64 248	-	-	-	-	R21 Etat	559 129	3 250,00	-	-	3 250,00
203 Santé Assoc Culture Sport	3 168 760	2 205 159,00	41 208,81	-	2 246 367,81	R22 Collectivités territoriales	54 000	76 000,00	-	-	76 000,00
						R23 Organismes publics	-	-	200 000	-	200 000,00
						R24 Organismes internationaux	-	-	3 483	-	3 483,00
						R25 Organismes privés	7 000	9 000,00	-	-	9 000,00
						R26 Ressources propres	5 000	93 100,00	-	-	93 100,00
TOTAL P 2	3 233 008	2 205 159,00	41 208,81	-	2 246 367,81	TOTAL P 2	625 129	181 350,00	203 483,00	-	384 833,00
DEPENSES NON DECAISSABLES						RECETTES NON ENCAISSABLES					
DZ Dépenses non décaissables	8 109 808	11 584 158,00	2 297,77	2 578,00	11 589 033,77	RZ Recettes non encaissables	2 161 777	7 596 704,00	12 909,41	-	7 609 613,41
TOTAL DZ	8 109 808	11 584 158,00	2 297,77	2 578,00	11 589 033,77	TOTAL RZ	2 161 777	7 596 704,00	12 909,41	-	7 609 613,41
Variation liée à la CAF						Variation liée à la CAF	5 645 258,00	5 191 924,00	-	-	5 191 924,00
						DIMINUTION FONDS ROULEMENT	12 140 519,29	7 975 084,89	13 211 144,92	1 815 652,38	23 001 882,19
TOTAL GENERAL	186 847 587	202 416 351,69	20 409 143,69	4 144 601,99	226 970 097,37	TOTAL GENERAL	186 847 587	202 416 351,69	20 409 143,69	4 144 601,99	226 970 097,37

UNIVERSITE DE TOURS - BUDGET 2012

BUDGET DE GESTION

DEPENSES						RECETTES					
	2 011	BP 2012	DBM antérieure	DBM2	BP modifié 2012		2 011	BP 2012	DBM antérieure	DBM2	BP modifié 2012
Programme 1						Programme 1					
Formations supérieures et recherche universitaire						Formations supérieures et recherche universitaire					
101 Formation FI et FC du baccalauréat à la licence	41 653 874,98	59 577 667,85	916 914,98		60 494 582,83	R11 Etat	142 869 730,80	146 890 426,20	4 055 564,00		150 945 990,20
102 Formation FI et FC de niveau master	27 434 894,24	11 796 441,00	526 023,38		12 322 464,38	R12 Collectivités territoriales	5 846 746,95	9 244 558,79	1 929 786,00		11 174 344,79
103 Formation FI et FC de niveau doctorat	3 866 121,62	857 091,68	247 046,57		1 104 138,25	R13 Organismes publics	2 999 560,25	6 107 904,60	108 458,42	721 626,17	6 937 989,19
105 Bibliothèques et documentation	7 280 168,85	5 596 709,05	139 132,30		5 735 841,35	R14 Organismes internationaux	3 093 014,00	6 362 766,00	-	770 338,35	7 133 104,35
Rech. univ. en sciences de la vie, biotechnologie et santé	21 757 618,10	32 861 283,87	170 106,07	963 577,08	33 994 967,02	R15 Organismes privés	3 063 385,00	3 830 241,00	13 600,95		3 843 841,95
107 Rech. univ. en mathématiques, sciences, techniques de l'info et de la com, micro et nanotechnologies	4 435 924,72	1 441 852,50	124 038,57	364 953,58	1 930 844,65	R16 Ressources propres	5 337 131,00	5 796 520,00	646 877,45		6 443 397,45
Rech. univ. en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 221 544,22	6 381 470,81	2 768 406,46	46 927,56	9 196 804,83						
110 Rech. univ. en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	161 475,00	317 150,40	4 670,34	36 005,08	357 825,82						
111 Rech. univ. en sciences de l'homme et de la société	16 451 353,05	26 583 016,06	214 340,98	389 389,41	27 186 746,45						
112 Rech.univ. interdisciplinaire et transversale	5 033 956,63	2 109 918,00			2 109 918,00						
113 Diffusion des savoirs	577 297,61	143 900,00	28,00		143 928,00						
114 Immobilier	17 750 913,67	11 051 633,98	7 482 790,30		18 534 424,28						
115 Pilotage et support de programme	21 226 030,19	25 974 505,48	7 412 356,67	953 735,28	34 340 597,43						
TOTAL P 1	171 851 173	184 692 640,68	20 005 854,62	2 754 587,99	207 453 083,29	TOTAL P 1	163 209 568	178 232 416,59	6 754 286,82	1 491 964,52	186 478 667,93
Programme 2 : Vie Etudiante						Programme 2 : Vie Etudiante					
201 Aides directes	64 248,13				-	R21 Etat	56 093,09	3 250,00			3 250,00
203 Santé Assoc Culture Sport	3 081 259,61	2 119 159,00	41 208,81		2 160 367,81	R22 Collectivités territoriales	54 000,00	76 000,00			76 000,00
						R23 Organismes publics	-		200 000,00		-
						R24 Organismes internationaux	-		3 483,00		3 483,00
						R25 Organismes privés	7 000,00	9 000,00			9 000,00
						R26 Ressources propres	5 000,00	93 100,00			93 100,00
TOTAL P 2	3 145 508	2 119 159,00	41 208,81	-	2 160 367,81	TOTAL P 2	122 093	181 350,00	203 483,00	-	384 833,00
DEPENSES NON DECAISSABLES						RECETTES NON ENCAISSABLES					
DZ Dépenses non décaissables	6 557 625,00	10 415 941,00	2 297,77	2 578,00	10 420 816,77	RZ Recettes non encaissables	2 032 919,00	6 806 534,00	12 909,41		6 819 443,41
TOTAL DZ	6 557 625	10 415 941,00	2 297,77	2 578,00	10 420 816,77	TOTAL RZ	2 032 919	6 806 534,00	12 909,41	-	6 819 443,41
Variation liée à la CAF						Variation liée à la CAF	4 913 025,00	4 813 877,00			4 813 877,00
						DIMINUTION FONDS ROULEMENT	11 276 700,53	7 193 563,09	13 078 681,97	1 265 201,47	21 537 446,53
											-
TOTAL GENERAL	181 554 306	197 227 740,68	20 049 361,20	2 757 165,99	220 034 267,87	TOTAL GENERAL	181 554 306	197 227 740,68	20 049 361,20	2 757 165,99	220 034 267,87

SAIC - BUDGET 2012

BUDGET DE GESTION

DEPENSES						RECETTES					
	2 011	BP 2012	DBM antérieure	DBM2	BP modifié 2012		2 011	BP 2012	DBM antérieure	DBM2	BP modifié 2012
<u>Programme 1</u>						<u>Programme 1</u>					
<u>Formations supérieures et recherche universitaire</u>						<u>Formations supérieures et recherche universitaire</u>					
101 Formation FI et FC du baccalauréat à la licence	0,00				-	R11 Etat	116 423,00		42 090,00		42 090,00
102 Formation FI et FC de niveau master	0,00				-	R12 Collectivités territoriales	717 515,00	190 974,00	111 937,00		302 911,00
103 Formation FI et FC de niveau doctorat	40 410,00	27 000,00			27 000,00	R13 Organismes publics	147 503,00	532 476,00	17 500,00		549 976,00
105 Bibliothèques et documentation	0,00				-	R14 Organismes internationaux	692 678,00	614 903,00	597 988,09		1 212 891,09
106 Rech. univ. en sciences de la vie, biotechnologie et santé	712 091,00	493 147,66	68 259,44		561 407,10	R15 Organismes privés	1 202 716,24	1 798 519,21	23 819,54	67 470,00	1 889 808,75
107 Rech. univ. en mathématiques, sciences, techniques de l'info et de la com, micro et nanotechnologies	597 146,00	652 488,21	8 403,68		660 891,89	R16 Ressources propres	87 500,00	66 000,00			66 000,00
108 Rech. univ. en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	418 869,00	61 453,00	10 293,71	300 131,00	371 877,71						
110 Rech. univ. en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	70 858,00	47 565,00	11 594,74	56 137,00	115 296,74						
111 Rech. univ. en sciences de l'homme et de la société	1 063 740,00	784 915,70	64 232,19	31 168,00	880 315,89						
112 Rech.univ. interdisciplinaire et transversale	0,00				-						
113 Diffusion des savoirs	22 800,00		28,25		28,25						
114 Immobilier	0,00	130 868,59	11 798,08		142 666,67						
115 Pilotage et support de programme	596 694,00	1 682 955,85	14 172,40	1 000 000,00	2 697 128,25						
TOTAL P 1	3 522 608	3 880 394,01	188 782,49	1 387 436,00	5 456 612,50	TOTAL P 1	2 964 335	3 202 872,21	23 819,54	836 985,09	4 063 676,84
<u>Programme 2 : Vie Etudiante</u>						<u>Programme 2 : Vie Etudiante</u>					
201 Aides directes	0,00				-	R21 Etat	503 036,00				-
203 Santé Assoc Culture Sport	87 500,00	86 000,00			86 000,00	R22 Collectivités territoriales	-	-	-		-
						R23 Organismes publics		-			-
						R24 Organismes internationaux		-			-
						R25 Organismes privés		-	-		-
						R26 Ressources propres		-	-		-
TOTAL P 2	87 500	86 000,00	-	-	86 000,00	TOTAL P 2	503 036	-	-	-	-
<u>DEPENSES NON DECAISSABLES</u>						<u>RECETTES NON ENCAISSABLES</u>					
DZ Dépenses non décaissables	1 551 540,00	1 168 217,00	-	-	1 168 217,00	RZ Recettes non encaissables	128 858,00	790 170,00	-	-	790 170,00
TOTAL DZ	1 551 540	1 168 217,00	-	-	1 168 217,00	TOTAL RZ	128 858	790 170,00	-	-	790 170,00
Variation liée à la CAF						Variation liée à la CAF					
						DIMINUTION FONDS ROULEMENT					
TOTAL GENERAL	5 161 648	5 134 611,01	188 782,49	1 387 436,00	6 710 829,50	TOTAL GENERAL	5 161 648	5 134 611,01	188 782,49	1 387 436,00	6 710 829,50

CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	exécution 2010	exécution 2011	BP+dm (2012)	BP+dm (2012) SACD	Total BP (2012)
Résultats prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 552 715	2 095 954,51	- 7 308 209,28	- 1 387 073,63	- 8 695 282,91
+ (C68) dotations aux amortissements et Provisions	9 035 632	9 414 880,76	10 180 304,00	1 168 217,00	11 348 521,00
- (C78) reprise sur amortissements et Provisions		90 000,00			-
- (C776) neutralisation des amortissements	3 291 424	3 101 850,09			-
- (C777) Qoute part des subventions d'investissement rapportées au compte de résultat	2 858 530	3 218 301,18	5 366 427,00	790 170,00	6 156 597,00
+ (C675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés					-
- (C775) produits de cession d'éléments d'actif					-
= CAF ou IAF	-667 037	5 100 684,00	- 2 494 332,28	- 1 009 026,63	- 3 503 358,91

TABEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	2010 exécution (n-2)	2011 exécution (n-1)	2012 BP+dm (n)
EMPLOIS			
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	667 037		
C16,17: Remboursement des dettes financières			
C20: Immobilisations incorporelles	467 820	327 704,92	644 391
C21: Immobilisations corporelles	12 869 247	11 175 640,28	13 199 922
C23: Immobilisations en cours	-1 365 722	1 261 692,58	17 198 338
C26,27: Participations et autres immobilisations financières	-47	575,00	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	12 638 335	12 765 612,78	31 042 651
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT (7) = (6) - (5)		6 012 412,08	

Ecritures de régularisation avec
impact sur FDR

- 2 372 551,00

**APPORT AU FONDS DE
ROULEMENT**

3 639 861,08

	2010 exécution (n-2)	2011 exécution (n-1)	2012 BP+dm (n)
RESSOURCES			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		5 100 684,00	-3 503 359
C16,17: Augmentation des dettes financières			
C13: Subventions d'investissement	8 273 322	13 677 340,86	11 544 128
Autres ressources (hors opérations d'ordre intégrées à la CAF):			
C10: Apports (C102,103)			
C775: Aliénations ou cessions d'immobilisations			
TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 273 322	18 778 024,86	8 040 769
PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT (8) = (6) - (5)	4 365 013		23 001 882,19

TABEAU COMPLEMENTAIRE

	exécution (2010)	exécution (2011)	BP (2012)
APPORT (7) ou PRELEVEMENT sur le FR	- 4 365 013	3 639 861	- 23 001 882
Variation du besoin de FONDS DE ROULEMENT	- 3 782 580	- 636 041	- 74 340
Variation de la TRESORERIE	- 582 433	4 275 902	- 22 927 542
Niveau du FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	30 221 831	33 861 692	10 859 810
Niveau du besoin en FONDS DE ROULEMENT	- 3 322 962	- 3 959 003	- 4 033 343
Niveau de la TRESORERIE	33 544 793	37 820 695	14 893 153

DBM n°	2	opération	saisie
composante	UFRT	pe de pièc	prévision
exercice	2012		

poste	centre financier	compte budgétaire	domaine fonctionnel	fonds	programme de financement	montant	Cdis (toujours à 1)	texte (initiales)	commentaires
R4CA	7448	R131	NA	R_CREA_01	42 564,00	1	DV	Recette 2011 non réalisée	ANR MMSC
R4DD	7448	R131	NA	R_DHAB_01	4 268,86	1	DV	Recette 2011 non réalisée	ANR TerrHab
R4EC	7448	R131	NA	R_E054_01	20 500,80	1	DV	Recette 2010 non réalisée	ANR Codex
R4EC	7448	R131	NA	R_EJEA_01	39 490,00	1	DV	Recette 2011 non réalisée	ANR Digidoc
R4MA	7448	R131	NA	R_MEMB_01	37 428,00	1	DV	Recette 2011 non réalisée	ANR Embolter
R4MA	7448	R131	NA	R_MPRK_01	42 587,00	1	DV	Recette 2011 non réalisée	ANR Antipark
R4MA	7448	R131	NA	R_MSU8_01	91 203,75	1	DV	Recette 2011 non réalisée	ANR Surfoetus
R4SJ	7448	R131	NA	R_PHIP_01	66 448,00	1	DV	Recette 2010 non réalisée	ANR Hipascap
R4SJ	7448	R131	NA	R_PHIP_01	66 448,00	1	DV	Recette 2011 non réalisée	ANR Hipascap
R4XG	7448	R131	NA	R_XALT_01	42 074,76	1	DV	Recette 2011 non réalisée	ANR AlterProp
R4ZG	7448	R131	NA	R_E3DC_01	55 439,00	1	DV	Recette 2011 non réalisée	ANR 3DCap
R4ZG	7448	R131	NA	R_EGLU_01	23 760,00	1	DV	Recette 2011 non réalisée	ANR Glucopac
R4ZG	7448	R131	NA	R_MLEV_01	36 860,00	1	DV	Recette 2011 non réalisée	ANR Hypercampus
R4ZG	7448	R131	NA	R_MTUM_01	76 277,00	1	DV	Recette 2010 non réalisée	ANR Costum
R4ZG	7448	R131	NA	R_MTUM_01	76 277,00	1	DV	Recette 2011 non réalisée	ANR Costum
R4CA	7446	R141	NA	R_CPAD_03	96 648,16	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder Padova
R4DD	7446	R141	NA	R_DSSA_01	11 516,35	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder Accell
R4EC	7446	R141	NA	R_ELAB_01	4 404,82	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder Virtua3DLab
R4MA	7446	R141	NA	R_MIMA_01	87 722,62	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder Imad
R4MA	7446	R141	NA	R_MULT_01	117 593,62	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder IUS 2010
R4MA	7446	R141	NA	R_MFED_01	23 773,87	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder ViscoElasticité
R4MB	7446	R141	NA	R_MCRI_01	40 272,15	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder Crimoci
R4MB	7446	R141	NA	R_MSIP_01	43 893,65	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder Sipoly
R4SD	7446	R141	NA	R_SEXM_01	37 163,22	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder Exmir
R4SF	7446	R141	NA	R_SG16_01	10 296,86	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder Bifurcation chenaux
R4SF	7446	R141	NA	R_SLIC_01	44 448,47	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder Salicacea
R4SH	7446	R141	NA	R_SINF_01	186 007,26	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder Infinhi
R4ZG	7446	R141	NA	R_MPUS_01	10 376,07	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder Hypercampus
R4ZG	7446	R141	NA	R_SOP2_01	56 221,23	1	DV	Recette Feder non prévue	Feder Optim

1 491 964,52

DBM n°	2	opération	
composante		type de pièce	
exercice	2012		

poste	centre financier	compte budgétaire	domaine fonctionnel	fonds	programme de financement	montant	Cdis (toujours à 1)	texte (initiales)	commentaires
R2	606	1152	NA	NA		400 000,00	1	DV	Reliquats crédits recherche sur projets
R2	606	1152	NA	R_RUIT_01		30 000,00	1	DV	Reliquat CQ AAP Poitiers pr Eq Si-Tahar + CHRU
R2	625	1152	NA	NA		400 000,00	1	DV	Reliquats crédits recherche sur projets
R3Z	606	1152	NA	R_PCCV_01		12 000,00	1	DV	Abondement Pôle compétitivité - ANR en cours
R3Z	606	1152	NA	R_ZICA_01		3 348,00	1	DV	Abondement Pôle compétitivité - ANR en cours
R3Z	625	1152	NA	R_PRCA_01		8 045,00	1	DV	Abondement Pôle compétitivité - ANR en cours
R3Z	633	1074	NA	R_Z2PO_01		180,00	1	DV	Salaires Annie Simon
R3Z	641	1074	NA	R_Z2PO_01		5 151,21	1	DV	Salaires Annie Simon
R3Z	645	1074	NA	R_Z2PO_01		3 704,00	1	DV	Salaires Annie Simon
R4AB	606	1114	NA	R_AORI_01		5 592,38	1	DD	fin de contrat 2012
R4AD	606	1114	NA	R_AATF_01		2 918,02	1	DD	fin de contrat 2012
R4AE	606	1114	NA	R_AATS_01		1 764,10	1	DD	fin de contrat 2012
R4AE	606	1114	NA	R_AAIL_01		3 555,90	1	DD	fin de contrat 2012
R4AE	625	1114	NA	R_AATS_01		1 500,00	1	DD	fin de contrat 2012
R4DB	625	1114	NA	R_DSMP_01		1 982,17	1	LG	Report projet AUF
R4DB	625	1115	NA	W_DISM_01		1 389,00	1	LG	Report projet AUF
R4DB	657	1114	NA	R_DSMP_01		1 400,00	1	LG	Report projet AUF
R4DB	658	1114	NA	R_DSMP_01		400,00	1	LG	Report projet AUF
R4DD	606	1114	NA	R_DFRA_01		2 153,70	1	DV	fin de contrat 2012
R4DD	606	1114	NA	R_DROD_01		1 979,99	1	NT	fin de contrat 2012
R4DD	618	1114	NA	R_DRET_01		5 520,25	1	NT	fin de contrat 2012
R4DD	622	1114	NA	R_DFRA_01		5 000,00	1	DV	fin de contrat 2012
R4DD	625	1114	NA	R_DGOL_01		12 089,42	1	DV	fin de contrat 2012
R4DD	657	1114	NA	R_DFRA_01		38 948,00	1	DV	fin de contrat 2012
R4DD	657	1114	NA	R_DGOL_01		980,00	1	DV	fin de contrat 2012
R4DD	62561	1114	NA	R_DSPA_01		4 092,24	1	NT	fin de contrat 2012
R4EC	625	1074	625	R_E054_01		1 289,49	1	SG	ANR CODEX
R4EC	625	1074	625	R_E055_01		2 348,16	1	SG	ANR ROBOCOOP
R4MA	215	1074	NA	R_MREG_01		82 416,78	1	CG	Solde projet
R4MA	606	1064	NA	R_MTUL_01		4 527,00	1	VH	PROJET TERMINANT EN JUIN 2012
R4MA	606	1064	NA	R_MPRK_01		369,89	1	DV	Solde projet
R4MA	606	1074	NA	R_MOS8_01		2 115,35	1	CG	Solde projet
R4MA	625	1074	NA	R_MOS8_01		15 000,00	1	CG	Solde projet
R4MA	628	1064	NA	R_MTUL_01		693,89	1	VH	PROJET TERMINANT EN JUIN 2012
R4MA	641	1064	NA	R_MIMA_01		91,05	1	VH	PROJET TERMINANT EN 2012
R4MA	641	1074	NA	R_MOS8_01		7 721,90	1	CG	Solde projet
R4MA	657	1064	NA	R_MIMA_01		15 480,00	1	VH	PROJET TERMINANT EN JUIN 2012
R4MA	658	1064	NA	R_MIMA_01		13 339,61	1	VH	PROJET TERMINANT EN 2012
R4MA	658	1074	NA	R_MCOS_01		6 645,31	1	CG	Solde projet
R4MA	658	1064	NA	R_MULT_01		2 218,72	1	CG	Solde projet
R4MB	641	1064	NA	R_MAPR_01		634,96	1	EB	SOLDE CONVENTION
R4MB	641	1064	NA	R_MCR2_01		3 271,35	1	EB	SOLDE CONVENTION CRIMOCI FIN EN 2012
R4MB	641	1064	NA	R_MSIP_01		12 700,76	1	EB	SOLDE CONVENTION SIPOLY FIN EN 2012
R4MD	606	1064	NA	R_MHEP_01		2 602,36	1	SD	FIN PROJET 06/2012 11602,38-9000 glissement 2012
R4MD	606	1064	NA	R_MHOU_01		3 985,28	1	SD	FIN PROJET 30/06/2012 REPORT A FAIRE 13985,28-10000 glissement 2012
R4MD	606	1064	NA	R_MVE1_01		8 000,00	1	SD	DEBUT PROJET 2012 AV R2 A REMBOURSER 3200€ APRES REPORT
R4MD	606	1064	NA	R_MCR4_01		1 122,12	1	SD	FIN PROJET JUIN 2012
R4MD	606	1064	NA	W_MCOQ_01		9 107,92	1	SD	FIN PROJET 2012 UTILISATION DES CREDITS 3300€ A REMBOURSER R2 SUITE AVANCE AVANT REPORT
R4MD	625	1064	NA	R_MHEP_01		436,33	1	SD	FIN PROJET 06/2012
R4MD	625	1064	NA	R_MVE1_01		2 000,00	1	SD	Fin projet 2012
R4MD	628	1064	NA	R_MR07_01		29,85	1	SD	FIN PROJET FEV 2012 A REPORTER CAR BDC 2012
R4MD	641	1064	NA	R_MJCM_01		1 662,94	1	SD	Fin projet 2012
R4MD	641	1064	NA	W_MCOQ_01		416,50	1	SD	FIN PROJET 2012 UTILISATION DES CREDITS
R4MD	657	1064	NA	R_MHOU_01		2 180,25	1	SD	FIN PROJET 30/06/2012 REPORT A FAIRE GRATIFICATION STAGIAIRE
R4PA	606	1086	NA	W_PLAS_01		4 163,32	1	PD	Fin du projet Développement de composés pr laser
R4PA	633	1086	NA	W_PLAS_01		100,00	1	PD	Fin du projet Développement de composés pr laser
R4PA	641	1086	NA	W_PLAS_01		4 000,00	1	PD	Fin du projet Développement de composés pr laser
R4PA	645	1086	NA	W_PLAS_01		900,00	1	PD	Fin du projet Développement de composés pr laser
R4PB	606	1064	NA	R_PEND_01		3 142,41	1	PD	Projet ENDOFEED en cours
R4SD	606	1064	NA	R_SEXM_01		12 349,09	1	SP	TLVI : EXMIR FIN DU PROJET 2012
R4SD	606	1064	NA	R_SLYM_01		92,73	1	SP	TLVI : LIGUE CONTRE LE CANCER
R4SD	606	1064	NA	R_STLV_01		2 414,55	1	SP	SOLDE SALAIRES A REVERSER EQUIPE TLVI
R4SD	641	1064	NA	R_SMIR_01		12 525,38	1	SP	TLVI : SOLDE PROJET MIREs FIN DU PROJET 2012
R4SD	641	1064	NA	R_STLV_01		15 471,68	1	SP	SOLDE SALAIRES A REVERSER EQUIPE TLVI
R4SD	645	1064	NA	R_STLV_01		1 474,48	1	SP	SOLDE SALAIRES A REVERSER EQUIPE TLVI
R4SF	606	1104	NA	R_SDRÉ_01		639,81	1	SP	SOLDE PROJET INFO-SED (DREAL)
R4SF	606	1104	NA	R_SEPL_01		634,53	1	SP	SOLDE PROJET INFO-SED (EPL)
R4SF	606	1104	NA	R_SFED_01		204,00	1	SP	SOLDE PROJET INFO-SED (EPL)
R4SF	606	1104	NA	R_SG17_01		5 505,60	1	SP	SOLDE ANR LANDSOIL FIN PROJET 2012
R4SF	606	1104	NA	R_SG18_01		8 913,18	1	SP	SOLDE PROJET MESURE TRANSPORT SOLIDE LOIRE
R4SF	625	1104	NA	R_SDRÉ_01		3 904,00	1	SP	SOLDE PROJET INFO-SED (DREAL)
R4SF	625	1104	NA	R_SG16_01		3 081,82	1	SP	SOLDE PROJ DYNAM HYDRO SEDIM BIFURC ALLUV FIN 2012
R4SF	641	1104	NA	R_SFED_01		3 200,14	1	SP	SOLDE PROJET INFO-SED (FEDER)
R4SF	658	1104	NA	R_SG17_01		2 394,00	1	SP	SOLDE ANR LANDSOIL
R4SF	658	1104	NA	R_SG18_01		7 528,00	1	SP	SOLDE PROJET MESURE TRANSPORT SOLIDE LOIRE
R4SG	606	1064	NA	R_MLEU_01		14 153,59	1	SP	SOLDE PROJET LEUNICHOX
R4SG	606	1064	NA	R_SEBI_01		6 250,73	1	SP	SOLDE PROJET
R4SH	606	1064	NA	R_SPUL_01		3 558,82	1	SF	Fin projet 2012
R4SH	606	1064	NA	R_SAFG_01		16 654,52	1	SF	Fin projet 2012
R4SH	606	1064	NA	R_SVAS_01		8 544,60	1	SF	Fin projet 2012
R4SH	606	1064	NA	R_SVPC_02		10 567,91	1	SF	Fin projet 2012
R4SH	641	1064	NA	R_SPUL_01		26 640,74	1	SF	Fin projet 2012
R4SH	641	1064	NA	R_SVPC_02		43 125,00	1	SF	Fin projet 2012
R4SH	658	1064	NA	R_SMST_01		2 800,00	1	SF	Fin projet 2012
R4SJ	641	1064	NA	R_PHIP_01		13 748,90	1	SP	PROJET HIPASCAP
R4SJ	658	1064	NA	R_PHIP_01		4 927,49	1	SP	PROJET HIPASCAP
R4WA	215	1084	NA	R_WUNI_01		18 800,00	1	IRT	Certem
R4WD	606	1064	NA	R_WDEX_01		4 350,00	1	IRT	Radex
R4WF	215	1114	NA	NA		50 000,00	1	IRT	Certesens
R4WF	606	1114	NA	NA		144 333,00	1	IRT	Certesens
R4XC	215	1064	NA	W_XETA_01		110 000,00	1	DV	PPF ASB
R4XC	215	1064	NA	R_XPPF_01		403 940,00	1	DV	PPF ASB
R4XC	606	1064	NA	R_XCP8_01		20 488,88	1	DV	PPF ASB
R4XC	606	1064	NA	R_XASB_01		1 813,50	1	DV	PPF ASB
R4XC	606	1064	NA	R_XPPF_01		14 354,00	1	DV	PPF ASB
R4XC	615	1064	NA	R_XASB_01		4 000,00	1	DV	PPF ASB

R4XC	641	1064	NA	R_XPPF_01	64 315,78	1	DV	PPF ASB
R4XD	606	1064	NA	R_XMAC_01	4 633,57	1	DV	Projet Région Aéromac - Fin en 2012
R4XG	606	1114	NA	R_XFDR_01	19 817,79	1	NT	Report solde projet
R4XG	633	1114	NA	R_XDHW_01	1 280,00	1	NT	Report solde projet
R4XG	641	1114	NA	R_XDHW_01	37 105,00	1	NT	Report solde projet
R4XG	645	1114	NA	R_XDHW_01	25 588,45	1	NT	Report solde projet
R4XG	62561	1114	NA	R_XFDR_01	20 000,00	1	NT	Report solde projet
R4XH	606	1064	NA	R_IFR9_01	4 839,31	1	DV	IFR Solde
R4XI	606	1064	NA	R_IFR6_01	7 954,88	1	DV	IFR Solde
R4ZB	606	1152	NA	R_RMAT_01	16 255,74	1	SL	Fond de maturation
R4ZC	633	1152	NA	Q_DOCT_01	1 600,00	1	DV	Solde Accueil Post-Doc étrangers
R4ZC	641	1152	NA	Q_DOCT_01	48 886,54	1	DV	Solde Accueil Post-Doc étrangers
R4ZC	645	1152	NA	Q_DOCT_01	33 600,00	1	DV	Solde Accueil Post-Doc étrangers
R4ZE	606	1064	NA	R_MIAM_01	5 000,00	1	DV	MabImprove
R4ZE	606	1064	NA	R_MIAM_01	1 428,76	1	DV	MabImprove
R4ZE	658	1064	NA	R_MIAM_01	32 200,00	1	DV	MabImprove
R4ZE	658	1065	NA	W_ZMA8_01	945,00	1	DV	MabImprove
R4ZG	215	1074	NA	R_MTU2_01	31 958,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	218	1074	NA	R_MTUM_01	4 000,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	606	1084	NA	R_SEOM_01	602,69	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	606	1084	NA	R_SMOT_01	2 970,07	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	606	1084	NA	R_SOPT_01	10 193,34	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	606	1074	NA	R_E041_01	500,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	606	1074	NA	R_E044_01	1 609,90	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	606	1074	NA	R_EGLU_01	10 265,85	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	606	1076	NA	W_ESTM_01	6 375,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	606	1074	NA	R_MREL_01	1 601,83	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	606	1074	NA	R_MTU2_01	22 073,96	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	606	1074	NA	R_MTUM_01	12 163,17	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	611	1074	NA	R_E041_01	156,80	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	611	1074	NA	R_MTUM_01	20 000,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	625	1084	NA	R_SMOT_01	2 508,34	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	625	1074	NA	R_E041_01	2 813,77	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	625	1074	NA	R_EGLU_01	2 504,69	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	625	1076	NA	W_ESTM_01	6 375,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	625	1074	NA	R_MTUM_01	4 300,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	628	1074	NA	R_E041_01	619,04	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	633	1086	NA	W_SHUT_01	43,80	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	633	1074	NA	R_EGLU_01	265,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	633	1076	NA	W_EGRE_01	56,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	633	1074	NA	R_MTU2_01	277,58	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	633	1074	NA	R_MTUM_01	500,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	645	1086	NA	W_SHUT_01	756,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	645	1074	NA	R_EGLU_01	4 593,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	645	1076	NA	W_EGRE_01	984,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	645	1074	NA	R_MTU2_01	4 674,94	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	645	1074	NA	R_MTUM_01	8 465,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	658	1074	NA	R_E041_01	769,34	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	658	D21	NA	R_EGLU_01	1 828,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	658	D21	NA	W_ESTM_01	750,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	658	1074	NA	R_MTU2_01	2 128,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	6411	1086	NA	W_SHUT_01	1 890,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	6411	1074	NA	R_EGLU_01	11 483,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	6411	1076	NA	W_EGRE_01	2 460,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	6411	1074	NA	R_MTU2_01	12 043,51	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	6411	1074	NA	R_MTUM_01	21 163,00	1	IB	Fin projet en 2012
R4ZG	6575	1074	NA	R_MREL_01	41 202,00	1	IB	Fin projet en 2012

Total dépenses	2 327 165,99
Recettes	1 491 964,52

DBM n°	2	opération	saisie
composante	UFRT	type de pièce	prévision
exercice	2012		

poste	centre financier	compte budgétaire	domaine fonctionnel	fonds	programme de financement	montant	Cdis (toujours à 1)	texte (initiales)	commentaires
	V2	1316	R141	NA	NA	- 266 491,00	1	DV	Projet ARAMI BARA - Non prévu au BP
	V2	7446	R141	NA	NA	- 101 811,00	1	DV	Projet ARAMI BARA - Non prévu au BP
	V2	205	1084	NA	NA	266 491,00	1	DV	Projet ARAMI BARA - Non prévu au BP
	V2	641	1084	NA	NA	33 640,00	1	DV	Projet ARAMI BARA - Non prévu au BP
	V2	7062	R151	NA	NA	- 67 470,00	1	DV	Projet MIRES STLV - recette non prévue au BP
	V2	7062	R112	NA	NA	- 42 090,00	1	DV	Projet PERIVIA DVIA - Recette non prévue au BP
	V2	7442	R121	NA	NA	- 37 800,00	1	DV	Projet Sophy USOP_02 - Complément BP - Dépenses BP OK
	V2	7446	R141	NA	NA	- 19 500,00	1	DV	Projet Innobio UBIO - Non prévu au BP
	V2	7488	R132	NA	NA	- 17 500,00	1	DV	Projet Termicentre UTER - Non prévu au BP
	V2	606	1114	NA	NA	13 168,00	1	DV	Projet Termicentre UTER - Non prévu au BP
	V2	606	1116	NA	NA	18 000,00	1	DV	Projet VELAB ULAB - Non prévu au BP
	V2	7444	R123	NA	NA	- 18 000,00	1	DV	Projet VELAB ULAB - Non prévu au BP
	V2	7442	R121	NA	NA	- 56 137,00	1	DV	Projet RBA URBA - Non prévu au BP
	V2	606	1104	NA	NA	56 137,00	1	DV	Projet RBA URBA - Non prévu au BP
	V3Z	7446	R141	NA	V_PRES_01	- 173 712,72	1	DV	Recette Feder non prévue au BP
	V4UC	7446	R141	NA	V_UECO_01	- 36 473,37	1	DV	Recette Feder non prévue au BP
						- 449 549,09			

DBM n°	2	opération	
composante		type de pièce	
exercice	2012		

poste	centre financier	compte budgétaire	domaine fonctionnel	fonds	programme de financement	montant	Cdis (toujours à 1)	texte (initiales)	commentaires
-------	------------------	-------------------	---------------------	-------	--------------------------	---------	---------------------	-------------------	--------------

V2		215	1152	NA	NA	200 000,00	1	DV	REPORTS SOLDE projets
V2		606	1152	NA	NA	400 000,00	1	DV	REPORTS SOLDE projets
V2		625	1152	NA	NA	300 000,00	1	DV	REPORTS SOLDE projets
V2		633	1152	NA	NA	10 000,00	1	DV	REPORTS SOLDE projets
V2		641	1152	NA	NA	60 000,00	1	DV	REPORTS SOLDE projets
V2		645	1152	NA	NA	30 000,00	1	DV	REPORTS SOLDE projets

1 000 000,00

Direction Générale des Services
Affaire suivie par
Pierre Gabette

A Tours le 21 juin 2012

Le président de l'université de Tours

A

Madame le recteur

Objet : note de présentation de la DBM n° 2

A l'issue de la décision budgétaire modificative n°2 (DBM), le budget de l'université s'élève à 226 970 097 €, ce qui représente une augmentation de 4 144 602 €, soit 1,8%.

I - Les dépenses

L'augmentation des dépenses de l'université de 4,14 M€ se décline de la façon suivante : une progression de 2,97 M€ des dépenses de fonctionnement et une augmentation de 1,17 M€ des dépenses d'investissement.

• S'agissant des dépenses de fonctionnement, la progression de 2,97 M€ s'explique de la manière suivante :

- 1,39 M€ sur les achats de consommables (fournitures) ;
- 0,03 M€ sur les services extérieurs (travaux d'entretien immobilier et locations) ;
- 0,80 M€ pour les autres services extérieurs (missions) ;
- 0,18 M€ sur les autres charges de gestion courantes (scolarités à verser ou reversement internes) ;
- 0,57 M€ pour la masse rémunération.

• Concernant les dépenses d'investissement, la progression de 1,17 M€ s'explique par une augmentation de 0,47 M€ au titre du SAIC et 0,7 M€ pour la recherche fondamentale. On notera que ces dépenses sont partiellement couvertes par une augmentation des recettes de 0,27 M€ au titre du SAIC.

II - Les recettes

Les recettes progressent de 2 328 950 €, dont 2 062 459 € au titre du fonctionnement et 266 491 € au titre de l'investissement.

Les recettes de fonctionnement progressent de :

- 1,26M€ de recettes supplémentaires émanant de projets FEDER ;
- 0,7M€ au titre de l'ANR ;
- 0,1M€ au titre des collectivités territoriales.

Enfin, un complément de 266 491€ est inscrit au budget en recettes nouvelles d'investissement.

La plupart de ces recettes nouvelles sont rattachées à l'UB Recherche (1,49 M€) sans ouverture de dépenses nouvelles. Ce sont des recettes non réalisées en 2011 et pour lesquelles les comptes rendus financiers ont ou seront adressés aux financeurs en 2012. Le reste des rattachements est inhérent aux opérations du SAIC pour 0,84 M€ en recettes et 0,39 M€ en dépenses. Ce sont, dans le cas du SAIC, uniquement des projets nouveaux.

Vous trouverez en annexe un tableau qui reprend l'ensemble de ces dépenses et de ces recettes.

III - Les éléments du vote

Un prélèvement sur fonds de roulement de 1,81M€ qui porte le prélèvement de 21,19 M€ (BP 2012 + DBM n°1) à 23M€

Un budget consolidé de l'établissement (vote des montants BP + DBM n°1)

		BP	DBM n° 1 + 2
Dépenses	Budget Consolidé (dépenses en Millions)	202,36	226,97
	Fonctionnement hors rémunérations	40,97	49,39
	Rémunérations	142,83	145,96
	Investissement	18,56	31,04
Recettes	Total des recettes	189,21	198,77
	Fonctionnement	180,66	187,23
	Investissement	8,55	11,54
	Budget de l'établissement principal	197,22	220,03
	Budget du SAIC	5,13	6,71
	Budget de la Fondation	0,05	0,22

chiffres en millions d'euros



Loïc Vaillant

	BP	DBM 1	variation	en%	DBM 2	variation	en%	DBM2 / DBM1	
								variation	en%
Budget Total	202 362 351	222 825 495	20 462 844	10%	226 970 097	24 607 746	12,2%	4 144 602	2,05%
Dépenses de Fonctionnement	183 801 632	192 950 449	9 148 817	5%	195 927 445	12 125 813	6,6%	2 976 996	1,62%
dont rémunération	142 831 989	145 963 363	3 131 374	2%	146 535 755	3 703 766	2,6%	572 392	0,40%
Dépenses Investissement	18 560 719	29 875 045	11 314 326	61%	31 042 651	12 481 932	67,2%	1 167 606	6,29%
Recettes de Fonctionnement	180 662 276	185 169 704	4 507 428	2%	187 232 163	6 569 887	3,6%	2 062 459	1,14%
Recettes d'Investissement	8 551 067	11 277 637	2 726 570	32%	11 544 128	2 993 061	35,0%	266 491	3,12%
CAF	+ 2 052 567	- 2 588 821	- 4 641 388	- 226%	- 3 503 359	- 5 555 926	- 270,7%	-914 538	- 44,56%
Var Fonds de Roulement	- 7 957 085	- 21 186 230	- 13 229 145	- 166%	- 23 001 882	- 15 044 797	- 189,1%	-1 815 652	- 22,82%

AVIS DE LA COMMISSION DES MOYENS du 22 JUIN 2012
Diplômes d'Université -Diplômes Inter Université - attestation d'Université

INTITULE DU DIPLÔME	COMPOSANTES	Conseil Composante date-avis	CEVU	Droits Spécifiques	Fiche Financière	Commission des moyens date-avis	CA	Observations
DIU Connaître et utiliser la démarche qualité et la gestion des risques en établissement de santé et en secteur médico-social via internet	Médecine	Avis favorable le 02/04/2012	CEVU 21/06/2012	FC (f) 600 €- FC (nf) 300 € + droit de base en vigueur	conforme			CREATION
DIU Educatrion pour la santé - Education thérapeutique	Médecine	Avis favorable le 02/04/2012	Avis favorable le 24/05/2012	DS 800 €FC (f) 1 800 €- FC (nf) 800 € + droit de base en vigueur	conforme			CREATION
DIU Neurogériatrie	Médecine	Avis favorable le 05/03/2012	CEVU 21/06/2012	DS 400 €FC (f) 1 400 €- FC (nf) 850 € + droit de base en vigueur	conforme			CREATION
DU Psychiatrie générale	Médecine	Avis favorable le 02/04/2012	CEVU 21/06/2012	FC : 2500 €/an (7 500 €) + droit de base spécifique	Conforme			CREATION
DIU Reconstruction mammaire et de chirurgie oncoplastique et de recours en sénologie carcinologique	Médecine	Avis favorable le 05/03/2012	CEVU 21/06/2012	DS 580 € - FC (f) 790 €- FC (nf) 580 € - + droit de base en vigueur	Conforme			CREATION
DU Petit appareillage	Médecine	Avis favorable le 04/06/2012	CEVU 21/06/2012	DS100 € - FC (f) 500 €- FC (nf)1 000 € - validation du mémoire 150 € + droit de base en vigueur	Conforme			CREATION
DIU Arthroscopie	Médecine	Avis favorable le 04/06/2012	CEVU 21/06/2012	Interne : 274 € Médecins : 490 €	Conforme			CREATION
DU Formation niveau 2 expérimentation animale	Médecine	Avis favorable le 04/06/2012	CEVU 21/06/2012	DS 450€ (Tours et INRA) - Ets Publics 570 €- Extérieurs 950 € + droit de base en vigueur	Conforme			CREATION



DIPLOME D'UNIVERSITE

D.U. ☒ - D.I.U. ☐

Intitulé :

Connaître et utiliser la démarche qualité et la gestion des risques en établissement de santé et en secteur médico-social via Internet

Composante de rattachement : UFR Médecine

Composante ou Université associée :

Avis des rapporteurs observations :

Cadre réservé aux enseignants rapporteurs

Avis du Conseil d'UFR *	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis du CEVU	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis de la commission des moyens	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Décision du CA	☐ favorable	☐ défavorable	En date du

* Rubrique à compléter par l'U.F.R.

Enseignant(s) responsable(s) (2 au maximum)	Nom : BERTRAND Philippe		Statut : MCU-PH Section CNU : 46-04		
	UFR de rattachement : UFR Médecine Tours		Téléphone : 02 47 47 80 79 E-mail : bertrand@med.univ-tours.fr		
	Nom :		Statut :		
	UFR de rattachement :		Téléphone : E-mail :		
Niveau d'entrée dans le cycle (préciser le cycle)	☐ pré-universitaire ☐ 1 ^{er} cycle ☐ 2 ^{ème} cycle ☐ 3 ^{ème} cycle				
Niveau de sortie interministériel (préciser le niveau)	☐ niveau 1 (Bac + 5) ☒ niveau 2 (Bac 4 + 3) ☒ niveau 3 (Bac 2 + 1)				
Public(s) concerné(s)	☐ formation initiale ☒ poursuite d'études ☒ formation continue				
Objectif(s)	Faire acquérir aux stagiaires une autonomie dans la mise en place de la démarche qualité dans son unité, son service ou son pôle. Former les stagiaires aux concepts, outils et méthodes dans le domaine de la qualité et le management des risques en établissements de santé et secteur médico-social. Mettre en place un programme d'amélioration de la qualité à partir d'une approche processus, un système de gestion documentaire, une analyse de dysfonctionnement. Maîtriser les éléments de pilotage du système de management de la qualité, de la gestion des risques et de leurs indicateurs.				
Originalité	Enseignement à distance par Internet, tutoré avec 3 présentiels obligatoires d'une journée chacun à dates définies dès l'inscription (dont l'examen final). Progression pédagogique par résolution de problème à partir de la description détaillée et l'analyse d'un processus réel par le stagiaire dans son milieu professionnel et qui fera l'objet du mémoire de stage.				
Capacité d'accueil	20 stagiaires tutorés				
Conditions d'inscription	Appréciées par le comité pédagogique, sur dossier de candidature uniquement. Le comité vérifiera surtout la possibilité pour le stagiaire à décrire un processus sur son lieu de travail. Le stagiaire doit avoir un accès Internet haut-débit. Il doit savoir utiliser un ordinateur, un explorateur de fichier, une messagerie et un navigateur Internet.				
Durée totale de la formation :	Cours TP TD = 21 heures de présentiel	Stages	Autre(s) 40 heures de travail personnel par le stagiaire		
Production d'un mémoire Oui ☒ Non ☐					
Frais de formation et droits d'inscription : - Montant des frais de formation en Formation Continue : 600 euros pour les personnes ayant un financement entreprise ou une prise en charge OPCA - Montant des frais de formation en Formation Continue : 300 euros pour les personnes prenant en charge leur formation + <i>droits de base en vigueur dans l'établissement (droits d'inscription)</i>					

Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages.... (annexe 1)		
Moyens (préciser les moyens disponibles, les équipements le cas échéant) : Le logiciel de e-learning sera celui de l'ENT de l'université de Tours, avec si possible, le module e- portfolio qui permettra aux stagiaires de se constituer leur dossier de travail et aux enseignants de les suivre à distance. Utilisation du forum et du chat de l'ENT Les stagiaires sont suivis par un tuteur que leur est personnellement affecté et qu'ils peuvent contacter par téléphone ou email. Moyens nécessaires : préparation spécifique des enseignements (matière grise : rédaction d'un référentiel sur la qualité et gestion des risques et autres ressources pédagogiques mis à disposition des étudiants via l'ENT, réalisation de présentation power-point sonorisés accessibles en ligne), publicité, rémunération des tuteurs, logiciel et matériel informatique en état de fonctionnement. 2 présentiels d'une journée (début de l'enseignement et mi-parcours) + présentation du mémoire de fin d'étude.		
Modalités de contrôle des connaissances	nature, durée des épreuves, matières, coefficients, ects (annexe 1) Contrôle continu (présentiels obligatoires) + présentation et discussion du mémoire de stage	
Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation (annexe 2) Ph Bertrand, I Barillot, R Papon, E Rusch, H Du Portal, MC Lanoue, B Malivoir		
Evaluation financière : (annexe 3)		
Bilan d'activités des années N – 1 et N – 2 (annexe 4) Sans objet (demande de création)		
Observations particulières : Ce DU est plus particulièrement destiné aux professionnels de santé soignants ou administratifs intervenant dans un établissement de santé, dans le secteur médico-social ou l'hospitalisation à domicile : Cadres de santé, infirmières, sages-femmes, médecins, pharmaciens, directeurs, ingénieurs biomédicaux, techniciens de laboratoire et toute personne désirant s'investir dans la démarche qualité de son unité, son service ou son pôle. Le principe de l'enseignement à distance favorise tout particulièrement les professionnels en activité ; il n'y a que 3 présentiels obligatoires (dont la soutenance de mémoire). La pédagogie par résolution de problèmes et la description et l'analyse d'un processus sur le terrain devraient faciliter l'apprentissage actif des stagiaires et leur permettre de mettre en place une démarche qualité, une aide à l'évaluation de pratique professionnelle et une gestion de risques et de dysfonctionnements dans son unité, son service ou son pôle.		
Date d'ouverture : octobre 2012		

**Date et signature du ou des
responsable(s) de la formation**

15 février 2012
Philippe BERTRAND



Université François-Rabelais de TOURS

Annexe 1 MAQUETTE DIPLOME UNIVERSITAIRE

U.F.R : Médecine Diplôme : **Connaître et utiliser la démarche qualité et la gestion des risques en établissement de santé et en secteur médico-social via Internet**

Filière : _____ Nom du responsable du diplôme : **Philippe BERTRAND**

UNITES D'ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
Analyse systémique et approche processus Eléments de gestion documentaire qualité	Présentiel 1 (présence obligatoire, date fixée à l'avance) Explication de la méthode de travail axé sur le mémoire		7			CC				
Contexte règlementaire et contraintes actuelles Introduction aux normes ISO Gestion des risques, vigilances, signalement et analyse des dysfonctionnements	Auto-formation par résolution de problèmes via Internet Articles à lire et à commenter Référentiel à consulter, constitution d'un e-portfolio sur l'ENT (cours à préparer par les enseignants)									
Approche processus (suite) : Input, Output, Consignes, Ressources, Gestion des risques, Pilotage Programme d'Amélioration continue de la Qualité (PAQ), conduite d'un groupe projet Mesures et traçabilité Point sur les mémoires	Présentiel 2 (présence obligatoire, date fixée à l'avance) Point sur les mémoires		7							
Indicateurs de pilotage (activité, coût, efficacité) Les outils de la qualité et outils HAS (audit, enquête de satisfaction, échantillonnage, techniques d'analyse de données, RMM, EPP, retours d'expériences ...)	Auto-formation par résolution de problèmes via Internet Articles à lire et à commenter Référentiel à consulter, constitution d'un e-portfolio sur l'ENT (cours à préparer par les enseignants). Suivi des stagiaires par les tuteurs									
Présentation du mémoire	Examen final : une seule session, présence obligatoire : présentation et discussion du mémoire, commentaires des autres stagiaires		7			ET/O	NA			
Total = x h/par étudiant (CM+TD+TP) 21 h tp + 40 h travail personnel + 3h tutorage du stagiaire										

* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 2 FICHE "ENSEIGNANTS"

Intitulé du D.U. (ou D.I.U.) Connaître et utiliser la démarche qualité et la gestion des risques en établissement de santé et en secteur médico-social via Internet

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation		
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse, téléphone, adresse électronique, fax, UFR de rattachement pour les enseignants)	
Philippe BERTRAND , MCU-PH CHU de Tours Santé publique 46-04	Service d'imagerie médicale, CHU Tours, Hôpital Bretonneau, 2 Bd Tonnellé - 37044 Tours Cedex 9 0247478079, bertrand@med.univ-tours.fr , UFR Médecine	
Isabelle BARILLOT , PU-PH CHU de Tours Cancérologie	Centre Régional Universitaire de Cancérologie Henry S. Kaplan CHU de Tours, Hôpital Bretonneau, 2 Boulevard Tonnellé 37044 Tours Cedex 9, 0247478044, i.barillot@chu-tours.fr UFR Médecine	
Emmanuel RUSCH , PU-PH CHU de Tours Santé publique 46-01	SIMEES, CHU de Tours, Hôpital Bretonneau, 2 Boulevard Tonnellé 37044 Tours Cedex 9, 0247476952, , 0247476952, e.rusch@chu-tours.fr	
René PAPON , cadre supérieur de santé, chargé de mission au CHU de Tours	CHU Tours, Hôpital Bretonneau - 2 Bd Tonnellé - 37044 Tours Cedex 9, 0234389530, r.papon@chu-tours.fr	
Hugues DE BOUËT DU PORTAL , Pharmacien-Praticien Hospitalier au CHU de Tours	Omédit région Centre - Hôpital Bretonneau - 2 Bd Tonnellé - 37044 Tours Cedex 9 0234389490, h.duportal@chu-tours.fr	
Mary-Christine LANOUE Pharmacien-Praticien Hospitalier au CHU de Tours	Pharmacien coordinateur, Omédit région Centre - Hôpital Bretonneau - 2 Bd Tonnellé - 37044 Tours Cedex 9 0234389403, mclanoue@omedit-centre.fr	
Bettina MALIVOIR , Sage-Femme, CHU de Tours	Centre Régional Universitaire de Cancérologie Henry S. Kaplan CHU de Tours, Hôpital Bretonneau, 2 Boulevard Tonnellé 37044 Tours Cedex 9, 0247478625, b.malivoir@chu-tours.fr Chargée d'enseignement en Droit médical-Recherche clinique-Faculté de Pharmacie-Tours	

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 1 FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES D.U. – D.I.U. HORS SUFCO

NATURE des DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
Intervenants vacataires		
Heures TD		
Charges		
Prestations sur facture		
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels		
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers		
Total frais pédagogiques		
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
Total frais déplacements		
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		
Total frais généraux		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		à fixer par la composante
TOTAL 1		
Reversement à l'Université (= Total 1* 20/80)		soit 20 % du total
TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale		
Coût de la formation (total 2)		
Effectif minimum		
Droit d'inscription spécifique proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)		

EN CAS DE DIFFICULTES pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 – 2 ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE D.U. – D.I.U. SUFCO

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).

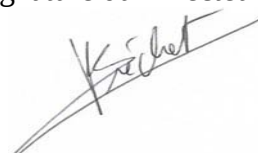
Groupe spécifique en formation continue	U. F. R. : Médecine
Effectif prévisionnel : 10	Responsable : Dr Philippe BERTRAND
	Date de début : Octobre 2012
	Date de fin : Juin

PREVISION de RECETTES		
4 conventions entreprises	600.00 €	3 600.00 €
6 contrats individuels	300.00 €	1 200 .00 €
10 droits d'inscription	181,57 €	1 815.70 €
TOTAL RECETTES		6 615,70 €

PREVISION de DEPENSES		
Enseignement face à face		3 763.00 €
Activités périphériques		€
Frais pédagogiques		801.83 €
Service de formation continue		2 050.87 €
Autres services centraux		€
	Sous-total	€
	Solde composante	€
TOTAL DEPENSES		6 615.70 €

DETAIL des DEPENSES PREVUES		
Enseignements (face à face)	Rémunérations brutes	2 182.54 €
	Charges sociales et fiscales	1 580.46 €
	Total face à face	3 763.00 €
Activités périphériques	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Indemnité de responsabilité pédagogique	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total activités périphériques	€
Frais pédagogiques directs	Frais de déplacements enseignants	€
	Autres frais directs	801.83 €
	Total frais pédagogiques directs	801.83 €
Charges de fonctionnement du service de formation continue	Frais de fonctionnement du service	2 050.87 €
	Total SUFCO	2 050.87 €
Contribution aux dépenses communes de l'Université	12 % du montant des conventions	€
	Total Université	€
Solde composante	Participation aux frais de fonctionnement	€
	Total solde	€

Signature du Directeur du SUFCO



Mme Véronique BRECHET



DIPLOME D'UNIVERSITE

D.U. ☐ - D.I.U. ☒

Intitulé : Diplôme inter-universitaire "Education pour la santé / Education thérapeutique"

Composante de rattachement : UFR de Médecine (laboratoire de santé publique)

Composante ou Université associée : Université de Poitiers

Avis des rapporteurs observations :

Cadre réservé aux enseignants rapporteurs

Avis du Conseil d'UFR *	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis du CEVU	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis de la commission des moyens	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Décision du CA	☐ favorable	☐ défavorable	En date du

* Rubrique à compléter par l'U.F.R.

Enseignant(s) responsable(s) (2 au maximum)	Nom : RUSCH Emmanuel	Statut : PUPH Section CNU : 46.01		
	UFR de rattachement : Médecine	Téléphone : 02 47 47 69 52 E-mail : emmanuel.rusch@univ-tours.fr		
	Nom : MARTIN François	Statut : PH		
	UFR de rattachement : Médecine	Téléphone : 02 37 51 54 00 / E-mail : fmartin@ch-dreux.fr		
Niveau d'entrée dans le cycle (préciser le cycle)	☐ pré-universitaire ☐ 1 ^{er} cycle ☒ 2 ^{ème} cycle ☒ 3 ^{ème} cycle			
Niveau de sortie interministériel (préciser le niveau)	☐ niveau 1 (Bac + 5) ☒ niveau 2 (Bac 4 + 3) ☒ niveau 3 (Bac 2 + 1)			
Public(s) concerné(s)	☒ formation initiale ☒ poursuite d'études ☒ formation continue			
Objectif(s)	L'intégration de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique dans le système de santé de façon pragmatique implique de former des acteurs de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique capables de promouvoir la santé dans le territoire. Objectifs scientifiques - S'inscrire dans le champ de la santé publique - comprendre les comportements de santé - développer des compétences Objectifs professionnels - Concevoir ou participer à la mise en oeuvre de programmes nationaux, régionaux ou locaux d'éducation pour la santé - maîtriser les méthodes de gestion de projet, les outils pédagogiques et les outils d'évaluation de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique - intégrer l'éducation thérapeutique dans la pratique clinique au services des patient porteurs de maladies chroniques			
Originalité	- Prise en compte, dans la conception du DIU, des besoins en termes de pratiques professionnelles et d'organisation des soins au regard de l'évolution du système de santé. - Lien étroit avec la réalité des contraintes professionnelles. Importance de la place des professionnels dans l'enseignement. - Anticipation sur la réorganisation en cours du système de santé. - Articulation de ce DIU avec le Plan régional de santé (PRS) du Centre et de Poitou Charentes ainsi qu'avec le schéma régional de prévention de ces deux régions. - Articulation de ce DIU avec la politique et les bonnes pratiques promues par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et par la Haute autorité de santé.			

Capacité d'accueil	30 étudiants, dont 25 places en formation continue et 5 places en formation initiale			
Conditions d'inscription	- Étudiant inscrit dans le 2nd ou 3^e cycle des études médicales, odontologiques ou pharmaceutiques - Professionnel ayant un terrain d'exercice professionnel en rapport avec l'éducation pour la santé ou l'éducation thérapeutique (secteurs sanitaire, médico social, social) - Professionnel ayant au moins 3 années d'expérience professionnelle			
Durée totale de la formation : 165 h	Cours : 53 h TP TD : 112 h	Stages : facultatif	Autre(s)	
Production d'un mémoire Oui ☒ Non ☐				
Frais de formation et Droits d'inscription : - montant des droits spécifiques pour les étudiants : 800 € - montant des frais de formation en Formation Continue : 1800 € pour les personnes ayant un financement entreprise ou une prise en charge OPCA (FAF PM, FIF PL ...) - montant des frais de formation en Formation Continue : 800 € pour les personnes prenant en charge leur formation + <i>droits de base en vigueur dans l'établissement</i>				
Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages.... <i>(annexe 1)</i>				

Moyens (préciser les moyens disponibles, les équipements le cas échéant) : Moyens logistiques : Université de Tours/Orléans, Université de Poitiers Moyens humains : enseignants des universités et professionnels de l'éducation pour la santé/éducation thérapeutique, santé publique.		
Modalités de contrôle des connaissances	nature, durée des épreuves, matières, coefficients, ects <i>(annexe 1)</i>	
Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation <i>(annexe 2)</i>		
Evaluation financière : <i>(annexe 3)</i>		
Bilan d'activités des années N – 1 et N – 2 <i>(annexe 4)</i>		
Observations particulières : Le DU ESET comprend un tronc commun qui se divise en deux options, l'une éducation pour la santé et l'autre éducation thérapeutique. Chaque étudiant suit le tronc commun puis choisi l'option qu'il souhaite.		
Date d'ouverture : 2004-2005 (sous forme de DU) Octobre 2012 (DIU)		

**Date et signature du ou des
responsable(s) de la formation**

Université François-Rabelais de TOURS

Annexe 1 MAQUETTE DIPLOME UNIVERSITAIRE

U.F.R. :

Diplôme :

Filière :

Nom du responsable du diplôme : RUSCH Emmanuel

UNITES D'ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
UE1 (tronc commun) Santé et comportements de santé	EP1 Santé et comportements de santé Concept de santé et déterminants de santé Du modèle bio-médical à l'approche globale de la promotion de la santé. Représentations de la santé des étudiants. Approche globale des facteurs induisant un état de santé pour une population donnée Déterminants des comportements de santé, concept de conduites à risques Modèles explicatifs des comportements de santé. Apports de la sociologie, de la psychologie et de l'anthropologie de la santé. Typologies des conduites à risques, représentations du risque, place du risque dans la société.	11	6		2	CC	E	CC	E	8
UE 2 (tronc commun) L'éducation pour la santé dans le champ de la santé publique	EP2 L'éducation pour la santé dans le champ de la santé publique Concept et politiques de santé publique Santé publique, système de santé en France. Prévention, éducation, promotion de la santé, santé communautaire, compétences psychosociales, éducation thérapeutique Education pour la santé Place de l'EPS dans la santé publique. Rôle des comportements dans la mortalité et morbidité évitables. L'éducation thérapeutique dans le système et les politiques de santé.	9	11		2	CC	E	CC	E	6

UE3 (tronc commun) Méthodologie de projet en promotion de la santé	EP3 Méthodologie de projet en promotion de la santé Étapes de projet Sources de financements	5	1		1	CC	E	CC	E	6
UE4 (tronc commun) Santé, éducation et précarité	EP4 Santé, éducation et précarité Concept de précarité. Dimensions de la précarité. Interrelations entre santé et précarité. Politiques de lutte contre la précarité. Précarité et éducation pour la santé. Présentations et analyse d'expériences d'actions d'éducation pour la santé auprès de personnes en situation de précarité. Études de cas	2	11		2	CC	E	CC	E	6
UE5 (EPS) Méthodologie de projet en EPS	EP5 : Méthodologie de projet en EPS Diagnostic de santé d'une communauté Définition des priorités et formulation des objectifs Gestion de projet Évaluation de projet	6	18		2	CC	E	CC	E	8
UE6 (EPS) Méthodes et outils pédagogiques	EP6 : Méthodes et outils pédagogiques Place de l'outil en éducation pour la santé. Techniques d'animation de groupe. L'accompagnement et le conseil individuel en éducation pour la santé	2	29		3	CC	E	CC	E	6
UE7 (EPS) EPS et prévention des dépendances	EP7: EPS et prévention des dépendances Problématique, étude de cas, mise en situation	6	11		2	CC	E	CC	E	6
UE8 (EPS) Éducation affective et sexuelle	EP8: Éducation affective et sexuelle Problématique, étude de cas, mise en situation	6	14		2	CC	E	CC	E	8
UE9 (EPS) EPS nutrition/alimentation	EP9: EPS nutrition/alimentation Problématique, étude de cas, mise en situation	6	11		2	CC	E	CC	E	6

UE10 (ETP) Méthodologie de projet en ETP	EP10: Méthodologie de projet en ETP Méthodologie de la démarche éducative Structurer l'éducation thérapeutique à l'hôpital, en pratique libérale et en réseau	7	24		3	CC	E	CC	E	10
UE11 (ETP) Psychologie de la santé	EP11: Psychologie de la santé Le vécu de la maladie chronique par le patient Observance, compliance, adhésion	7	10		2	CC	E	CC	E	6
UE12 (ETP) Relation soignant-patient- familles	EP12: Relation soignant-patient- familles Ecoute, relation d'aide et counselling dans la relation interpersonnelle L'animation d'un groupe de patient	6	25		3	CC	E	CC	E	10
UE 13 (ETP) ETP du patient asthmatique et de sa famille	EP13: ETP du patient asthmatique et de sa famille Rappels théoriques sur la physiopathologie de l'asthme et ses traitements. Compétences à acquérir par le patient asthmatique, exemples de programmes existants. Mises en situations.	2	3		1	CC	E	CC	E	3
UE 14 (ETP) ETP du patient diabétique et de sa famille	EP14: ETP du patient diabétique et de sa famille Rappels théoriques sur la physiopathologie de l'asthme et ses traitements. Compétences à acquérir par le patient asthmatique, exemples de programmes existants. Mises en situations.	2	9		1	CC	E	CC	E	6

UE 15 (ETP) ETP du patient à risque cardio-vasculaire et de sa famille	EP15: ETP du patient à risque cardio-vasculaire et de sa famille Rappels théoriques sur la physiopathologie de l’asthme et ses traitements. Compétences à acquérir par le patient asthmatique, exemples de programmes existants. Mises en situations.	2	9		2	CC	E	CC	E	6
UE 16 (ETP) ETP du patient atteint de cancer et de sa famille	EP16: ETP du patient atteint de cancer et de sa famille Rappels théoriques sur la surveillance, l’annonce du diagnostic, de la rechute et des complications. Apports de la démarche éducative dans la prise en charge du patient cancéreux..	0	3		1	CC	E	CC	E	3
Total = x h/par étudiant (CM+TD+TP)										

* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.

Option 1 : Education pour la Santé (EPS)

Option 2 : Education Thérapeutique (ETP)

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 2 FICHE "ENSEIGNANTS"

Intitulé du D.U. (ou D.I.U.)

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation		
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse, téléphone, adresse électronique, fax, UFR de rattachement pour les enseignants)	
Enseignants des Universités		
-RUSCH Emmanuel, PU-PH, médecin santé publique	Université Tours	
-GUILLON Leslie, CCA, médecin santé publique	Université Tours	
-MOKOUNKOLO René, MCU, Département de psychologie	Université Tours	
-COURTOIS Robert, MCU, Département de psychologie	Université Tours	
- ALBOUY LLATY Marion, AHU, médecin de santé publique	Université Poitiers	
-MIGEOT Virginie, MCU-PH, santé publique	Université Poitiers	
Professionnels		
-DECELLE Béatrice, infirmière	CH Victor Jousselin, DREUX	
-DRAHI Eric, médecin généraliste	Orléans (St Jean de Bray)	
-DUCRET Monique, infirmière	CH Victor Jousselin, DREUX	
-MARTIN François, Praticien hospitalier,	CH Victor Jousselin, DREUX	
-NEULLAS Myriam, Directrice	CESEL, CHARTRES	
-WALKER Philippe, médecin	DELF Centre - Diabète Education de Langue Française CH de BOURGES CHARTRES	
-GUEGUEN Catherine, gynécologue sexologue	CESEL	
- BRULE Solene, Coordinatrice	CHU Poitiers	
- AUBRY Philippe, PH	CHU Poitiers	
- UNDERNER Michel, PH	CHU Poitiers	
-BRETON Isabelle, Médecin	ARS Poitou Charentes	

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 1 FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES D.U. – D.I.U. HORS SUFCO

NATURE des DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
Intervenants vacataires		
Heures TD		
Charges		
Prestations sur facture		
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels		
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers		
Total frais pédagogiques		
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
Total frais déplacements		
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		
Total frais généraux		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		à fixer par la composante
TOTAL 1		
Reversement à l'Université (= Total 1* 20/80)		soit 20 % du total
TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale		
Coût de la formation (total 2)	Droit spécifique étudiant 800 euros	
Effectif minimum		
Droit d'inscription spécifique proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)	Droits d'inscription (niveau licence)	

EN CAS DE DIFFICULTES pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 – 2 ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE D.U. – D.I.U. SUFCO

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).

Groupe spécifique en formation continue	U. F. R. : Médecine
Effectif : 18	Responsable : Pr Emmanuel RUSCH
	Date de début : octobre 2012
	Date de fin : juin 2013

PREVISION de RECETTES		
10 conventions entreprises	1800.00 €	18 000.00 €
8 conventions individuelles	800.00 €	6 400.00 €
18 droits d'inscription	181.57 €	3 268.26 €
TOTAL RECETTES		27 668.26 €

PREVISION de DEPENSES	
Enseignement face à face	11 601.10 €
Activités périphériques	€
Frais pédagogiques	7 490.00 €
Service de formation continue	8 577.16 €
Autres services centraux	€
Sous-total	€
Solde composante	€
TOTAL DEPENSES	27 668.26 €

DETAIL des DEPENSES PREVUES		
Enseignements (face à face)	Rémunérations brutes	6 728.63 €
	Charges sociales et fiscales	4 872.47 €
	Total face à face	11 601.10 €
Activités périphériques	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Indemnité de responsabilité pédagogique	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total activités périphériques	€
Frais pédagogiques directs	Frais de déplacements enseignants	3 490.00 €
	Autres frais directs	4 000.00 €
	Total frais pédagogiques directs	7 490.00 €
Charges de fonctionnement du service de formation continue	Frais de fonctionnement du service	8 577.16€
	Total SUFCO	8 577.16 €
Contribution aux dépenses communes de l'Université		€
Total Université		€
Solde composante	Participation aux frais de fonctionnement	€
	Total solde	€

Signature du Directeur du SUFCO



Madame Véronique BRECHET



N° reçu au SEVE le.....

DIPLOME D'UNIVERSITE

D.U. ☐ - D.I.U. X

Intitulé : NEUROGERIATRIE

Composante de rattachement : UFR Médecine

Composante ou université associée : Universités P et M Curie (Paris) et Lyon

Avis d'expertise observations :

Cadre réservé aux enseignants experts

Avis du Conseil d'UFR	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis du CEVU	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis de la commission des moyens	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis du CA	☐ favorable	☐ défavorable	En date du

* En cas de suppression, ne compléter que la 1^{ère} page.

Enseignant(s) responsable(s) (2 au maximum)	Nom : HOMMET Caroline	Statut : Professeur des Universités- Praticien Hospitalier au CHRU Tours	
	UFR de rattachement : Médecine	Section CNU : 53 Téléphone : 02 34 37 89 52 Fax : 02 47 47 97 01 E-mail : hommet@med.univ-tours.fr	
	Nom : MONDON	Statut : Praticien Hospitalier	
	UFR de rattachement : Médecine	Téléphone : 02 34 37 89 52 Fax : 02 47 47 97 01 E-mail : karl.mondon@univ-tours.fr	
Niveau d'entrée (préciser le cycle) Niveau d'entrée dans le diplôme	☐ pré-universitaire ☐ 1 ^{er} cycle ☐ 2 ^{ème} cycle ☒ 3 ^{ème} cycle		
Niveau de sortie interministériel (préciser le niveau)	☒ niveau 1 (Bac + 5) ☐ niveau 2 (Bac 4 + 3) ☐ niveau 3 (Bac 2+1)		
Public(s) concerné(s)	☒ formation initiale ☐ poursuite d'études ☒ formation continue		
Objectif(s)	L'objectif principal de ce DIU est d'améliorer la prise en charge des pathologies neurologiques des patients âgés en service de gériatrie ou de neurologie en France, avec l'acquisition d'une compétence dans l'évaluation du patient, la rationalisation des explorations et la prise en charge aussi bien en urgence qu'au long cours. De plus, cet enseignement a pour objectif la sensibilisation aux problématiques liées à l'âge, à la polypathologie et à la polymédication, l'évaluation et la prise en charge des affections neurologiques chez le patient âgé, le développement de compétences transversales et multidisciplinaires, et la connaissance de la filière gériatrique, du pré-hospitalier à l'aval de la gériatrie aiguë jusqu'aux institutions (USLD et EHPAD).		
Originalité	Il n'existe actuellement aucun enseignement regroupant l'ensemble des pathologies neurologiques en le situant de plus spécifiquement dans le contexte de la population âgée. Un DIU de neuro-gériatrie représente donc d'une part une formation complémentaire pour des médecins gériatres (ou médecins s'intéressant à cette population) et une formation spécialisée pour des neurologues. La cible de cet enseignement est donc en priorité les neurologues et les gériatres, les internes en médecine, mais aussi des médecins généralistes participant à la filière de prise en charge des patients âgés.		
Capacité d'accueil	Un effectif de 50 étudiants par session est envisagé (soit de 15 à 20 inscrits par faculté).		

Conditions d'inscription	<i>Droit spécifique :</i> + droits de base en vigueur dans l'établissement Un effectif de 50 étudiants par session est envisagé (soit de 15 à 20 inscrits par faculté). Le public concerné comprend les internes en médecine, les médecins diplômés, généralistes ou spécialistes d'organes, ayant terminé leurs études médicales, et ayant à prendre en charge des patients âgés ou souhaitant les prendre en charge dans une pratique future. Les médecins hospitaliers, salariés et libéraux pourront s'inscrire. Les spécialités suivantes seront privilégiées dans la délivrance de l'autorisation d'inscription : neurologie, gériatrie, psychiatrie, médecine générale, médecine physique et rééducation. La sélection des étudiants admis à s'inscrire est faite sur dossier comportant le curriculum vitae et une lettre de motivation du candidat, éventuellement complété par des lettres de soutien des autorités de tutelles de l'étudiant (chef de service, directeur d'hôpital, etc...) soulignant l'intérêt de la formation. La sélection serait effectuée par chacun des responsables du DIU dans les 3 facultés constituantes. La France serait ainsi découpée en 3 grandes régions rattachées chacune à l'une des facultés constituantes : Grand Ouest + sud-ouest + Centre pour Tours ; Paris + Nord + est + Normandie pour Paris VI ; sud d'un axe Besançon –Toulouse pour Lyon. En fonction du nombre de dossiers reçu par chacun des sites organisateurs, une redistribution de certains dossiers, émanant de lieux « frontières » déterminés par la répartition théorique, pourrait se faire pour avoir un nombre d'inscrit équilibré selon les différents sites du DIU.			
Durée totale de la formation : une année universitaire 95 h 30	Cours L'enseignement est réalisé sur 1 an et comprend : - 1 journée et ½ par module (soit 8h + 4h) x 7 correspondant à 84 heures d'enseignement théorique; - ½ journée de synthèse et révisions; - ½ journée d'examen final Soit un total de 15 journées correspondant à 92 heures d'enseignement; Il faut ajouter à cela 30 mn de test de concordance de script à l'issue de chacun des 7 modules soit 3h30. Cela représente un volume horaire total de 95h30. Le programme détaillé des modules figure en annexe TP néant TD néant	Stages : néant	Autre(s)	
Production d'un mémoire Oui ☐ Non ☒				
Droits d'inscription : - montant des droits spécifiques pour les étudiants : 400 € - montant des frais de formation en Formation Continue : 1400 € pour les personnes ayant un financement entreprise ou une prise en charge OPCA (FAF PM, FIF PL ...) - montant des frais de formation en Formation Continue : 850 € pour les personnes prenant en charge leur formation + droits de base en vigueur dans l'établissement				

Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages....

(annexe 1)

- Organisation: 7 modules de 1 journée 1/2 par mois d'octobre à mai (sauf février) et déroulement sur 1 an. Une journée au mois de juin sera consacré à une synthèse/révision et à l'évaluation finale. Les enseignements communs avec diffusion des enregistrements se feront sur une journée et une demi journée sera consacrée à des cas cliniques communs pour tous mais discutés avec les animateurs "locaux".
- Les enseignements se dérouleront dans chacune des facultés constitutives avec une **répartition des différents modules qui seront organisé à tour de rôle par les 3 sites**. Les enseignements théoriques auront lieu sur une journée et les discussions sur cas cliniques sur une demi-journée.

Après contact avec le Dr Dominique Hasboun (UPMC Paris 6) les **cours théoriques seront enregistrés dans la ville responsable du module** d'enseignement en utilisant le logiciel Distens. Ceci permettra de diffuser les cours dans les 2 autres sites où les étudiants se seront inscrits, sans les obliger à se déplacer jusqu'à la ville organisatrice du module. **Les étudiants viendront assister aux cours théoriques dans leur site d'inscription en présence de l'enseignant responsable de ce site**. Cette formule permettra d'assurer une interactivité avec les étudiants. Cela nécessitera un décalage temporel avec une diffusion en différé des enseignements théoriques dans les 2 sites non organisateurs du module. Des précautions seront donc à prendre pour éviter des fuites possibles des tests de concordance de script (cf ci-dessous). En revanche, **les cas cliniques seront discutés dans chaque ville constituante en présence des étudiants inscrits sur ce site**. Les cas cliniques seront les mêmes dans chaque site, fournis par l'enseignant organisateur du module avec une trame de correction.

A l'avenir, on pourra envisager de faire l'enseignement à distance pour les étudiants demeurant loin des sites organisateurs avec une plate forme virtuelle d'interactivité. Cela pourrait permettre d'augmenter le nombre d'étudiants inscrits.

- L'enseignement se répartit en modules **de 1j ½ journées** consécutives (jeudi et vendredi) une fois par mois selon le programme prévisionnel suivant :
 - Module 1 : Octobre (J1-J2) (Paris)
 - Module 2 : Novembre (J3-J4) (Lyon)
 - Module 3 : Décembre (J5-J6) (Tours)
 - Module 4 : Janvier (J7-J8) (Lyon)
 - Module 5 : Mars (J9-J10) (Paris)
 - Module 6 : Avril (J11-J12) (Tours)
 - Module 7 : Mai (J13-J14) (Paris)
 - Module 8 : Juin (J15) révisions sur cas cliniques (1/2 j) examen sur cas cliniques (dans chaque ville : Paris, Tours, Lyon)

L'enseignement (pour Tours) se déroulera sur le site de la Faculté de Médecine (Tonnellé), Université F Rabelais.

	Moyens (préciser les moyens disponibles, les équipements le cas échéant) : Nous souhaitons créer un DIU de neuro-gériatrie selon les principes suivants : • Création d'un enseignement grâce à la collaboration d'universitaires ayant dans ce domaine une compétence reconnue dans différentes universités. Cela s'appuie sur l'existence d'un groupe de travail de neuro-gériatrie au sein de la société française de gériatrie et gérontologie (SFGG). Trois facultés sont « constitutantes » de ce DIU : Lyon , Paris (UPMC) et Tours. • Permettre ainsi la formation complémentaire des différents spécialistes (neurologue, gériatre, psychiatre, généraliste) amenés à prendre en charge cette population, quelle que soit leur spécialité d'origine, de façon à ce que les différents acteurs de l'équipe multidisciplinaire impliqués dans la prise en charge d'un patient âgé, partagent un socle commun de connaissances. • Cet enseignement étant destiné à des médecins en activité, l'enseignement sera délivré principalement dans un espace de temps restreint et compact. • L'équipe enseignante comporte différents spécialistes (neurologues, gériatres, urgentistes, anesthésistes-réanimateurs, cardiologues, neurochirurgiens, psychiatres, rééducateurs, médecins de santé publique) traduisant l'approche multidisciplinaire de la prise en charge des patients âgés. Cette diversité de l'équipe enseignante favorisera l'échange et la comparaison des points de vue des différents spécialistes. • Les enseignements se dérouleront dans chacune des facultés constitutantes avec une répartition des différents modules permettant d'organiser à tour de rôle les différents modules. Les enseignements théoriques auront lieu sur une journée. En revanche, les cas cliniques seront discutés dans chaque ville constitutive à partir de cas clinique et d'une trame de correction fournie par l'enseignant organisateur. • L'évaluation de l'enseignement est originale, et fait appel à une méthode peu utilisée en France, développée au Canada, le Test de Concordance de Script. Cette méthode est facile à construire, facile à corriger, et met le candidat en situation authentique. Surtout, cette méthode s'applique particulièrement bien à la problématique de la polypathologie chez le patient âgé et aux situations difficiles générées par les pathologies neurologiques. En effet, le TCS est conçu pour mesurer la capacité de chaque médecin à raisonner en contexte d'incertitude (données disponibles incomplètes, ambiguës ou imprécises) et de résoudre des problèmes mal définis (but à atteindre peu clair, plusieurs solutions possibles). Elle évalue non seulement les acquis du candidat (socle de connaissances), mais elle permet d'analyser ses capacités de raisonnement en conditions difficiles comme c'est souvent le cas en neuro-gériatrie. Cet enseignement s'adresse à des médecins qui ont déjà reçu une formation médicale de base et utilise les moyens de la formation universitaire spécialisée qui comprennent : - Des cours théoriques nécessaires pour l'acquisition de connaissances spécialisées dans le cadre de la prise en charge des patients âgés, mais aussi dans le domaine de l'organisation du fonctionnement des structures, des réseaux et liens existant avec la ville, la stratégie et de l'évaluation. - La discussion de cas cliniques concrets pour obtenir une démarche diagnostique et thérapeutique adaptée suivant la méthode pédagogique d'apprentissage par résolution de cas cliniques. La formation est effectuée au cours d'une même année universitaire et comprend 80 heures de cours théoriques. L'enseignement est réalisé sur 1 an et comprend : - 1 journée et ½ par module (soit 8h + 4h) x 7 correspondant à 84 heures d'enseignement théorique; - ½ journée de synthèse et révisions; - ½ journée d'examen final soit un total de 15 journées correspondant à 92 heures d'enseignement; Il faut ajouter à cela 30 mn de test de concordance de script à l'issue de chacun des 7 modules soit 3h30. Cela représente un volume horaire total de 95h30.	
Modalités de contrôle des connaissances	nature, durée des épreuves, matières, coefficients Le contrôle des connaissances comprend : - Une série de Test de Concordance de Script (TCS) en fin de chaque module d'enseignement, pour une durée de 30 minutes portant sur la journée d'enseignement ; - Un examen final portant sur un ou plusieurs cas cliniques avec réponses courtes (format ECN). L'examen se déroulera en même temps sur les 3 villes organisatrices et chaque étudiant devra passer l'examen dans sa ville d'inscription. - Une seule absence d'une journée sur les journées d'enseignement sera autorisée. Comme l'enseignement enregistré par le site organisateur du module sera temporellement décalé dans sa diffusion aux deux autres sites, il y a un risque	

	théorique de diffusion de l'épreuve de TCS des étudiants entre eux. Pour éviter toute tricherie, seront élaborés par module un pool de TCS au sein duquel un tirage au sort sera effectué permettant d'obtenir « deux jeux de TCS ». L'un sera proposé par la ville organisatrice et l'autre par les 2 villes qui diffuseront les enseignements en différé par rapport au site organisateur du module. Il y aura obligation alors d'avoir les mêmes jours d'enseignement et de faire à la même heure. L'obtention du diplôme nécessite, d'avoir satisfait aux obligations de présence, d'obtenir la moyenne générale aux TCS et d'avoir la moyenne à l'examen sur cas clinique. En cas de non obtention par un candidat de l'ensemble des conditions pour être validé, il pourra être autorisé à redoubler après accord du Jury. Dans ce cas, le candidat pourra garder le bénéfice des notes de l'année précédente. Les modalités de redoublement seront fixées par le jury au cas par cas ainsi que le tarif de ré-inscription.	
Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation (annexe 2)		
Evaluation financière : (annexe 3)		
Bilan d'activités des années N – 1 et N – 2 (annexe 4)		
Observations particulières :		
Date de 1^{ère} mise en place : octobre 2012		

**Date et signature du ou des
responsable(s) de la formation**

22 février 2012



Université François-Rabelais de TOURS

Annexe 1 MAQUETTE DIPLOME UNIVERSITAIRE

U.F.R : Médecine

Diplôme : NEUROGERIATRIE

Filière :

Nom du responsable du diplôme (pour le site de Tours) : Pr HOMMET Caroline

UNITES D'ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
Module 1 : Neurogériatrie généralités	Journée 1 Epidémiologie neuro-gériatrique, filières et démographie. Raisonnement gériatrique. Journée 2 Examen neurologique normal y compris neuropsychologique chez le sujet âgé.	12 + 30 mn								
Module 2 : Pathologie neurovasculaire	Journée 3 AVC : diagnostic et prise en charge en urgence Journée 4 AVC : prévention, rééducation-réadaptation, problèmes éthiques	12 + 30 mn								
Module 3 : Epilepsie (Tours)	Journée 5 Epilepsie : spécificité diagnostique chez le sujet âgé (clinique, EEG...) . Journée 6 Epilepsie : traitement, prise en charge de l'état de mal.	12 + 30 mn								
Module 4 : Confusion - démences	Journée 7 Démence et confusion : démarche diagnostique et particularités. Journée 8 Prise en charge globale et thérapeutique non médicamenteuses	12 + 30 mn								
Module 5: Syndromes parkinsoniens	Journée 9 Diagnostics des syndromes parkinsoniens et autres mouvements anormaux involontaires. Journée 10 Prise en charge des syndromes parkinsoniens.	12 + 30 mn								
Module 6 : Troubles psycho comportementaux	Journée 11 Troubles psycho-comportementaux et liens avec les pathologies neurologiques Journée 12 Prise en charge des troubles psycho-comportementaux	12 + 30 mn								
Module 7 : Pathologie neuromusculaires- pathologies neurochirurgicales	Journée 13 Bilan et prise en charge des principales pathologies neuro-musculaires Bilan et prise en charge des principales pathologies neuro-chirurgicales Journée 14 Cas clinique et test de concordance de script	12 + 30 mn								
Module 8: Révisions sur cas cliniques- examen	Journée 15 révisions sur cas cliniques (1/2 j), examen sur cas cliniques (1/2 j) (dans chaque ville : Paris, Tours, Lyon)	8								

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Total = x h/par étudiant (CM+TD+TP) : 95 h 30 de CM

* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.

Annexe 2
FICHE “ ENSEIGNANTS ”

Intitulé du D.I.U NEUROGERIATRIE

Date de mise en place du D.U.

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation

Nom, statut et discipline	Le DIU de neuro-gériatrie sera coordonné par le Pr. Marc Verny (Université Pierre et Marie Curie), le Pr Pierre Krolak-Salmon (Lyon) et le Pr Caroline Hommet (Tours). Le comité directeur de ce DIU sera constitué (outre les 3 coordonnateurs régionaux) par les membres du groupe de travail de neuro-gériatrie de la SFGG avec le Pr Gilles Berrut (Nantes), les Dr Sandrine Harston (Bordeaux) et Denise Strubel (Nîmes). L'équipe d'enseignants comprend des praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires qui participent à l'enseignement du DES et/ou de DU de Neurologie et à la Capacité et au DESC de gériatrie, et qui exercent leur activité clinique dans des services de neurologie, de gériatrie, et de différentes spécialités. Un comité pédagogique du DU est créé, regroupant parmi les enseignants : - pour l'Université Pierre et Marie Curie du Pr Marc Verny (PU-PH), du Pr Jacques Boddaert (PU-PH), du Dr Sandrine Greffard (PH), du Dr Eric Pautas (PH), et parmi les neurologues envisagés Dr Sophie Dupont, Pr Y Samson, Pr Bruno Eymard, Pr J-Y Delattre, Pr Ph Cornu, Pr Richard Levy. - pour Tours Pr C Hommet, Dr K Mondon, Pr T Constans, Pr B De Toffol (Neurologie) - pour Lyon Pr Pierre Krolak-Salmon, Pr Marc Bonnefoy - pour Nantes Pr Gilles Berrut, Pr Philippe Damier.	
---	--	--

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 1 FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES D. U. – D. I. U. HORS SUFCO

NATURE de DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
Intervenants vacataires		
Heures TD		
Charges		
Prestations sur facture		
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels		
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers		
Total frais pédagogiques		
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
Total frais de déplacements		
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		
Total frais généraux		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		à fixer par la composante
TOTAL 1		
... Reversement à l'Université (= Total 1* 20/78)		soit 20 % du total
TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale		
Coût de la formation (total 2)	Droit spécifique 400 euros	
Effectif minimum		
Droit d'inscription proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)	Droits d'inscription (niveau licence)	

EN CAS DE DIFFICULTES pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

FICHE d'EXECUTION

1°) DROITS :

Effectif	
-----------------	----------------------

Droits	
---------------	----------------------

Total	
--------------	----------------------

Répartition :

UFR (78%)	
------------------	----------------------

Université (20%)	
-------------------------	----------------------

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
------------------------	----------------------

Taux heures T. D.	
--------------------------	----------------------

Total	
--------------	----------------------

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 2 ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE D. U. – D. I. U. SUFCO

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).

Groupe spécifique en formation continue	U. F. R. : MEDECINE
Effectif : 12	Responsable : Pr Caroline HOMMET
	Date de début : octobre 2012
	Date de fin : juin 2013

PREVISION de RECETTES		
5 conventions entreprises	1400.00 €	7 000.00 €
7 conventions individuelles	850.00 €	5 950.00 €
12 droits d'inscription	181.57 €	2 178.84 €
TOTAL RECETTES		15 128.84 €

PREVISION de DEPENSES		
Enseignement face à face		2 546.90 €
Activités périphériques		€
Frais pédagogiques		7 892.00 €
Service de formation continue		4 689.94 €
Autres services centraux		€
	Sous-total	€
	Solde composante	€
TOTAL DEPENSES		15 128.84 €

DETAIL des DEPENSES PREVUES		
Enseignements (face à face)		
	Rémunérations brutes	1 477.20 €
	Charges sociales et fiscales	1 069.70 €
	Total face à face	2 546.90 €
Activités périphériques		
	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Indemnité de responsabilité pédagogique	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total activités périphériques	€
Frais pédagogiques directs		
	Frais de déplacements enseignants	2 400.00 €
	Autres frais directs	5 492.00 €
	Total frais pédagogiques directs	7 892.00 €
Charges de fonctionnement du service de formation continue		
	Frais de fonctionnement du service	4 920.90 €
	Total SUFCO	4 689.94 €
Contribution aux dépenses communes de l'Université		
		€
	Total Université	€
Solde composante		
	Participation aux frais de fonctionnement	€
	Total solde	€

Signature de la Directrice du SUFCO



Madame Véronique BRECHET

Annexe 4
BILAN D'ACTIVITES

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Nombre d'inscrits			
% de réussite			
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
+ Montant du budget pédagogique			
- Montant des droits d'inscriptions			
Coût total de la formation			



N° reçu au SEVE le.....

DIPLOME D'UNIVERSITE

D.U. ☒ - D.I.U. ☐

Intitulé : **PSYCHIATRIE GENERALE**

Composante de rattachement : Médecine

Composante ou université associée :

Avis d'expertise observations :

Cadre réservé aux enseignants experts

Avis du Conseil d'UFR	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis du CEVU	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis de la commission des moyens	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis du CA	☐ favorable	☐ défavorable	En date du

* En cas de suppression, ne compléter que la 1^{ère} page.

Enseignant(s) responsable(s) (2 au maximum)	Nom : Philippe Gaillard	Statut : PU-PH		
	UFR de rattachement : Médecine	Section CNU : 49.3		
		Téléphone : Fax : E-mail : philippe.gaillard@univ-tours.fr		
	Nom : Vincent Camus	Statut : PU-PH		
		Section CNU : 49.3		
	UFR de rattachement : Médecine	Téléphone : Fax : E-mail : vincent.camus@univ-tours.fr		
Niveau d'entrée (préciser le cycle) Niveau d'entrée dans le diplôme	☐ pré-universitaire ☐ 1 ^{er} cycle ☐ 2 ^{ème} cycle ☒ 3 ^{ème} cycle			
Niveau de sortie interministériel (préciser le niveau)	☐ niveau 1 (Bac + 5) ☐ niveau 2 (Bac 4 + 3) ☐ niveau 3 (Bac 2+1)			
Public(s) concerné(s)	☐ formation initiale ☐ poursuite d'études ☒ formation continue			
Objectif(s)	La psychiatrie est l'une des disciplines médicales qui font face actuellement à une pénurie majeure de praticiens, en particulier dans les établissements publics de santé. Le décret n°2002-252 du 19 mars 2004 relatif aux "conditions dans lesquelles les docteurs en médecine peuvent obtenir une qualification de spécialiste" stipule que les médecins en exercice <i>"peuvent obtenir une qualification de spécialiste différente de la qualification de généraliste ou de spécialiste qui leur a été initialement reconnue"</i> sous réserve de <i>"justifier d'une formation et d'une expérience qui leur assurent des compétences équivalentes à celles qui sont requises pour l'obtention du diplôme d'études spécialisées ou du diplôme d'études spécialisées complémentaire de la spécialité sollicitée"</i>. La formation vise à dispenser une formation théorique en psychiatrie générale aux médecins en exercice dans un service de psychiatrie qui souhaitent faire une demande de qualification en psychiatrie. Cette formation théorique consiste en l'acquisition d'un socle commun de connaissances requises pour la maîtrise des compétences de diagnostic et de traitement – notamment psychothérapeutiques- des pathologies psychiatriques qui sont nécessaires à l'exercice de la spécialité de psychiatrie.			
Originalité	Il n'existe aucune formation de ce type en région Centre ni dans l'inter-région HUGO.			
Capacité d'accueil	2 à 5 candidats par an, jusqu'à 10			
Conditions d'inscription	Etre titulaire d'un doctorat d'état en médecine français ou équivalent de la CE et exercer dans un établissement public de santé mentale ou dans un service de psychiatrie			
Durée totale de la formation : 441 heures	Cours : 234 TP : 90 TD : 117	Stages : Fonction de praticien dans un service de psychiatrie	Autre(s)	
Production d'un mémoire Oui ☒ Non ☐				
Frais de formation et Droits d'inscription :				
Montant des frais de formation FC : 7 500 euros (2 500 euros par année) + droits de base en vigueur dans l'établissement				
Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages.... (annexe 1)				

Moyens (préciser les moyens disponibles, les équipements le cas échéant) : Le cursus d'enseignement proposé est celui actuellement ouvert aux médecins en cours de formation de troisième cycle du DES de Psychiatrie. Il ne nécessite donc pas de moyens supplémentaires à ceux déjà mobilisés pour l'enseignement existant.		
Modalités de contrôle des connaissances	nature, durée des épreuves, matières, coefficients <i>(annexe 1)</i>	
Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation <i>(annexe 2)</i>		
Evaluation financière : <i>(annexe 3)</i>		
Bilan d'activités des années N – 1 et N – 2 <i>(annexe 4)</i>		
Observations particulières : 		
Date de 1^{ère} mise en place : Rentrée universitaire 2012-2013 – septembre 2012		

Date et signature du ou des responsable(s) de la formation
 23 février 2012



Université François-Rabelais de TOURS

Annexe 1 MAQUETTE DIPLOME UNIVERSITAIRE

U.F.R. : Diplôme : DU de Psychiatrie Générale

Filière : Médecine Nom du responsable du diplôme : Pr Philippe GAILLARD (coordonateur régional du DES de psychiatrie)

UNITES D’ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D’ETUDES		
						1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
Année 1, Psychiatrie générale, bases cliniques et thérapeutiques	1.1 Premiers pas en clinique	12		30						
	1.2 Schizophrénie	6								
	1.3 Troubles de l'humeur	6								
	1.4 Troubles anxieux	6								
	1.5 Troubles de la personnalité	6								
	1.6 Sémiologie, nosographie (video, clinique, échelles)	8								
	1.7 Psychiatrie d'urgence	8								
	1.8 Prescrire et surveiller	8								
	1.9 Bases théoriques des approches psychothérapeutiques	12								
	Séminaire interrégional annuel /enseignement	12								
	Séminaire interrégional annuel / mémoire									
	Séminaire optionnel 1	12								
	Séminaire optionnel 2	12								
	Cycle conférence annuel	15								
Validation CC et ETO										

Total = **153 h**/par étudiant (**84 CM + 39TD + 30 TP**) - **6 ECTS**

* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.

UNITES D’ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D’ETUDES		
						1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
Année 2, Psychiatrie spécialisée et psychothérapie	2.1 Psychiatrie Biologique	8								
	2.2 Investigations psychologiques et neuropsychologiques	10								
	2.3 Développement psychologique, personnalité	6								
	2.4 Troubles envahissants du développement	6								
	2.5 Troubles Déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH)	6								
	2.6 Alcool et toxicomanies	6								
	2.7 Addictions comportementales	6								
	2.8 Principales méthodes psychothérapeutiques	16								
	Séminaire interrégional annuel /enseignement	12								
	Séminaire interrégional annuel / mémoire			30						
Séminaire optionnel 1		12								
Séminaire optionnel 2		12								
Cycle conférence annuel		15								
Validation CC et ETO										
Total = 145 h/par étudiant (76 CM + 39 TD + 30 TP) - 6 ECTS										

UNITES D’ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						1^{ère} session	2^{ème} session	1^{ère} session	2^{ème} session	
Année 3, Spécialisation, pratiques spécifiques	3.1 Explorations fonctionnelles en psychiatrie 3.2 Psychosociologie psychiatrie transculturelle 3.3 Spécificités des pathologies de l'enfance et adolescence 3.4 Spécificités des pathologies de l'âge 3.5 Psychopharmacologie des populations à risque 3.6 Éducation thérapeutique 3.7 Psychiatrie de liaison 3.8 Psychiatrie médico-légale: approfondissement Séminaire interrégional annuel /enseignement Séminaire interrégional annuel / mémoire Séminaire optionnel 1 Séminaire optionnel 2 Cycle conférence annuel Validation CC et ETO	6 4 18 8 6 4 8 8 12	 12 12 15	 30						
Total = 143 h /par étudiant (74 CM + 117 TD + 90 TP) - 6 ECTS										

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 2 FICHE " ENSEIGNANTS "

Intitulé du D.U. (ou D.I.U.) **Psychiatrie générale**

Date de mise en place du D.U. **Novembre 2012**

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation

Nom, statut et discipline

Coordonnées (adresse, téléphone, adresse électronique, fax, UFR de rattachement pour les enseignants)

Pr F Bonnet-Brilhault	UFR Médecine, Université François Rabelais Tours
Pr V Camus, PU-PH	UFR Médecine, Université François Rabelais Tours
Pr P Gaillard, PU-PH	UFR Médecine, Université François Rabelais Tours
Dr A Enfoux, CCA	UFR Médecine, Université François Rabelais Tours
Dr S Cognet, CCA	UFR Médecine, Université François Rabelais Tours
Dr M Guimard-Brunault, CCA	UFR Médecine, Université François Rabelais Tours
Dr B Thomazeau, AHU	UFR Médecine, Université François Rabelais Tours
Dr D Cortese, MCU-PH	UFR Médecine, Université François Rabelais Tours
Dr R Courtois, MCU	UFR Sciences Humaines et Sociales, Université François Rabelais
Dr J Bachelier	CHRU de Tours
Dr N Ballon	CHRU de Tours
Dr PG Barbe	CHRU de Tours
Dr M Biotteau	CHRU de Tours
Dr P Brunault	CHRU de Tours
Dr J Cano	CHRU de Tours
Dr H Cottenceau	CHRU de Tours
Dr F Dubois	CHRU de Tours
Dr W El-Hage	CHRU de Tours
Dr M Fillatre	CHRU de Tours
Dr J Graux	CHRU de Tours
Dr K Mondon	CHRU de Tours

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 1 FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES D. U. – D. I. U. HORS SUFCO

NATURE de DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
Intervenants vacataires		
Heures TD		
Charges		
Prestations sur facture		
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels		
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers		
Total frais pédagogiques		
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
Total frais de déplacements		
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		
Total frais généraux		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		à fixer par la composante
TOTAL 1		
... Reversement à l'Université (= Total 1* 20/78)		soit 20 % du total
TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale		
Coût de la formation (total 2)		
Effectif minimum		
Droit d'inscription proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)		

EN CAS DE DIFFICULTES pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

FICHE d'EXECUTION

1) DROITS :

Effectif	
-----------------	----------------------

Droits	
---------------	----------------------

Total	
--------------	----------------------

Répartition :

UFR (78%)	
------------------	----------------------

Université (20%)	
-------------------------	----------------------

2) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
------------------------	----------------------

Taux heures T. D.	
--------------------------	----------------------

Total	
--------------	----------------------

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 2 ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE D. U. – D. I. U. SUFCO

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).

Groupe spécifique en formation continue	U. F. R. : Médecine
Effectif : 2	Responsable : Pr Vincent Camus
	Date de début : septembre 2012
	Date de fin : juin 2015

PREVISION de RECETTES		
2 conventions ou contrats	7 500.00 €	15 000.00 €
2 droits d'inscription X 3 années	181.57 €	1 089.42 €
	.	.
TOTAL RECETTES		16 089.42 €

PREVISION de DEPENSES	
Enseignement face à face	7 767.70 €
Activités périphériques	€
Frais pédagogiques	3 334.00 €
Service de formation continue	4 987.72 €
Autres services centraux	€
Sous-total	€
Solde composante	€
TOTAL DEPENSES	16 089.42 €

DETAIL des DEPENSES PREVUES		
Enseignements (face à face)		
	Rémunérations brutes	4 505.26 €
	Charges sociales et fiscales	3 262.44 €
	Total face à face	7 767.70 €
Activités périphériques		
	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Indemnité de responsabilité pédagogique	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total activités périphériques	€
Frais pédagogiques directs		
	Frais de déplacements enseignants	1 200.00 €
	Autres frais directs	2 134.00 €
	Total frais pédagogiques directs	3 334.00 €
Charges de fonctionnement du service de formation continue		
	Frais de fonctionnement du service	4 987.72 €
	Total SUFCO	4 987.72 €
Contribution aux dépenses communes de l'Université		
		€
	Total Université	€
Solde composante		
	Participation aux frais de fonctionnement	€
	Total solde	€

Signature de la Directrice du SUFCO



Madame Véronique BRECHET

Annexe 4
BILAN D'ACTIVITES

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Nombre d'inscrits			
% de réussite			
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
+ Montant du budget pédagogique			
- Montant des droits d'inscriptions			
Coût total de la formation			



DIPLOME D'UNIVERSITE

D.U. ☐ - D.I.U. ☒

Intitulé :

Diplôme Inter Universitaire de reconstruction mammaire et de chirurgie oncoplastique et de recours en sénologie carcinologique

Composante de rattachement : Université François Rabelais – Faculté de Médecine de Tours

Composante ou Université associée : Nantes – Rennes – Lille – Bordeaux – Nancy – Marseille

Avis des rapporteurs observations :

Cadre réservé aux enseignants rapporteurs

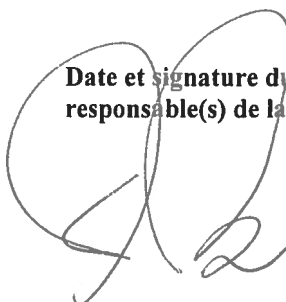
Avis du Conseil d'UFR *	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis du CEVU	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis de la commission des moyens	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Décision du CA	☐ favorable	☐ défavorable	En date du

* Rubrique à compléter par l'U.F.R.

Enseignant(s) responsable(s) (2 au maximum)	Nom : Professeur Gilles BODY		Statut : PUPH Section CNU :	
	UFR de rattachement : Faculté de Médecine de Tours		Téléphone : 02-47-47-47-42 ou 02-47-47-88-48 E-mail : body@univ-tours.fr	
	Nom :		Statut :	
	UFR de rattachement :		Téléphone : E-mail :	
Niveau d'entrée dans le cycle (préciser le cycle)	☐ pré-universitaire ☐ 1 ^{er} cycle ☐ 2 ^{ème} cycle ☒ 3 ^{ème} cycle			
Niveau de sortie interministériel (préciser le niveau)	☐ niveau 1 (Bac + 5) ☐ niveau 2 (Bac 4 + 3) ☐ niveau 3 (Bac 2 + 1)			
Public(s) concerné(s)	☒ formation initiale ☐ poursuite d'études ☒ formation continue			
Objectif(s)	Les objectifs de ce diplôme sont de proposer un enseignement complet permettant d'approfondir la connaissance des techniques chirurgicales et de la prise en charge globale des patientes concernant la reconstruction mammaire, la chirurgie oncoplastique et de recours en sénologie carcinologique, au moyen d'enseignement théorique, pratique, de film-vidéo et d'échanges autour de cas cliniques, avec des spécialistes confirmés.			
Originalité	Acquérir ou approfondir les connaissances concernant les indications, avantages et inconvénients de chacune des techniques chirurgicales de reconstruction mammaire, de chirurgie oncoplastique et de recours. Acquérir ou approfondir un savoir faire concernant ces différentes techniques par des stages pratiques effectués au bloc opératoire, dans des services compétents. Réflexion autour de la prise en charge globale des patientes : RCP préthérapeutique, consultations d'annonce infirmière, supports multimédias. Voir programme en annexe.			
Capacité d'accueil	Effectif maximal : 30 inscriptions au total dans les différents sites			
Conditions d'inscription	<u>Diplômes exigés pour un accès de droit :</u> DES de gynécologie obstétrique – DES de chirurgie générale – DES de chirurgie plastique <u>Conditions supplémentaires éventuelles :</u> Assistants Spécialistes, Chefs de Clinique, Praticiens Hospitaliers ou Libéraux ayant une activité ou future en chirurgie mammaire carcinologique Le recrutement s'effectuera sur dossiers : CV accompagné d'une lettre de motivations			
Durée totale de la formation : 1 an (totale 150 heures)	Cours 40 heures CM TP TD	Stages 110 heures	Autre(s)	
Production d'un mémoire		Oui ☒	Non ☐	
Frais de formation et Droits d'inscription : - Montant des droits spécifiques étudiants : 580 euros - Montant des frais de Formation Continue financée : 790 euros - Montant des frais de Formation Continue non financée : 580 euros - Montant pour la seule validation du mémoire : 150 € + droits de base en vigueur dans l'établissement				
Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages.... (annexe 1)				

Moyens (préciser les moyens disponibles, les équipements le cas échéant) :		
Modalités de contrôle des connaissances	nature, durée des épreuves, matières, coefficients, ects <i>(annexe 1)</i> - Examen écrit organisé à l'issue de l'année d'enseignement avec soutenance de mémoire. - Validation des 15 journées de stages pratiques au bloc opératoire dans les services de chirurgie validant dans le courant de l'année (journées consignées sur un carnet de stage signées par le chirurgien référent). - Une seule session d'examen organisée par an. L'examen est organisé au mois de Juin à Nantes. Il comprend : - une épreuve écrite de 2 heures notée sur 80 (quatre sujets notés sur 20) - présentation et soutenance d'un mémoire notée sur 20 (5 pour l'intérêt scientifique du sujet, 10 points pour la rédaction, 5 points pour la qualité de la présentation). Soutenance d'une durée de 10 minutes avec 5 minutes de discussion. - Le diplôme sera délivré pour une note supérieure ou égale à 50/100 (examen écrit + mémoire) et validation des 15 journées de stage. Le candidat conserve ses acquis (note supérieure à la moyenne obtenue à l'examen écrit ou au mémoire, validation des stages) pour sa réinscription.	
Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation <i>(annexe 2)</i>		
Evaluation financière : <i>(annexe 3)</i>		
Bilan d'activités des années N – 1 et N – 2 <i>(annexe 4)</i>		
Observations particulières :		
Date d'ouverture : Année Universitaire 2012-2013 (novembre 2012)		

Date et signature du ou des
responsable(s) de la formation



28/02/2012

C.H.U. TOURS
HOPITAL BRETONNEAU
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
P. BODY

Annexe 1

MAQUETTE DIPLOME UNIVERSITAIRE

U.F.R : Faculté de Médecine

Diplôme : Diplôme Inter Universitaire de reconstruction mammaire et de chirurgie oncoplastique et de recours en sénologie carcinologique

Filière :

Nom du responsable du diplôme : Professeur Gilles BODY

UNITES D'ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS	
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL	REGIME SPECIAL D'ETUDES				
							1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session
Anatomie du sein et du creux axillaire		1h00									
Chirurgie conservatrice et radicale		2h00									
Prise en charge globale, place des RCP pré-thérapeutiques et thérapeutique		1h00									
Autour de la reconstruction mammaire		3h00									
Séquelle des traitements conservateurs		2h00									
Implants prothétiques mammaires		1h00									
Chirurgie de symétrisation - Plasties de réduction, Augmentation, cure de Ptôse		1h30									
Oncoplastic dans le traitement conservateur des cancers du sein		2h30									
Les différentes techniques de mammectomie et leurs indications		1h00									
Reconstruction mammaire immédiate par Lambeau de grand dorsal autologue ou avec prothèse		2h00									
Reconstruction mammaire différée par Lambeau de grand dorsal		1h30									
DIEP		2h00									
Reconstruction par prothèse sous pectorale et place de l'expandeur		1h30									
Reconstruction par TRAM		2h00									
Patiente à risque Génétique : chirurgie mammaire prophylactique		1h30									
Imagerie après chirurgie du sein et reconstruction : Quelle surveillance ?		1h00									
Les gestes d'amélioration après reconstruction mammaire		1h30									
Reconstructions mammaires atypiques : Bipartition mammaire – Lipomodelage		2h00									
Lambeau fessier - Epiploon											
Chirurgie de Reconstruction de la PAM		1h00									
Journée de chirurgie carcinologique mammaire du centre Oscar Lambret		10h00									
Total = 40 h/CM par étudiant		40h00				ET: E	ET: O				

* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 2 FICHE "ENSEIGNANTS"

Intitulé du D.U. (ou D.I.U.)

Diplôme Inter Universitaire de reconstruction mammaire et de chirurgie oncoplastique et de recours en chirurgie carcinologique

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation	
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse, téléphone, adresse électronique, fax UFR de rattachement pour les enseignants)
Pr Jean-Marc Classe - PUPH Chirurgien	Chirurgie Oncologique ICO - Centre René Gauducheau - Nantes
Pr Gilles Body - PUPH Chirurgien	Pôle de Gynécologie, Obstétrique, Médecine Fœtale, Reproduction et Génétique - Centre Olympe de Gouges CHU Bretonneau - Tours
Dr Olivier Acker - PH Chirurgien Dr Thomas Hébert - Ph Chirurgien	Pôle de Gynécologie, Obstétrique, Médecine Fœtale, Reproduction et Génétique - Centre Olympe de Gouges CHU Bretonneau - Tours
Dr Isabelle Jaffré - PH - Chirurgien	Chirurgie Oncologique ICO - Centre René Gauducheau - Nantes
Dr François Dravet - Chirurgien Dr Magali Dejode - Chirurgien Mme Nadia Laïb - Infirmière Dr Angélique Bonnaud - Psychologue clinicienne	Chirurgie Oncologique ICO - Centre René Gauducheau - Nantes
Dr Pierre Perrot - Chirurgien Pr Franck Duteille - Chirurgien	Service de Chirurgie Plastique et Esthétique - Hôtel Dieu - Nantes
Dr Sophie Rouquette - Chirurgien	Chirurgie oncologique Centre Eugène Marquis - Rennes
Dr Cécile Bendavid - Chirurgien	Chirurgie oncologique Centre Eugène Marquis - Rennes
Pr Eric Wattier - Chirurgien	Chirurgie plastique et esthétique - CHU Rennes
Dr JL Heusse - Chirurgien	Chirurgie plastique et esthétique - CHU Rennes
Dr Marie Pierre Chauvet - Chirurgien	Chirurgie oncologique - Centre Oscar Lambret - Lille
Dr Sylvia Giard - Chirurgien	Chirurgie oncologique - Centre Oscar Lambret - Lille
Dr L Ceugnart - Radiologue	Service d'imagerie médicale - Centre Oscar Lambret - Lille
Dr JL Houpeau - Chirurgien	Chirurgie oncologique - Centre Oscar Lambret - Lille

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 1

FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES

D.U. – D.I.U. HORS SUFCO

NATURE des DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
Intervenants vacataires		
Heures TD		
Charges		
Prestations sur facture		
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels		
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers		
Total frais pédagogiques		
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
Total frais déplacements		
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		
Total frais généraux		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		à fixer par la composante
TOTAL 1		
Reversement à l'Université (= Total 1* 20/80)		soit 20 % du total
TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale		
Coût de la formation (total 2)	Droit spécifique étudiant : 580 euros	
Effectif minimum		
Droit d'inscription spécifique proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)	Droits d'inscription (niveau licence)	

EN CAS DE DIFFICULTES pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 – 2 ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE D.U. – D.I.U. SUFCO

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).

Groupe spécifique en formation continue

U. F. R. : Faculté de Médecine

Responsable : Professeur Gilles BODY

Date de début : Novembre 2012

Date de fin : Juin 2013

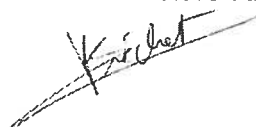
Effectif : 5 candidats maximum

PREVISION de RECETTES		
2 conventions entreprises	790.00 €	1 580.00 €
3 contrats individuels	580.00 €	1 740.00 €
5 droits d'inscription	181.57 €	907.85 €
TOTAL RECETTES		4 227.85 €

PREVISION de DEPENSES		
Enseignement face à face		1 242.22 €
Activités périphériques		€
Frais pédagogiques		1 675.00 €
Service de formation continue		1 310.63 €
Autres services centraux		€
	Sous-total	€
	Solde composante	€
TOTAL DEPENSES		4 227.85 €

DETAIL des DEPENSES PREVUES		
Enseignements (face à face)	Rémunérations brutes	720.48 €
	Charges sociales et fiscales	521.74 €
	Total face à face	1 242.22 €
Activités périphériques	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Indemnité de responsabilité pédagogique	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total activités périphériques	€
Frais pédagogiques directs	Frais de déplacements enseignants	475.00 €
	Autres frais directs	1 200.00 €
	Total frais pédagogiques directs	1 675.00 €
Charges de fonctionnement du service de formation continue	Frais de fonctionnement du service	1 310.63 €
	Total SUFCO	1 310.63 €
Contribution aux dépenses communes de l'Université		€
	Total Université	€
Solde composante	Participation aux frais de fonctionnement	€
	Total solde	€

Signature du Directeur du SUFCO



Madame Véronique BRECHET



N° reçu au SEVE le...16/12/2009

DIPLOME D'UNIVERSITE

D.U. ☒ - D.I.U. ☐

Renouvellement ☒

Suppression* ☐

Intitulé : Diplôme Universitaire de Petit Appareillage et Dispositifs pour Maintien à Domicile.

Composante de rattachement : UFR de Médecine

Composante ou université associée :

Avis d'expertise observations :

Cadre réservé aux enseignants experts

Avis du Conseil d'UFR	☒ favorable ☐ défavorable	En date du 7 décembre 2009 4 juin 2002
Avis du CEVU	☒ favorable ☐ défavorable	En date du 14 janvier 2010 21 juin 2012
Avis de la commission des moyens	☒ favorable ☐ défavorable	En date du 19/02/2010
Avis du CA	☒ favorable ☐ défavorable	En date du 08/03/2010

* En cas de suppression, ne compléter que la 1^{ère} page.

Enseignant(s) responsable(s) (2 au maximum)	Nom : Professeur Ph. ROSSET		Statut : PU-PH	
	UFR de rattachement : Université François Rabelais		Section CNU :	
			Téléphone : 02 47 47 85 32 Fax : 02 47 47 59 12 E-mail : rosset@med.univ-tours.fr	
	Nom : Docteur Ch. ACHARD – Médecin conseil – Direction régionale du service de contrôle médical Auvergne – Service Appareillage – 2 bis avenue de Chatel – 63205 RIOM CEDEX		Statut :	
	UFR de rattachement :		Téléphone : Fax : E-mail :	
Niveau d'entrée (préciser le cycle) Niveau d'entrée dans le diplôme	☐ pré-universitaire ☐ 1 ^{er} cycle ☐ 2 ^{ème} cycle ☒ 3 ^{ème} cycle			
Niveau de sortie interministériel (préciser le niveau)	☒ niveau 1 (Bac + 5) ☐ niveau 2 (Bac 4 + 3) ☐ niveau 3 (Bac 2+1)			
Public(s) concerné(s)	☒ formation initiale ☐ poursuite d'études ☒ formation continue			
Objectif(s)	Associer médecins et pharmaciens dans cette formation afin de familiariser le prescripteur et le fournisseur avec le petit matériel orthopédique pour éviter une inadaptation aux besoins du malade.			
Originalité				
Capacité d'accueil	10 à 20			
Conditions d'inscription	- les titulaires du Diplôme français d'Etat de Docteur en médecine - les titulaires du Diplôme français d'Etat de Docteur en pharmacie - les internes des hôpitaux de spécialité - les préparateurs en pharmacie - les résidents ayant validé le 3^e cycle			
Durée totale de la formation : 104 heures	Cours : 80 heures TP : TD	Stages : 24 heures	Autre(s) Révision sur petit appareillage (1 journée)	
Production d'un mémoire Oui ☒ Non ☐				
Droits d'inscription : - Montant des droits spécifiques pour les étudiants : 100 euros - Montant des frais de formation en Formation Continue : 1000 euros pour les personnes ayant un financement entreprise ou une prise en charge OPCA (FAF PM, FIF PL ...) - Montant des frais de formation en Formation Continue : 500 euros pour les personnes prenant en charge leur formation + droits de base en vigueur dans l'établissement				

**Date et signature du ou des
responsable(s) de la formation**

Professeur Ph. ROSSET.

Professeur Ph. ROSSET.

Université François-Rabelais de TOURS

Annexe 1 MAQUETTE DIPLOME UNIVERSITAIRE

U.F.R. : Diplôme : Diplôme Universitaire de Petit Appareillage et Dispositifs pour Maintien à Domicile.

Filière : Nom du responsable du diplôme : Professeur Ph. ROSSET.

UNITES D'ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIREs			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
	Rappels anatomiques : orthopédie, rhumatologie, urologie, pathologie abdominale, pathologie veineuse, pathologie rachidienne, dermatologie, appareil digestif, etc. Maintien à domicile et prise en charge de la douleur. Contention veineuse. Réglementation de santé publique. Modalités d'agrément. Droit et contentieux Sécurité Sociale.	80				ET O				

Total = x h/par étudiant (CM+TD+TP)

* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 2 FICHE “ ENSEIGNANTS ”

Intitulé du D.U. (ou D.I.U.)
Diplôme Universitaire de Petit Appareillage et Maintien à domicile.

Date de mise en place du D.U. : 1994

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation	
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse, téléphone, adresse électronique, fax, UFR de rattachement pour les enseignants)
Professeur Ph. ROSSET	Service de Chirurgie orthopédique et traumatologique 2 Hôpital Trousseau – 37044 TOURS CEDEX 1 02 47 47 85 32 – fax 02 47 47 59 12 rosset@med.univ-tours.fr
Docteur J. DRUON	Service de Chirurgie orthopédique et traumatologique 2 Hôpital Trousseau – 37044 TOURS CEDEX 1 02 47 47 87 15 – fax 02 47 47 59 12
Docteur F. BERGERAULT	Service de Chirurgie orthopédique infantile Hôpital Clocheville – 37044 TOURS CEDEX 1 - 02 47 47 84 12
Docteur Ch. ACHARD	Direction régionale du service de contrôle médical Auvergne – service Appareillage – 2 bis avenue de Chatelguyon– 63205 RIOM CEDEX 04 73 63 22 25
Monsieur L. LESIGNE	Service Médical – Caisse régionale de contrôle médical Auvergne – 2 bis avenue de Chatelguyon – 63205 RIOM CEDEX - 04 73 63 22 25
Docteur R. LHERMINE	9 place Rouget de Lisle – 37000 TOURS 02 47 37 44 44 – fax 02 47 37 61 37
Docteur J.M. BOUTIN	Service d' Urologie – Hôpital Bretonneau – 37044 TOURS CEDEX 1 02 47 47 34 42 – fax 02 47 47 69 91 - j.m.boutin@chu-tours.fr
Mme le Docteur VANNIER	Service Consultations de la Douleur – Hôpital Bretonneau – 37044 TOURS CEDEX 1 02 47 47 47 28 - i.vannier@chu-tours.fr
Docteur E. WAYNBERGER	Service de Radiologie – Hôpital Trousseau – 37044 TOURS CEDEX 1 02 47 47 46 51
Docteur M. ATLAN	Service des Brûlés – Hôpital Trousseau – 37044 TOURS CEDEX 1 02 47 47 55 62
Docteur P. BOURLIER	Service de Chirurgie digestive – Hôpital Trousseau – 37044 TOURS CEDEX 1 02 47 47 32 94 - bourlier@med.univ-tours.fr
Mme le Docteur PELLIEUX	Service de médecine Physique et Réadaptation – Hôpital Trousseau – 37044 TOURS CEDEX 1 02 47 47 59 64 - s.pellieux@chu-tours.fr
Melle le Docteur MARTEAU	Service de Chirurgie orthopédique et traumatologique 2 Hôpital Trousseau – 37044 TOURS CEDEX 1 02 47 47 91 44 – fax 02 47 47 59 12
Docteur G. COHEN	Service de Chirurgie orthopédique et traumatologique 2 Hôpital Trousseau – 37044 TOURS CEDEX 1 02 47 47 59 15 – fax 02 47 47 59 12
Docteur TITON	Angéiologue – 74 avenue Paul Doumer – 75016 PARIS – 01 45 04 09 35
Professeur L. MACHET	Service de Dermatologie – Hôpital Trousseau – 37044 TOURS CEDEX 1
Docteur GARDON MOLLARD	Angiologue – 7 avenue de Royat – 63400 CHAMALIERES
Madame M. Ch. LORIN	Infirmière stomathérapeute – Service de Chirurgie digestive – Hôpital Trousseau – 37044 TOURS CEDEX 1

Monsieur D. DUCHER

Madame M. Ch. LANOUE

Madame P. BLANCHARD

Podologue – 41 avenue de Grammont – 37000 TOURS – 02 47 64 90 49

7 place P.L. Courier – 37000 TOURS – 02 47 71 14 14

23 rue Carnot – 37000 TOURS – 02 47 66 71 38

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 1 FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES D. U. – D. I. U. HORS SUFCO

NATURE de DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
Intervenants vacataires		
Heures TD		
Charges		
Prestations sur facture		
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels		
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers		
Total frais pédagogiques		
FRAIS DE DEPLACEMENTS	AUCUN	
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
Total frais de déplacements		
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		
Total frais généraux		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		
TOTAL 1		
... Reversement à l'Université (= Total 1* 20/78)		
TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale		
Coût de la formation (total 2)		
Effectif minimum		
Droit d'inscription proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)	Droit spécifique étudiant : 100 euros	

EN CAS DE DIFFICULTES pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

FICHE d'EXECUTION

1°) DROITS :

Effectif	
-----------------	----------------------

Droits	
---------------	----------------------

Total	
--------------	----------------------

Répartition :

UFR (80%)	
------------------	----------------------

Université (20%)	
-------------------------	----------------------

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
------------------------	----------------------

Taux heures T. D.	
--------------------------	----------------------

Total	
--------------	----------------------

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 2 ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE D. U. – D. I. U. SUFCO

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).

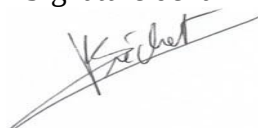
Groupe spécifique en formation continue	U. F. R. : Médecine
Effectif : 12	Responsable : Professeur Philippe ROSSET
	Date de début : novembre 2012
	Date de fin : décembre 2012

PREVISION de RECETTES		
5 conventions entreprises	1 000.00 €	5 000.00 €
7 conventions individuelles	500.00 €	3 500.00 €
12 droits d'inscription	181.57 €	2 178.84 €
TOTAL RECETTES		10 678.84€

PREVISION de DEPENSES		
Enseignement face à face		4 122.40 €
Activités périphériques		€
Frais pédagogiques		3 246.00 €
Service de formation continue		3 310.44 €
Autres services centraux		€
	Sous-total	€
	Solde composante	€
TOTAL DEPENSES		10 678.84 €

DETAIL des DEPENSES PREVUES		
Enseignements (face à face)		
	Rémunérations brutes	2 391.20 €
	Charges sociales et fiscales	1 731.20 €
	Total face à face	4 122.40 €
Activités périphériques		
	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Indemnité de responsabilité pédagogique	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total activités périphériques	€
Frais pédagogiques directs		
	Frais de déplacements enseignants	300.00 €
	Autres frais directs	2 946.00 €
	Total frais pédagogiques directs	3 246.00 €
Charges de fonctionnement du service de formation continue		
	Utilisation centre de ressources Béranger	€
	Frais de fonctionnement du service	€
	Total SUFCO	€
Contribution aux dépenses communes de l'Université		
		3 310.44 €
	Total Université	3 310.44 €
Solde composante		
	Participation aux frais de fonctionnement	€
	Total solde	€

Signature de la Directrice du SUFCO



Mme Véronique BRECHET

Annexe 4
BILAN D'ACTIVITES

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Nombre d'inscrits	25	17	15
% de réussite	100 %	88 %	73 %
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)	120h	120h	120h
+ Montant du budget pédagogique			
- Montant des droits d'inscriptions			
Coût total de la formation			



N° reçu au SEVE le.....

DIPLOME D'UNIVERSITE

D.U. ☐ - D.I.U. ☒

Renouvellement

X

Suppression*

☐

Intitulé : DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE D ARTHROSCOPIE

Composante de rattachement :

Composante ou université associée : Université François Rabelais

Avis d'expertise observations :

Cadre réservé aux enseignants experts

Avis du Conseil d'UFR	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis du CEVU	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis de la commission des moyens	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis du CA	☐ favorable	☐ défavorable	En date du

* En cas de suppression, ne compléter que la 1^{ère} page.

Enseignant(s) responsable(s) <i>(2 au maximum)</i>	Nom : Professeur L. FAVARD	Statut : PU-PH		
	UFR de rattachement :	Section CNU : 5003		
		Téléphone : 02 47 47 59 05 Fax : E-mail : favard@med.univ-tours.fr		
	Nom :	Statut :		
	UFR de rattachement :	Téléphone : Fax : E-mail :		
Niveau d'entrée (préciser le cycle) Niveau d'entrée dans le diplôme	☐ pré-universitaire ☐ 1 ^{er} cycle ☐ 2 ^{ème} cycle ☒ 3 ^{ème} cycle			
Niveau de sortie interministériel (préciser le niveau)	☒ niveau 1 (Bac + 5) ☐ niveau 2 (Bac 4 + 3) ☐ niveau 3 (Bac 2+1)			
Public(s) concerné(s)	☒ formation initiale ☐ poursuite d'études ☒ formation continue			
Objectif(s)	Acquisition des connaissances pratiques et théoriques permettant la réalisation d'arthroscopies.			
Originalité				
Capacité d'accueil	100			
Conditions d'inscription	- Les étudiants français ou étrangers en cours de spécialisation dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique, - Les étudiants étrangers inscrits à une DFMSA/DFMS dans la spécialité « chirurgie orthopédique et traumatologique » - Les titulaires du Diplôme d'Etat français, ou d'un pays de la CEE, de Docteur en médecine, spécialistes en chirurgie orthopédique et traumatologique, dans le cadre de la formation médicale continue, - Les médecins spécialistes en chirurgie orthopédique qui sont qualifiés dans leur pays d'origine, après accord du responsable régional du DIU et du coordonateur interrégional du DIU.			
Durée totale de la formation : 3 séminaires de 3 jours et demi chacun	Cours : 96 heures TP TD	Stages : 6 mois minimum dans un service validant.	Autre(s)	
Production d'un mémoire Oui ☒ Non ☐				
Droits d'inscription : - internes et assistants chefs de clinique: 274 euros - médecins : 490 euros				

Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages....

(annexe 1)

Arthroscopie de l'épaule

Programme : Anatomie arthroscopique de l'épaule – Pathologie synoviale – Raideur de l'épaule – Pathologie du long biceps et du bourrelet – Pathologie acromiale et acromio-claviculaire – L'instabilité – la coiffe des rotateurs.

Arthroscopie de la hanche et des autres articulations

Programme : Main et Poignet – Cheville et Pied – Coude – Rachis – Arthroscopie de hanche : installation, matériel, voies d'abord, les indications (pathologie synoviale, pathologie labrale, le conflit antérieur de hanche, arthroscopie sur PTH)

Arthroscopie du genou

Programme : Séminaire Genou : Arthroscopie de genou – Ligament croisé antérieur – Ligament croisé postérieur – Problèmes complexes (rupture itérative et échecs, laxité antérieure et périphériques, lésions bicroisés, instabilité et arthrose) – Ménisques – Le cartilage – Arthroscopie et arthrite septique – Pathologie synoviale.

Cf ANNEXE I

Moyens (préciser les moyens disponibles, les équipements le cas échéant) : 96 heures réparties en 3 séminaires de trois jours et demi chacun. Cours magistraux, support vidéo-projecteur. Travaux pratiques : simulateur, nœuds.		
Modalités de contrôle des connaissances	nature, durée des épreuves, matières, coefficients <i>(annexe 1)</i> Examen écrit – Remise d'un mémoire rédigé sous la forme d'un article – Validation du stage pratique de 6 mois.	
Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation <i>(annexe 2)</i>		
Evaluation financière : <i>(annexe 3)</i>		
Bilan d'activités des années N – 1 et N – 2 <i>(annexe 4)</i>		
Observations particulières : Sont autorisés à redoubler, en dehors de problème médical, les étudiants ayant validé au moins deux des quatre points suivants : enseignement théorique, examen écrit de contrôle des connaissances, enseignement pratique, mémoire. Un redoublement, pour une autre cause que médicale, voire un triplement, sont exceptionnellement possible après avis du CA.		
Date de 1^{ère} mise en place : 2000.		

Date et signature du ou des responsable(s) de la formation

le 10 janvier 2012.

Professeur L. FAVARD



Université François-Rabelais de TOURS

Annexe 1 MAQUETTE DIPLOME UNIVERSITAIRE

U.F.R. :

Diplôme : INTER UNIVERSITAIRE D ARTHROSCOPIE.

Filière :

Nom du responsable du diplôme : Professeur L. FAVARD.

UNITES D'ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						1 ^{ere} session	2 ^{eme} session	1 ^{ere} session	2 ^{eme} session	
AIX MARSEILLE : Pr G. CURVALE, pr J.N. ARGENSON, Dr J.P. FRANCESCHI, Dr F. KELBERINE BORDEAUX II : Pr Th. FABRE, Pr J. Ch. LE HUEC BREST : Dr P. BUISSON, Dr F. DUBRANA CAEN : Dr B. LOCKER, Pr C. HULET CLERMONT FERRAND : Pr S. BOISGARD, Pr J.P. LEVAI GRENOBLE : Pr D. SARAGAGLIA, Dr S. PLAWESKI LILLE II : Pr C. MAYNOU LYON I : Pr B. MOYEN, Pr Ph. NEYRET UNIVERSITE DE LORRAINE : Pr H. COUDANE, Pr D. MOLE NICE : Pr P. BOILEAU, Pr Ch. TROJANI NIMES/MONTPELLIER : Pr G. ASENCIO, Dr Ph. MARCHAND PARIS VII : Dr Th. BOYER, Pr O. MEYER RENNES I : Pr H. THOMAZEAU STRASBOURG I : Pr J.F. KEMPF, Pr F. BONNOMET TOULOUSE : Pr Ph. CHIRON TOURS : Pr L. FAVARD. VERSAILLES SAINT QUENTIN : Pr Ph. HARDY, Dr Ph. BEAUFILS	GENOU : Généralités, Pathologies synoviales et cartilagineuses, Ménisques, Ligaments, Ligamentoplastie. EPAULE : Généralités, Instabilités antérieures chroniques, Conflit coiffe. CHEVILLE : Voies d’abord, Dangers, Anatomie arthroscopique normale, Les conflits antérieurs, Les fractures ostéocondrales, Les arthrodèses sous arthroscopie, Les indications. HANCHE : Voies d’abord, Dangers, Anatomie arthroscopique normale, Technique des arthroscopies cervicales et coxo-fémorales, Corps libre intra-articulaires. COUDE : Voies d’abord, Dangers, Anatomie arthroscopique normale, Corps libres intra-articulaires, Raideurs du coude. POIGNET : Voies d’abord, Dangers, Anatomie arthroscopique normale, Pathologie ligamentaire, cartilagineuse, Arthroscopie en urgence, Traitement endoscopique du canal carpien.	32 32 32		Stage de 6 mois				O E		
Total = x h/par étudiant (CM+TD+TP)										

* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.

**Annexe 2
FICHE “ ENSEIGNANTS ”**

Intitulé du D.U. (ou D.I.U.) : DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE D' ARTHROSCOPIE

Date de mise en place du D.U. : 2000

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation	
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse, téléphone, adresse électronique, fax, UFR de rattachement pour les enseignants)
<u>Séminaires 2008-2009 :</u> <u>Lyon</u> , les 12, 13 et 14 février : LCA, LCP	Pr NEYRET, Pr MOYEN (CH LYON SUD)
<u>Nice</u> , les 12 et 13 mars : Epaule	Pr BOILEAU, Pr TROJANI (Hôpital de l'Archet – CHU NICE)
<u>Clermont Ferrand</u> , les 23, 24 et 25 avril : Poignet et canal carpien, coude, cheville, hanche	Pr BOISGARD, Pr LEVAI (Hôpital G. Montpied – CLERMONT FERRAND)
<u>Séminaires 2009-2010 :</u> <u>Caen</u> , les 11, 12 et 13 février	Pr HULET (CHU Cote de Nacre – CAEN)
<u>Nancy</u> , les 5 et 6 mars : Epaule	Pr MOLE (Clinique chirurgicale NANCY)
<u>Toulouse</u> , les 8, 9 et 10 avril : Cheville, coude, poignet et hanche	Pr CHIRON, Pr MANSAT (CHU Rangueil – TOULOUSE)
<u>Séminaires 2010-2011 :</u> <u>Tours</u> , les 16, 17 et 18 décembre : Arthroscopie de l'épaule	Pr FAVARD (CHU Trousseau – TOURS)
<u>Strasbourg</u> , les 20,21 et 22 janvier 2011 : Arthroscopie de la hanche et des autres articulations	Pr KEMPF, Pr BONNOMET (Hôpital Hantepierre – STRASBOURG)
<u>Brest</u> , les 17, 18 et 19 mars 2011 : Arthroscopie du genou	Pr DUBRANA (CHU La Cavale Blanche – BREST)

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 1 FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES D. U. – D. I. U. HORS SUFCO

NATURE de DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
Intervenants vacataires		
Heures TD		
Charges		
Prestations sur facture		
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels		
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures	300	
Achats d'ouvrages		
Reprographie	50	
Frais divers		
Total frais pédagogiques	350	
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels	176	
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
Total frais de déplacements	176	
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		
Total frais généraux	526	
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante	132	à fixer par la composante
TOTAL 1	658	
... Reversement à l'Université (= Total 1* 20/78)	164	soit 20 % du total
TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale	822	
Coût de la formation (total 2)	822	
Effectif minimum	3	
Droit d'inscription proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)	274 Etudiants 490 Médecins	

EN CAS DE DIFFICULTES pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

FICHE d'EXECUTION

1°) DROITS :

Effectif	
-----------------	----------------------

Droits	
---------------	----------------------

Total	
--------------	----------------------

Répartition :

UFR (78%)	
------------------	----------------------

Université (20%)	
-------------------------	----------------------

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
------------------------	----------------------

Taux heures T. D.	
--------------------------	----------------------

Total	
--------------	----------------------

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 2 ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE D. U. – D. I. U. SUFCO

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).

Groupe spécifique en formation continue	U. F. R. :
Effectif :	Responsable :
	Date de début :
	Date de fin :

PREVISION de RECETTES	
Conventions	montant global
	€
TOTAL RECETTES	€

PREVISION de DEPENSES	
Enseignement face à face	€
Activités périphériques	€
Frais pédagogiques	€
Service de formation continue	€
Autres services centraux	€
Sous-total	€
Solde composante	€
TOTAL DEPENSES	€

DETAIL des DEPENSES PREVUES		
Enseignements (face à face)	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total face à face	€
Activités périphériques	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Indemnité de responsabilité pédagogique	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total activités périphériques	€
Frais pédagogiques directs	Frais de déplacements enseignants	€
	Autres frais directs	€
	Total frais pédagogiques directs	€
Charges de fonctionnement du service de formation continue	Utilisation centre de ressources Béranger	€
	Frais de fonctionnement du service	€
	Total SUFCO	€
Contribution aux dépenses communes de l'Université	12 % du montant des conventions	€
	Total Université	€
Solde composante	Participation aux frais de fonctionnement	€
	Total solde	€

Signature de la Directrice du SUFCO

Annexe 4
BILAN D'ACTIVITES

	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits	5	3	4 inscrits
% de réussite	3 reçus	1 reçu	2 reçus
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
+ Montant du budget pédagogique			
- Montant des droits d'inscriptions			
Coût total de la formation			



N° reçu au SEVE le

DIPLOME D'UNIVERSITE

D.U. ☒ - D.I.U. ☐

CREATION

Intitulé : Formation de niveau 2 à l'expérimentation animale des animaux de laboratoire ou de rente.

Composante de rattachement : UFR Médecine

Composante ou université associée :

Avis d'expertise observations :

Cadre réservé aux enseignants experts

Avis du Conseil d'UFR	☒ favorable ☐ défavorable	En date du 4 juin 2012
Avis du CEVU	☐ favorable ☐ défavorable	En date du 21 juin 2012
Avis de la commission des moyens	☐ favorable ☐ défavorable	En date du
Avis du CA	☐ favorable ☐ défavorable	En date du

* En cas de suppression, ne compléter que la 1^{ère} page.

Enseignant(s) responsable(s) (2 au maximum)	Nom : Dr Cyrille HOARAU		Statut : MCU-PH	
	UFR de rattachement : Médecine		Section CNU : 47-3	
			Téléphone : 02 34 37 96 71 Fax : 02 34 34 89 01 E-mail : hoarau@med.univ-tours.fr	
	Nom :		Statut :	
	UFR de rattachement :		Téléphone : E-mail :	
Niveau d'entrée dans la formation	☒ niveau Bac + 1 ☒ niveau Bac + 2 ☐ niveau Bac + 3 ☐ niveau Bac + 4			
Niveau de sortie interministériel (préciser le niveau)	☐ niveau 1 (Bac + 5) ☐ niveau 2 (Bac 4 + 3) ☒ niveau 3 (Bac 2 + 1)			
Public(s) concerné(s)	☒ formation initiale ☐ poursuite d'études ☒ formation continue			
Objectif(s)	Réglementairement, tout agent amené à travailler sur des animaux dans une unité de recherche, doit être en possession d'une habilitation qui lui est délivrée à l'issue de la formation. La formation a pour objectif 1) l'acquisition d'une formation à l'expérimentation animale de niveau 2 reconnue par le Ministère de l'Agriculture afin d'obtenir l'autorisation de participer directement aux protocoles expérimentaux avec l'animal; 2) de sensibiliser à la protection et au respect des animaux de laboratoire en prenant en compte les composantes éthiques et réglementaires de l'expérimentation animale.			
Originalité	Formation à l'expérimentation avec des animaux de laboratoire ou de rente			
Capacité d'accueil	22 personnes			
Conditions d'inscription	Licence et Master comportant un enseignement de base en biologie animale et physiologie animale. Absence de pré requis pour les personnes travaillant dans le domaine des sciences biologiques animales. dans le cadre de la formation continue.			
Durée totale de la formation : 41 heures	Cours théoriques 26 h TP 15 h TD	Stages	Autre(s)	
Production d'un mémoire Oui ☐ Non ☒				
Droits d'inscription : <i>Droit spécifique :</i> 450 euros pour participants intérieurs et INRA 570 euros pour autres ETS publics 950 euros pour participants extérieurs + droits de base en vigueur dans l'établissement				
Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages.... (annexe 1)				

Université François-Rabelais de TOURS

Annexe 1 MAQUETTE DIPLOME UNIVERSITAIRE

U.F.R : Médecine

Diplôme : Diplôme : Formation de niveau 2 à l'expérimentation animale des animaux de laboratoire et de rente.

Filière :

Nom du responsable du diplôme : Dr Cyrille HOARAU

UNITES D’ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D’ETUDES		
						1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
a) Réglementation relative à l'expérimentation animale : notion juridique d'animal comme être sensible ; protection des animaux domestiques ou sauvages contre les mauvais traitements ; protection des espèces de faune non domestique	1. Réglementation et protection des animaux en expérimentation <i>Réflexion, discussion</i> : nouvelles normes européennes d’hébergement, implications dans la pratique de l’expérimentation animale 2. Ethique <i>Réflexion, discussion</i> : notions de « bien-être », quelles définitions pour quels standards	4				ETE + CC	ETE + CC			
b) Espèces races souches utilisées en expérimentation animale	Apprendre et comprendre la mise en place d’un modèle <i>Réflexion, discussion</i> : comprendre le choix d’un modèle ?	2								
c) Anatomie par systèmes et anatomie topographique des animaux utilisés à des fins expérimentales Physiologie générale des animaux utilisés à des fins expérimentales	Anatomie <i>Réflexion, discussion</i> : Les applications, selon l’espèce, à l’expérimentation animale seront soulignées Physiologie <i>Réflexion, discussion</i> : Les applications, selon l’espèce, à l’expérimentation animale seront soulignées	2,5								
d) Ethologie des espèces animales et comportement des individus susceptibles d’être utilisés à des fins expérimentales	Ethologie, comportement <i>Réflexion, discussion</i> : Apports de la connaissance du comportement à l’expérimentation	1,5								

e) Pathologie spontanée ; maladies virales, bactériennes, parasitaires, zoonoses	Pathologies des animaux d'expérience <u>Réflexion, discussion</u> : Conséquences en recherche et en santé publique	3								
f) Anesthésie	Analgésie, Anesthésie <u>TP</u> : Exemples pratiques et discussion	1		2						
f) Euthanasie	Euthanasie <u>TP</u> : Exemples pratiques et discussion	1		2						
f) Autopsie	Autopsie <u>TP</u> : Exemples pratiques et discussion	1		1						
g) Transport et réception des animaux, maniement, contention	Transport <u>Réflexion, discussion</u> : Exemples pratiques rapportés par les stagiaires	1,5								
h) Interventions sur les animaux ; administration de substances, techniques de prélèvement de sang.	1. Interventions : préhension, contention, injections <u>Réflexion, discussion</u> : Expérience, appréhensions et attentes des stagiaires. 2. TP : Préhension, contention, injections des rongeurs	2		8						
i) Entretien et logement des animaux Administration et organisation d'une animalerie	Entretien et logement <u>Réflexion, discussion</u> : Etre à l'écoute particulière du bien être de l'animal 1. Administration et organisation <u>Réflexion, discussion</u> : Importance de la veille réglementaire, conséquence en expérimentation 2. TP : Visite UFR Médecine : animaleries conventionnelles	1		2						
j) Hygiène et contrôle sanitaire	Hygiène et Contrôle <u>Réflexion, discussion</u> : importance et modalités de la veille technologique	1								
k) Statut sanitaire des animaux	Statut sanitaire des animaux <u>Réflexion, discussion</u> : Intérêt du statut sanitaire pour le protocole expérimental	2								
l) Accueil & évaluation	<i>QCM</i>	2,5								
Total = 41 h/par étudiant (CM+TD+TP)										

* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.

Annexe 2 FICHE “ENSEIGNANTS”

FICHE “ ENSEIGNANTS ”

Intitulé du D.U. (ou D.I.U.)

Formation de niveau 2 à l'expérimentation animale des animaux de laboratoire et de rente.

Date de mise en place du D.U. octobre 2012 (semaine 41)

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation		
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse, téléphone, adresse électronique, fax, UFR de rattachement pour les enseignants)	
Philippe CHAMBRIER Formateur LEGTA a. Réglementation	Professeur au LEGTA de Vendôme ; responsable de la formation Animalier de Laboratoire LEGTA Tél : 02 54 67 44 12 Email: philippe.chambrier@educagri.fr	
Eric Péan Formateur LEGTA b. Espèces races souches utilisées en expérimentation animale d. Ethologie des espèces animales et comportement des individus susceptibles d'être utilisés à des fins expérimentales	Professeur au LEGTA de Vendôme ; Animalier de Laboratoire LEGTA Tél : 02 54 67 44 12 Email: eric.pean@educagri.fr	
François Meurens c. Anatomie par systèmes et anatomie topographique des animaux utilisés à des fins expérimentales Physiologie générale des animaux utilisés à des fins expérimentales	Ingénieur de recherches INRA CR1 Tél : 02 47 42 78 65 Email: Francois.Meurens@tours.fr	
Pierre Sarradin e. Pathologie spontanée ; maladies virales, bactériennes, parasitaires, zoonoses	Ingénieur de recherches INRA- Responsable de la cellule « Ingénierie » de la plate-forme d'infectiologie expérimentale de Tours. Tél. 02 47 42 76 68 Email: Pierre.Sarradin@tours.inra.fr	
Juliette Cognié Ingénieur de Recherche INRA f. Anesthésies théorie et TP f. Euthanasie f. Autopsies	Service Hôpital-Abattoir de la PRC (Physiologie de la Reproduction et des Comportements) Tél. 02 47 42 75 17 Email: Juliette.Cognie.@tours.inra.fr	
Laurent Potier g. Transport et réception des animaux, maniement, contention	Ingénieur de Recherche Hopital Charles Foix, Paris. Tél : 06 75 26 43 93 Email : laurent.poitier@upmc.fr	

Jérôme Montharu h. Interventions sur les animaux ; administration de substances, techniques de prélèvement de sang.	Assistant Ingénieur Université François Rabelais Numéro d'autorisation niveau I: 37-175 Tél : 02 47 36 61 90 Email : montharu@med.univ.tours.fr	
Michèle de Monte	Ingénieur de recherches Université François Rabelais - Responsable Animalerie Unité de Formation Recherche Médecine Tél. 02 47 36 60 73 Email: demonte@med.univ-tours.fr	
Stéphane Servais	Maître de Conférences Université de Tours Tél : 02 47 36 75 24 Email: stephane.servais@univ-tours.fr	
Georges ROSEAU	Adjoint Technique Université François Rabelais Tél. 02 47 36 60 65 Email: georges.roseau@univ-tours.fr	
Valérie SCHUBNEL	Adjoint technique Université François Rabelais Tél. 02 47 36 60 65 Email: schubnel@med.univ-tours.fr	
Jérôme Montharu i. Entretien et logement des animaux Administration et organisation d'une animalerie	Assistant Ingénieur Université François Rabelais Numéro d'autorisation niveau I: 37-175 Tél : 02 47 36 61 90 Email : montharu@med.univ.tours.fr	
Christophe Arnoult j. Hygiène et contrôle sanitaire k. Statut sanitaire des animaux	Assistant Ingénieur CNRS Tél : 02 47 36 62 16 Email : arnoult@med.univ-tours.fr	
Cyrille Hoarau l. accueil et évaluation	Maître de Conférences Université de Tours et Praticien Hospitalier, Tel : 02 47 47 82 29 Email : hoarauc@med.univ-tours.fr	

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 1 FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES D.U. – D.I.U. HORS SUFCO

NATURE des DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
Intervenants vacataires		
Heures TD		
Charges		
Prestations sur facture		
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels		
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers		
Total frais pédagogiques		
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
Total frais déplacements		
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		
Total frais généraux		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		à fixer par la composante
TOTAL 1		
Reversement à l'Université (= Total 1* 20/80)		soit 20 % du total
TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale		
Coût de la formation (total 2)		
Effectif minimum		
Droit d'inscription spécifique proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)		

EN CAS DE DIFFICULTES pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 – 2 ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE D.U. – D.I.U. SUFCO

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).

Groupe spécifique en formation continue	U. F. R. : Médecine
Effectif : 20	Responsable : Mr Cyrille HOARAU
	Date de début : 8 octobre 2012
	Date de fin : 12 octobre 2012

PREVISION de RECETTES		
Convention INRA (8)	450 €	3 600.00 €
Personnel Université de Tours (1)	450 €	450.00 €
3 Conventions (Ent Pri)	950 €	2 850.00 €
8 Conventions (Ets Pu)	570 €	4 560.00 €
Droits de base	181.57 €	3 631.40 €
TOTAL RECETTES		15 091.40 €

PREVISION de DEPENSES		
Enseignement face à face		2 625.55 €
Activités périphériques		€
Frais pédagogiques		7 787.52 €
Service de formation continue		4 678.33 €
Autres services centraux		€
	Sous-total	€
	Solde composante	€
TOTAL DEPENSES		15 091.40 €

DETAIL des DEPENSES PREVUES		
Enseignements (face à face)		
	Rémunérations brutes	1 522.81 €
	Charges sociales et fiscales	1 102.74 €
	Total face à face	2 625.55 €
Activités périphériques		
	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Indemnité de responsabilité pédagogique	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total activités périphériques	€
Frais pédagogiques directs		
	Frais de déplacements enseignants	260.00 €
	Autres frais directs	7 527.52 €
	Total frais pédagogiques directs	7 787.52 €
Charges de fonctionnement du service de formation continue		
	Frais de fonctionnement du service	4 678.33 €
	Total SUFCO	4 678.33 €
Contribution aux dépenses communes de l'Université		
		€
	Total Université	€
Solde composante		
	Participation aux frais de fonctionnement	€
	Total solde	€

Signature de la Directrice du SUFCO



**Chemin :**

Décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat

Article 7

Pour la métropole, le taux du remboursement forfaitaire des frais supplémentaires de repas est fixé par un arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique et du ministre chargé du budget. Le barème des taux du remboursement forfaitaire des frais d'hébergement est fixé par le ministre ou par délibération du conseil d'administration de l'établissement dans la limite d'un taux maximal fixé par un arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique et du ministre chargé du budget.

Pour l'outre-mer, le barème des taux des indemnités de mission est fixé par le ministre ou par délibération du conseil d'administration de l'établissement dans la limite d'un taux maximal fixé par un arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique, du ministre chargé du budget et du ministre chargé de l'outre-mer.

Pour l'étranger, un arrêté conjoint du ministre chargé des affaires étrangères, du ministre chargé de la fonction publique et du ministre chargé du budget fixe les taux des indemnités de mission, par pays ou, le cas échéant, par ville ou par région.

Un arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique et du ministre chargé du budget fixe les taux des indemnités de stage.

Toutefois, lorsque l'intérêt du service l'exige et pour tenir compte de situations particulières, un arrêté ministériel ou une délibération du conseil d'administration de l'établissement peut fixer, pour une durée limitée, des règles dérogatoires aux arrêtés interministériels prévus aux alinéas précédents, qui ne pourront, en aucun cas, conduire à rembourser une somme supérieure à celle effectivement engagée.

**CONVENTION D'APPLICATION ENTRE L'UNIVERSITE
FRANÇOIS-RABELAIS DE TOURS ET
L'UNIVERSITÉ DE NONG LAM – HO CHI MINH VILLE - VIETNAM,
RELATIVE A LA DELOCALISATION DU MASTER SCIENCES TECHNOLOGIE, SANTE
MENTION BIOLOGIE INTEGRATIVE, AGROSCIENCES
SPECIALITE QUALITE ET ENVIRONNEMENT EN PRODUCTIONS ANIMALES**

Vu le Code de l'Education,

Vu le décret n° 85-1124 du 21 octobre 1985 relatif à la coopération internationale des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'Education Nationale,

Vu le décret N°2005-450 du 11 mai 2005 relatif à la délivrance de diplômes en partenariat international ;

Conformément à la Charte de qualité relative aux diplômes en partenariat international adoptée par l'Université François-Rabelais de Tours lors de son Conseil d'administration du 4 octobre 2010 ;

Pour la France,

Vu les règlements en vigueur au Vietnam,

**Entre l'Université François-Rabelais de Tours – U.F.R. Sciences et Techniques avenue
Monge 37200 TOURS
Et l'Université Nong Lam – VIETNAM**

il a été arrêté et convenu ce qui suit.

Préambule : La délocalisation de diplômes, à caractère professionnalisant, délivrés par l'Université de Tours, dans un pays étranger répond à deux objectifs étroitement liés :

- l'un est de donner la possibilité à des ressortissants d'un pays étranger d'acquérir des diplômes de l'Etat français sans qu'ils aient à venir en France ;
- l'autre est de fournir à l'économie de ce pays des cadres qui auront ainsi acquis des compétences nécessaires à son développement.

TITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Sur l'objet

L'Université François Rabelais via l'UFR des Sciences et Techniques, Département de Productions Animales d'une part et l'Université Nong Lam – Thu Duc VIETNAM d'autre part, assurent, dans le cadre de ce partenariat, la mise en place de la 2^{ème} année du :

MASTER Sciences, Technologie, Santé

Mention : Biologie Intégrative, Agro Sciences

Spécialité : Qualité et Environnement en Productions Animales.

Les orientations pédagogiques, les programmes et les modalités d'organisation sont annexés à la présente convention. Ils sont conformes à l'arrêté ministériel d'habilitation et à ses différents avenants.

Article 2 : Sur les responsabilités

L'Université François-Rabelais de Tours habilitée à délivrer ce diplôme (de l'Etat français) par le Ministère de l'Education Nationale en assure, seule, l'entière responsabilité tant dans son organisation que dans sa délivrance.

D'un point de vue pratique :

- Le Président de l'Université François-Rabelais nomme, sur proposition de l'U.F.R. Sciences et Techniques un responsable de ce diplôme ; ce dernier lui adressera un bilan annuel de cette formation et l'alertera au moindre incident mettant en cause son bon fonctionnement.

A la date de la signature, il s'agit de :

Monsieur Claude CHEVRIER (Professeur des Universités).

- Sur place, à Ho Chi Minh ville, devra être identifié un enseignant, correspondant du Responsable du diplôme, capable de veiller au bon déroulement de la formation. Cet enseignant sera lui aussi désigné par le Président de l'Université François Rabelais sur proposition conjointe de Monsieur le Recteur de l'Université Nong Lam et du Responsable du diplôme.

A la date de la signature, il s'agit de :

Monsieur Nguyen Ngoc Hai (Professeur des Universités)

Article 3 : Sur l'équipe pédagogique

L'équipe sera constituée par le Responsable du diplôme et approuvée par l'U.F.R. Sciences et Techniques de l'Université de Tours.

Elle comprendra des enseignants et des experts professionnels intervenants dans le Master dénommé ci-dessus de l'Université de Tours ainsi que des Universitaires et professionnels locaux intervenants dans la formation

Les chargés de cours, devront être acceptés par le Conseil d'Administration de l'Université François-Rabelais.

L'équipe pédagogique constituée des enseignants du Département de Productions Animales de l'Université François Rabelais (1PR, 2MC et 2 Past) ainsi que de l'équipe pédagogique de la faculté Vétérinaire de l'Université Nong Lam (1PR, 2 MC) procèdera à l'actualisation nécessaire des programmes et à leur adaptation en tenant compte de l'environnement local tant sur le plan économique que juridique.

Article 4 : Sur l'évaluation de la formation

Un comité de pilotage est créé : il comprend au moins trois membres pour chaque établissement partenaire et se réunira au moins une fois par an. Il est chargé d'examiner les résultats de la coopération, de restituer un bilan pour chaque établissement partenaire et de proposer les décisions nécessaires à toute amélioration ou extension du programme de

coopération. Le bilan des actions réalisées sera transmis chaque année au Service des Relations Internationales de l'Université François-Rabelais de Tours et au service ad hoc de l'Université Nong Lam.

Par ailleurs, une évaluation de la formation par les étudiants sera réalisée chaque année, selon les mêmes modalités que celles appliquées pour les étudiants à l'Université François-Rabelais de Tours.

En outre, la formation sera évaluée annuellement par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'Université François-Rabelais de Tours.

A cet effet, l'Université Nong Lam s'engage à transmettre à l'Université François-Rabelais de Tours toutes les informations nécessaires pour lui permettre d'apprécier le contenu de la formation.

TITRE II : FONCTIONNEMENT

Article 5 : Sur le recrutement

Pour prétendre s'inscrire, les candidats doivent, au moins, être en possession d'un diplôme de niveau Bac+4 ou être soumis à une procédure de validation d'acquis.

Les dossiers de candidatures doivent comporter une lettre de motivation, un curriculum vitae retraçant le parcours du candidat, ainsi que les justificatifs des formations suivies, des diplômes obtenus et le cas échéant des activités professionnelles.

La Commission chargée du recrutement est issue de l'équipe pédagogique, la moitié au moins de ses membres devant appartenir également à la commission correspondante de la formation dispensée à Tours.

Les candidats présentés par l'Université Nong Lam sont admis sur décision du Président de l'Université François Rabelais après avis de la commission pédagogique qui procède d'abord à une présélection de ces candidats sur dossier suivie, pour ceux retenus, d'un entretien individuel.

La commission veillera à ce que des candidats préalablement refusés à Tours ne soient recrutés à Ho Chi Minh ville.

Le nombre de candidats admis à suivre les cours du diplôme est limité à 25 en Master II.

La langue officielle du programme de Master sera l'anglais. Pour pouvoir postuler au master et être auditionnés, les étudiants devront posséder le TOEFL avec un minimum ou équivalent de 450 points. En plus des Unités d'enseignement du master, les étudiants auront une UE obligatoire de langue et culture française de 100 heures.

Article 6 : Sur les inscriptions

Les étudiants seront inscrits à l'Université François-Rabelais de Tours.

Les étudiants s'acquittent des droits d'inscription auprès de l'Université Nong Lam qui les reversera sur présentation d'une facture à l'Université François Rabelais de Tours.

Article 7 : Sur les droits et obligations

- Pour les étudiants :
 - o Ils doivent se conformer aux dispositions administratives de l'établissement où se déroule la formation délocalisée ;
 - o Pendant toute la durée de la formation délocalisée, ils jouissent des mêmes droits et prérogatives que les étudiants locaux ;
 - o Ils bénéficient en outre de l'ensemble des informations utiles leur permettant de suivre la formation délocalisée dans des conditions optimales.
- Pour les établissements partenaires :
 - o Ils s'engagent à assister les étudiants pendant toute la durée de la formation, sur les plans administratif et pédagogique ;
 - o L'Université Nong Lam, en tant que lieu d'accueil de la formation délocalisée, devra mettre à la disposition des étudiants l'ensemble des moyens matériels nécessaire au déroulement de la formation.

Article 8 : Sur le déroulement (cf. annexe pédagogique)

Sous réserve des adaptations déjà prévues qui pourraient intervenir au terme de l'article 3 du dernier alinéa les programmes, les volumes horaires des enseignements ainsi que les modalités de contrôle des connaissances sont identiques à ceux en vigueur à Tours ; la durée du stage (obligatoire) en entreprise est au-moins de 5 mois et ce sur un sujet validé au préalable par le Responsable du diplôme.

Le tiers au minimum des crédits ECTS est assuré par des enseignants et professionnels de l'équipe du diplôme délivré à Tours, les autres enseignements étant dispensés par la partie vietnamienne de l'équipe pédagogique et les professionnels étrangers implantés au Vietnam.

Tous ces enseignements se déroulent à Ho Chi Minh, dans les locaux de l'université Nong Lam, qui assure la logistique nécessaire à la réalisation de la formation, conformément à l'annexe pédagogique.

Article 9 : Sur le contrôle de connaissances

Les modalités du contrôle des connaissances sont les mêmes que celles en vigueur à Tours et les examens auront lieu prioritairement à la même date, ou à des dates différentes sur des sujets différents. Le stage sera évalué à trois niveaux : le rapport remis par le maître de stage au sein de l'entreprise, le mémoire, et la soutenance orale. Les sujets d'examens sont conçus et validés par l'équipe pédagogique. Chaque intervenant assure la surveillance.

Le jury d'examen et son président sont nommés annuellement par le Président de l'Université François Rabelais de Tours sur proposition du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques ; il comprend majoritairement des enseignants et des professionnels exerçant dans le diplôme délivré à Tours.

Article 10 : Sur la poursuite d'études et les débouchés professionnels

La formation proposée peut permettre après examen par les écoles doctorales à l'inscription en thèse de doctorat.

Les débouchés professionnels sont nombreux vers tous les secteurs de l'alimentation, de l'amont des productions animales (fabricants d'aliments, additifs, vitamines, oligoéléments) ou d'aliments composés, distributeurs de produits (Centrales d'achats, GMS...) jusqu'à l'assiette du consommateur en passant par le conseil en élevage et en environnement, l'abattage et la transformation, les industries agroalimentaires, etc.

TITRE III : CLAUSES FINANCIERES

Article 11 : Le financement du MASTER dénommé ci-dessus, délocalisé à Ho Chi Minh ville est assuré par :

- des subventions obtenues dans le cadre de la coopération décentralisée et accordées par le Ministère des Affaires Etrangères, le Conseil Régional Centre et le Conseil Général d'Indre et Loire pour le Master II ;
- les droits d'inscription versés par les étudiants.

Les charges se répartissent en deux grandes catégories.

- la première concerne :
 - la rémunération des enseignements dispensés par les universitaires et professionnels recrutés sur place ; ainsi que les charges afférentes.
 - les frais de logistique liés aux déplacements des enseignants et professionnels missionnés par l'Université François-Rabelais de Tours.
- La deuxième a trait à :
 - la rémunération des enseignements assurés par les universitaires et/ou professionnels de Tours missionnés à Ho Chi Ming ville.
 - les frais de fonctionnement à Tours et Ho Chi Minh ville.

Un budget équilibré devra être établi annuellement.

TITRE IV : DISPOSITIONS JURIDIQUES

Article 12 : La présente convention entrera en vigueur, après approbation des autorités concernées, à compter de la date de sa signature par les deux parties.

Elle est conclue pour une durée de cinq ans à compter de l'année universitaire 2012-2013, mais elle est révisable annuellement.

En cas de révision ou de renouvellement, elle sera à nouveau soumise aux autorités compétentes, conformément à la réglementation en vigueur. Un rapport détaillé sur l'opération sera réalisé l'année précédant le terme de la convention dont un exemplaire sera adressé au service des Relations Internationales de chaque université.

Chacune des parties se réserve le droit de résilier la présente convention avec un préavis de six mois avant le début de l'année universitaire suivante.

Si des difficultés surviennent, les établissements partenaires s'engagent à tenter de résoudre le litige à l'amiable, par voie de conciliation directe, en réunissant le comité de pilotage du programme. Si le litige persiste, les établissements partenaires s'en remettraient au tribunal compétent sur le territoire français.

Le présent document est reproduit en 4 (quatre) exemplaires signés : deux en français et deux en vietnamien, chacun des textes faisant également foi.

Le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Loïc VAILLANT

Le Président de
l'Université Nong Lam

Trinh Truong Giang

Budget prévisionnel 2012-2013

Les dépenses prévisionnelles sont les suivantes :

NATURE	MONTANT (€)	NOMBRE	MONTANT(€)	TOTAL (€)
Fonctionnement et administration VIETNAM			10 000,00 €	
SOUS-TOTAL				10 000,00 €
INTERVENANTS France :				
Missions	1 264,00 €	7	8 848,00 €	
Avions et trains	1 400,00 €	6	8 400,00 €	
Université :		Salaires	22 000,00 €	
Heures travaillées vacataires : 180 heures	1 262,55 € Par vacataire	Nombre de vacataires : 6	7 364,00 €	
SOUS-TOTAL				46 612,00 €
INTERVENANTS Vietnam : (industriels) 240 heures	40,91 € de l'heure		9 818,00 €	
SOUS-TOTAL				9 818,00 €
DIVERS : Livres (abonnements) Téléphone			950,00 € 1 760,00 €	
SOUS-TOTAL				2 710,00 €
TOTAL				69 140,00 €

Les ressources prévisionnelles sont les suivantes :

NATURE	MONTANT (€)	NOMBRE D'ÉTUDIANTS	MONTANT TOTAL	OBTENTION DE L'ACCORD
Frais de scolarité	350 euros	2 (*)	700,00 €	Acquis
Université NONG LAM			10 000,00 €	Sollicité
Partenaires industriels Contribution financière Contribution enseignement (à titre gracieux)			2 450,00 € 9 818,00 €	Sollicité Acquis
Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)			1 000,00 €	Sollicité
CG 37			20 500,00 €	Sollicité
Université de TOURS			24 672,00 €	Acquis
TOTAL GÉNÉRAL			69 140,00 €	

(*) 10 étudiants boursiers de l'AUF sont dispensés des droits d'inscription

Convention d'application
entre
l'Université François-Rabelais de Tours (UFRT), UFR de Droit, Economie
et Sciences sociales, France,
et
L'Instituto International de Educacao (IIE) de Rio de Janeiro, Brésil
concernant la délocalisation
du Master Droit, Economie, Gestion, Mention Management stratégique des
hommes et des organisations, Spécialité Marketing des services

Vu le Code de l'Education ;

Vu le décret N°85-1124 du 21 octobre 1985 relatif à la coopération internationale des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'Education Nationale ;

Vu le décret N°2005-450 du 11 mai 2005 relatif à la délivrance de diplômes en partenariat international ;

Conformément à la Charte de qualité relative aux diplômes en partenariat international adoptée par l'Université François-Rabelais de Tours lors de son Conseil d'administration du 4 octobre 2010 ;

Pour la France,

et

vu les textes en vigueur,

Pour le Brésil,

Compte tenu de la première convention de délocalisation de 2008 conclue entre l'Université de Tours et l'IIE.

La convention suivante est passée

ENTRE

- **l'Université François-Rabelais de TOURS**, représentée par son Président, Monsieur Loïc Vaillant d'une part,

ET

- **l'IIE de Rio de Janeiro**, représenté par son Directeur, Monsieur Jorge Henrique Cardoso, d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

1. OBJECTIF DE LA CONVENTION

La mise en place d'un diplôme délocalisé, à caractère professionnalisant, délivré par l'Université de Tours, répond aux trois objectifs ci-dessous étroitement liés :

- donner la possibilité à des ressortissants d'un pays étranger d'acquérir des diplômes de l'Etat français sans qu'ils aient à venir en France ;
- fournir à l'économie de ce pays des cadres qui auront ainsi acquis des compétences nécessaires à son développement ;
- mettre en place un transfert de compétences de nature à permettre au pays bénéficiaire d'assurer ultérieurement par lui-même la formation de ses cadres.

Par la présente convention, les partenaires manifestent leur volonté commune de créer un diplôme délocalisé auprès de l'IIE, le parcours « MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, MENTION Management Stratégique des Hommes et des Organisations, SPECIALITE *Marketing des Services* » proposé par l'Université François-Rabelais de Tours.

Concernant le diplôme susvisé, la coopération entre l'Université de Tours et l'IIE de Rio de Janeiro a été mise en place en 2008, sous la forme d'une délocalisation (2009-2012). A ce jour la présente convention renouvelle cette délocalisation, mais les démarches de double diplomation sont en cours et l'objectif de 3 ans est réalisable pour accéder à un double diplôme. A ce jour l'Université François Rabelais, et plus particulièrement l'Institut d'Administration des Entreprises de l'UFR Droit, Economie et Sciences sociales, œuvre pour la mise en place avec l'IEE et la UERJ d'un « Mestrado » (master 2) en marketing. La présente annexe est donc proposée pour **3 ans**. Les étudiants qui auront réussi les épreuves de fin d'année se verront délivrer le Master Marketing des Services de l'Université de Tours.

L'objectif de cette convention est de définir les conditions et modalités d'organisation du diplôme délocalisé, ainsi que les responsabilités qui incombent à chaque établissement.

2. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

L'Université François-Rabelais de Tours, habilitée par le Ministère de l'Education Nationale à délivrer le parcours « MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, MENTION Management Stratégique des Hommes et des Organisations, SPECIALITE *Marketing des Services* », diplôme de l'Etat français, en assure seule l'entière responsabilité, tant dans son organisation que dans sa délivrance.

2.1. Mise en œuvre et gestion de la formation

Les établissements partenaires constituent une équipe pédagogique ; elle est composée au minimum de 6 membres, dont 4 au moins en poste à l'Université François-Rabelais de Tours, et chargée de la mise en œuvre des enseignements.

Au sein de l'équipe pédagogique, un responsable pédagogique par établissement partenaire est désigné pour s'assurer du bon déroulement de la formation : il s'agit de Monsieur Stéphane Bourliataux-Lajoinie (MCF) pour l'Université François-Rabelais de Tours, et de Monsieur le Pr Jorge Henrique Cardoso, pour l'IIE.

2.2. Elaboration du programme de la formation

Le programme pédagogique est annexé à la présente convention ; il couvre l'ensemble de la période d'études jusqu'à l'obtention du titre de Master 2 « Marketing des Services ».

Il est conforme à l'arrêté ministériel d'habilitation et à ses différents avenants, relatifs au parcours « MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, MENTION Management Stratégique des Hommes et des Organisations , SPECIALITE *Marketing des Services* ».

2.3. Evaluation de la formation

Un comité de pilotage est créé : il comprend au moins deux membres de l'Université de Tours, notamment le responsable pédagogique ainsi que le coordinateur sur le site de Rio de Janeiro ; il se réunira au moins une fois par an. Il est chargé d'examiner les résultats de la coopération, de restituer un bilan pour chaque établissement partenaire et de proposer les décisions nécessaires à toute amélioration ou extension du programme. Le bilan des actions réalisées sera transmis chaque année au Service des Relations Internationales de l'Université François-Rabelais de Tours et au service ad hoc de l'IIE.

Par ailleurs, une évaluation de la formation par les étudiants sera réalisée chaque année, selon les mêmes modalités que celles appliquées pour les étudiants à l'Université François-Rabelais de Tours.

En outre, la formation sera évaluée annuellement par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'Université François-Rabelais de Tours.

A cet effet, l'IIE s'engage à transmettre à l'Université François-Rabelais de Tours toutes les informations nécessaires pour lui permettre d'apprécier le contenu de la formation.

3. ADMISSION ET SUIVI DES ÉTUDIANTS

3.1. Procédure

Les établissements partenaires conviennent d'examiner conjointement les dossiers des candidats selon les critères suivants :

- Conditions d'accès à la formation : pour être admis à s'inscrire en parcours « M2 Marketing des Services », les étudiants doivent être titulaires d'un diplôme immédiatement inférieur à celui délivré au terme de la formation délocalisée, soit :
 - o pour la France : M1 ou équivalent
 - o pour le Brésil : MBA, M1 ou ancienne licence en 4 ans ou équivalent.
- Compétences linguistiques : les enseignements se font intégralement en anglais, l'entretien oral de sélection permet de vérifier l'adéquation entre le projet professionnel et le programme du diplôme, il permet également de tester le niveau d'anglais des étudiants. Une mise à niveau intensive en anglais peut être proposée comme condition nécessaire à l'intégration au diplôme.

La sélection définitive des étudiants est réalisée par les membres de l'Université François-Rabelais de Tours et les membres de l'IIE, appartenant à l'équipe pédagogique, telle que définie à l'article 2.1.

3.2. Inscription

Les étudiants seront inscrits à l'Université François-Rabelais de Tours.

Les étudiants seront également inscrits à l'IIE

Les étudiants s'acquittent des droits d'inscription auprès de l'Université François-Rabelais de Tours.

Les étudiants s'acquittent également des frais annuels de scolarisation à l'IIE, tels que définis par l'établissement d'accueil.

3.3. Droits et obligations

- *Pour les étudiants :*
 - o Ils doivent se conformer aux dispositions administratives de l'établissement où se déroule la formation ;

- o Pendant toute la durée de la formation sur site, ils jouissent des mêmes droits et prérogatives que les étudiants locaux ;
 - o Ils bénéficient en outre de l'ensemble des informations utiles leur permettant de suivre la formation délocalisée dans des conditions optimales.
- *Pour les établissements partenaires :*
 - o Ils s'engagent à assister les étudiants pendant toute la durée de la formation, sur les plans administratif et pédagogique ;
 - o L' IIE devra mettre à la disposition des étudiants l'ensemble des moyens matériels nécessaires au déroulement de la formation.

4. ORGANISATION DES ÉTUDES

4.1.Organisation des enseignements

Les enseignements se déroulent au Brésil dans les locaux mis à disposition par l'IIE ; les étudiants sont sur le site de l'UFR Droit, Economie et Sciences sociales de Tours durant trois semaines de cours intensifs. La période de ces trois semaines est convenue d'un commun accord entre les responsables du programme. Durant leur venue en France, il sera organisé pour les étudiants brésiliens une série de visites d'entreprises et une sensibilisation à la culture française.

La formation est d'une durée totale d'un an et compte 30 ECTS par semestre, soit un total de 60 ECTS.

La langue officielle de la formation est l'anglais.

L'annexe pédagogique jointe précise le nombre et la nature des enseignements, ainsi que, pour chaque enseignement (UE et EP), la répartition du volume horaire entre l'UFRT et le partenaire Brésilien, ainsi que la nature des enseignements.

Le seuil minimum d'ouverture du diplôme est de 13 étudiants, la promotion du Master 2 Marketing des Services sera composée d'au maximum 20 étudiants.

4.2.Stage

Le stage obligatoire est d'une durée de trois à six mois (5 ECTS) et doit se réaliser dans le secteur marketing. Le stage peut se dérouler dans le pays de formation, ou, sous réserve d'accord par l'équipe pédagogique, dans tous autres pays.

Le mémoire répond aux contraintes (longueur, typographie, présentation) précisées dans le livret d'accueil de la formation.

La soutenance obligatoire dure une quarantaine de minutes (20 pour l'exposé, 20 pour les questions) devant un jury composé au moins du directeur (enseignant) de stage et du responsable du diplôme ; le jury sera paritaire entre le Brésil et la France. Le cas échéant, les dispositifs de visioconférence seront utilisés.

4.3.Evaluation des étudiants

Pour le diplôme français, l'UFRT conçoit et/ou valide les différents sujets d'examen, et en assure la surveillance physique, ainsi que la correction.

Le jury d'examen et son président sont nommés annuellement par le Président de l'Université François-Rabelais de Tours, sur proposition du Conseil de l'UFR Droit Economie et Sciences Sociales ; il comprend des enseignants et des professionnels exerçant dans le diplôme délivré à Tours.

5. POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

A titre exceptionnel, et sur présentation d'un dossier circonstancié auprès de l'Ecole Doctorale de l'Université François-Rabelais, une intégration en Master Recherche peut être envisagée. L'étudiant concerné devra présenter les épreuves d'entrée dans cette formation.

6. ACTIVITÉS DE COOPÉRATION

Les établissements partenaires s'efforcent de réaliser des actions de coopération afin de favoriser les échanges d'expériences et le transfert de compétences, ainsi que les projets de recherche. Il peut être proposé des échanges d'enseignants ou des recherches conjointes.

7. DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Les établissements partenaires s'accordent sur la nature et le montant des charges spécifiques et communes engagées (cours spécifiques à la formation proposée en partenariat, brochures de présentation du programme et autres supports de communication,...) ; elles font l'objet d'une annexe financière jointe à la présente convention.

Un budget équilibré devra être établi annuellement.

8. DISPOSITIONS JURIDIQUES

La présente convention entrera en vigueur après signature par les deux parties et approbation par les autorités compétentes. Sa validité est de **3 ans**, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec préavis de 6 mois, la dénonciation ne pouvant prendre effet avant la fin de l'année universitaire en cours. En cas de dénonciation de cette convention, les étudiants déjà engagés dans la formation terminent l'année universitaire.

En cas de révision ou de renouvellement, la convention sera à nouveau présentée aux autorités compétentes, conformément à la réglementation en vigueur.

Si des difficultés surviennent, les établissements partenaires s'engagent à tenter de résoudre le litige à l'amiable, par voie de conciliation directe, en réunissant le comité de pilotage du programme. Si le litige persiste, les établissements partenaires s'en remettraient au tribunal compétent sur le territoire français.

Le présent document est reproduit en 4 (quatre) exemplaires signés, chacun des textes faisant également foi.

Université François-Rabelais de Tours

L’IIE

Le Président

Le Directeur

M. Vaillant

J.H. Cardoso

ANNEXE BUDGETAIRE ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-13

Diplôme : Master 2 Marketing des Services

	Dépenses			Recettes		
	Valeur unitaire	Quantité	Total en Euros	Valeur Unitaire	Quantité	Total en Euros
Frais de formation et d'inscription						37000,00
Frais d'inscription	241,57	20	4831,40			
Enseignements						
Heures d'animation de cours	61,35	110	6748,50			
Charges sociales 5 % x			337,43			
Heures d'animation de cours	61,35	80	4908,00			
Charges sociales 42,21%			2071,67			
Heures d'ingénierie pédagogique	61,35	55	3374,25			
Charges sociales 5 % x			168,71			
Jurys de recrutement, de mémoires et de délibérations finales, et organisation de la venue en France	40,91	60	2454,60			
Charges sociales 42,21%			1036,09			
Séminaire en France (hors de venue frais des étudiants)			5000,00			
Participation au laboratoire de recherche de Tours 5%	1850	1	1850,00			
Participation pédagogique à la formation M2MS France			2000,00			
Frais de fonctionnement			2219,36			
Total		Dépenses	37000,00		Recettes	37000,00

L'annexe financière inclut une somme forfaitaire de 37000 euros pour un groupe d'un maximum de 20 étudiants.

Le seuil de 13 étudiants est fixé pour l'ouverture de la promotion.

Les frais de transport ainsi que les indemnités journalières sont pris en charge par l'organisme partenaire brésilien

Le taux horaire des heures de cours (CM et TD) ainsi que des charges liées sont actualisées à l'inscription des étudiants.

Convention d'application
entre
l'Université François-Rabelais de Tours (UFRT), UFR de Droit, Economie
et Sciences sociales, France,
et
L'université Saint-Joseph de Beyrouth, Faculté de Gestion et de
Management (FGM), Liban
concernant la mise en place du double diplôme
« Master Marketing des Services »

Vu le Code de l'Education ;

Vu le décret N°85-1124 du 21 octobre 1985 relatif à la coopération internationale des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'Education Nationale ;

Vu le décret N°2005-450 du 11 mai 2005 relatif à la délivrance de diplômes en partenariat international ;

Conformément à la Charte de qualité relative aux diplômes en partenariat international adoptée par l'Université François-Rabelais de Tours lors de son Conseil d'administration du 4 octobre 2010 ;

Pour la France,

et vu les textes en vigueur,

Pour le Liban,

Compte tenu de la première convention de délocalisation de 2005 conclue entre l'Université de Tours et l'Université Saint-Joseph

La convention suivante est passée
ENTRE

l'Université François-Rabelais de Tours, représentée par son Président, Monsieur Loïc Vaillant, d'une part,

ET

l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, représentée par Monsieur le Recteur Salim Daccache, d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

1. OBJECTIF DE LA CONVENTION

Par la présente convention, les partenaires manifestent leur volonté commune de mettre en place une formation menant à la délivrance d'un double diplôme de Master en Marketing. Ce diplôme s'appuie,

pour l'Université François-Rabelais de Tours, sur le parcours « MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, MENTION Management Stratégique des Hommes et des Organisations, SPECIALITE Marketing des Services » et, pour l'Université Saint-Joseph, sur le Master MARKETING.

La coopération entre l'Université de Tours et la FGM de Beyrouth a été mise en place en 2005, sous la forme d'une délocalisation du diplôme de Tours à Beyrouth (2005-2012). Aujourd'hui, fort de la bonne coordination des deux masters et des binômes d'enseignants créés entre les deux sites, la convention met en place une double diplomation localisée au sein de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Les étudiants, qui auront réussi les épreuves de fin d'année, se verront délivrer le Master Marketing des Services de l'Université de Tours ainsi que le Master Marketing de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

L'objectif de cette convention est de définir les conditions et modalités d'organisation de la double formation, ainsi que les responsabilités qui incombent à chaque établissement.

2. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

L'Université François-Rabelais de Tours, habilitée par le Ministère de l'Education Nationale à délivrer le parcours « MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, MENTION Management Stratégique des Hommes et des Organisations, SPECIALITE Marketing des Services », diplôme de l'Etat français, en assure seule l'entière responsabilité, tant dans son organisation que dans sa délivrance. L'Université Saint-Joseph, de même, assure seule l'entière responsabilité de son diplôme de Master Marketing. Les dispositions suivantes concernent le diplôme de l'Université François-Rabelais de Tours délocalisé à Beyrouth.

2.1. Mise en œuvre et gestion de la formation

Les établissements partenaires constituent une équipe pédagogique ; elle est composée au minimum de 6 membres, dont 4 au moins en poste à l'Université François-Rabelais de Tours, et chargée de la mise en œuvre des enseignements.

Au sein de l'équipe pédagogique, un responsable pédagogique par établissement partenaire est désigné pour s'assurer du bon déroulement de la formation : il s'agit de Monsieur Stéphane Bourliataux-Lajoinie (MCF) pour l'Université François-Rabelais de Tours, et de Madame Carole Doueiry-Verne (Prof Ass) pour la FGM

2.2. Elaboration du programme de la formation

Le programme pédagogique est annexé à la présente convention ; il couvre l'ensemble de la période d'études jusqu'à l'obtention du titre de Master « Marketing des Services ».

Il est conforme à l'arrêté ministériel d'habilitation et à ses différents avenants, relatifs au parcours « MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, MENTION Management Stratégique des Hommes et des Organisations , SPECIALITE Marketing des Services »

2.3. Evaluation de la formation

Un comité de pilotage est créé : il comprend au moins trois membres pour chaque établissement partenaire et se réunira au moins une fois par an. Il est chargé d'examiner les résultats de la coopération, de restituer un bilan pour chaque établissement partenaire et de proposer les décisions nécessaires à toute amélioration ou extension du programme. Le bilan des actions réalisées sera transmis chaque année au Service des Relations Internationales de l'Université François-Rabelais de Tours et au service ad hoc de la FGM.

Par ailleurs, une évaluation de la formation par les étudiants sera réalisée chaque année, selon les mêmes modalités que celles appliquées pour les étudiants à l'Université François-Rabelais de Tours. En outre, la formation sera évaluée annuellement par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'Université François-Rabelais de Tours.

A cet effet, la Faculté de Gestion et de Management de l'Université Saint Joseph s'engage à transmettre à l'Université François-Rabelais de Tours toutes les informations nécessaires pour lui permettre d'apprécier le contenu de la formation.

3. ADMISSION ET SUIVI DES ÉTUDIANTS

3.1. Procédure

Les établissements partenaires conviennent d'examiner conjointement les dossiers des candidats selon les critères suivants :

- Conditions d'accès à la formation : pour être admis à s'inscrire en parcours « M2 Marketing des Services », les étudiants doivent être titulaires d'un diplôme immédiatement inférieur à celui délivré au terme de la formation délocalisée, soit :
 - o pour la France : M1 ou équivalent
 - o pour le Liban : M1 ou ancienne licence en 4 ans ou équivalent.
- Compétences linguistiques : pour suivre les enseignements en langue française de l'Université François-Rabelais de Tours, les étudiants doivent posséder un niveau de français correspondant au minimum au niveau B1 acquis du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (Décision du Conseil d'administration du 12 décembre 2005).

La sélection définitive des étudiants est réalisée par les membres de l'Université François-Rabelais de Tours et les membres de la Faculté de Gestion et de Management de l'Université Saint Joseph, appartenant à l'équipe pédagogique, telle que définie à l'article 2.1.

La promotion du Master Marketing des Services sera d'au maximum 25 étudiants par an.

3.2. Inscription

Les étudiants seront inscrits à l'Université François-Rabelais de Tours.

Les étudiants seront également inscrits à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

Les étudiants s'acquittent des droits d'inscription auprès de l'Université François-Rabelais de Tours.

Les étudiants s'acquittent également des frais annuels de scolarisation à la Faculté de Gestion et de Management de l'Université Saint-Joseph, définis par l'établissement d'accueil.

3.3. Droits et obligations

- *Pour les étudiants :*
 - o Ils doivent se conformer aux dispositions administratives de l'établissement où se déroule la formation ;
 - o Pendant toute la durée de la formation sur site, ils jouissent des mêmes droits et prérogatives que les étudiants locaux ;
 - o Ils bénéficient en outre de l'ensemble des informations utiles leur permettant de suivre la formation délocalisée dans des conditions optimales.
- *Pour les établissements partenaires :*
 - o Ils s'engagent à assister les étudiants pendant toute la durée de la formation, sur les plans administratif et pédagogique ;

o La Faculté de Gestion et Management de l'Université Saint-Joseph, devra mettre à la disposition des étudiants l'ensemble des moyens matériels nécessaires au déroulement de la formation.

4. ORGANISATION DES ÉTUDES

4.1. Organisation des enseignements

Tous les enseignements se déroulent au Liban dans les locaux de la FGM qui assure la logistique nécessaire à la réalisation de la formation, conformément à l'annexe pédagogique.

La formation est d'une durée totale d'un an et compte, pour le diplôme français, 30 ECTS par semestre, soit un total de 60 ECTS.

La langue officielle de la formation est le français.

L'annexe pédagogique jointe précise le nombre et la nature des enseignements, ainsi que, pour chaque enseignement (UE et EP), la répartition du volume horaire entre l'UFRT et le partenaire Libanais, ainsi que la nature des enseignements.

4.2. Stage

Le stage obligatoire est d'une durée de trois à six mois (5 ECTS) et doit se réaliser dans le secteur marketing. Le stage peut se dérouler dans le pays de formation, ou, sous réserve d'accord par l'équipe pédagogique, dans tous autres pays.

Le mémoire répond aux contraintes (longueur, typographie, présentation) précisées dans le livret d'accueil de la formation.

La soutenance obligatoire, dans la langue française, dure une quarantaine de minutes (20 pour l'exposé, 20 pour les questions) devant un jury composé au moins du directeur (enseignant) de stage et du responsable du diplôme ; le jury sera paritaire entre le Liban et la France. Le cas échéant, les dispositifs de visioconférence seront utilisés.

4.3. Evaluation des étudiants

Pour le diplôme français, l'UFRT conçoit et/ou valide les différents sujets d'examen, et en assure la surveillance physique en collaboration avec la FGM, ainsi que la correction

Le jury d'examen du diplôme de Tours et son président sont nommés annuellement par le Président de l'Université François-Rabelais de Tours, sur proposition du Conseil de l'UFR Droit Economie et Sciences Sociales; il comprend des enseignants et des professionnels exerçant dans le diplôme délivré à Tours.

A l'issue de la période de formation, le jury d'examen du diplôme de Tours décide de l'attribution ou non du diplôme de Tours. Un jury mixte, composé des membres du jury d'examen du diplôme de Marketing des services de Tours et du jury d'examen du diplôme de Marketing de Beyrouth, décide de l'attribution ou non du double diplôme de Master en Marketing.

5. POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

A titre exceptionnel, et sur présentation d'un dossier circonstancié auprès de l'Ecole Doctorale de l'Université François-Rabelais, une intégration en Master Recherche peut être envisagée. L'étudiant concerné devra présenter les épreuves d'entrées dans cette formation.

6. ACTIVITÉS DE COOPÉRATION

Les établissements partenaires s'efforcent de réaliser des actions de coopération afin de favoriser les échanges d'expériences et le transfert de compétences, ainsi que les projets de recherches. Il peut être proposé des échanges d'enseignants ou des recherches conjointes.

7. DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Les établissements partenaires s'accordent sur la nature et le montant des charges spécifiques et communes engagées (cours spécifiques à la formation proposée en partenariat, brochures de présentation du programme et autres supports de communication,...) ; elles font l'objet d'une annexe financière jointe à la présente convention.

Un budget équilibré devra être établi annuellement.

8. DISPOSITIONS JURIDIQUES

La présente convention entrera en vigueur après signature par les deux parties et approbation par les autorités compétentes. Sa validité est de 3 ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec préavis de 6 mois, la dénonciation ne pouvant prendre effet avant la fin de l'année universitaire en cours. En cas de dénonciation de cette convention, les étudiants déjà engagés dans la formation terminent l'année universitaire.

En cas de révision ou de renouvellement, la convention sera à nouveau présentée aux autorités compétentes, conformément à la réglementation en vigueur.

Si des difficultés surviennent, les établissements partenaires s'engagent à tenter de résoudre le litige à l'amiable, par voie de conciliation directe, en réunissant le comité de pilotage du programme. Si le litige persiste, les établissements partenaires s'en remettraient au tribunal compétent sur le territoire français.

Le présent document est reproduit en 4 (quatre) exemplaires signés, chacun des textes faisant également foi

Université François-Rabelais de Tours
Le Président
M. Vaillant

Université Saint-Joseph
Le Recteur
M. Salim Daccache
Le Doyen
T. Gibeily

ANNEXE BUDGETAIRE ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-13

Diplôme : Master 2 Marketing des Services

	Dépenses			Recettes		
	Valeur unitaire	Quantité	Total en Euros	Valeur Unitaire	Quantité	Total en Euros
Frais de formation et d'inscription				3000	17	51000,00
Frais d'inscription	241,57	17	4106,69			
Enseignements						
Heures d'animation de cours	61,35	140	8589,00			
Charges sociales 5 % x			429,45			
Heures d'animation de cours	61,35	80	4908,00			
Charges sociales 42,21%			2071,67			
Heures d'ingénierie pédagogique	61,35	110	6748,50			
Charges sociales 5 % x			337,43			
Jurys de recrutement, de mémoires et de délibérations finales	40,91	60	2454,60			
Charges sociales 42,21%			1036,09			
Reversement au laboratoire de recherche de Tours 4%	2040	1	2040,00			
Participation pédagogique à la formation			3000,00			
Ingénierie Pédagogique (réalisation de supports ibooks, achat de statistiques ou documentations liées au pays)			5278,58			
Frais de fonctionnement			10000,00			
Total		Dépenses	51000,00		Recettes	51000,00

Les frais de transport ainsi que les indemnités journalières sont pris en charge par l'organisme partenaire.

Le taux horaire des heures de cours (CM et TD) ainsi que des charges liées sont actualisées à l'inscription des étudiants.

CONVENTION DE COOPERATION
entre
L'Université François Rabelais de Tours / France (UFRT)
(UFR Droit, Economie et Sciences Sociales)
et
L'Institut de Touraine (IEFT)
et
le Bureau Culturel de l'Ambassade du Koweït en France

FORMATION

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 85-1124 du 21 octobre 1985 relatif à la coopération internationale des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'Education Nationale,

Vu les règlements en vigueur au Koweït,

ENTRE

L'Université François-Rabelais de Tours (dénommée ici, « UFRT »), représentée par son Président, le Professeur Loïc VAILLANT,

ET

L'Institut de Touraine, représenté par son Directeur, Monsieur Christophe TISSOT,

ET

Le Bureau Culturel de l'Ambassade du Koweït, représenté par son Conseiller Culturel, Monsieur Abdul Rahman ALRADWAN,

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de développer des relations dans le domaine de la formation entre :

- l'UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales (UFR DESS) de l'Université François-Rabelais de Tours,
- le Centre Universitaire d'Enseignement du Français pour Etudiant Etranger (CUEFEE) de l'Université François-Rabelais de Tours,
- l'Institut de Touraine, et
- Le Bureau Culturel de l'Ambassade du Koweït en France.

L'objectif de cette convention est la mise en place d'un parcours de formation pour étudiants Koweïtiens désirant intégrer une licence de droit français. Ce parcours :

- commence par une formation linguistique à l'Institut de Touraine en vue de l'acquisition d'un niveau de français B1 ; cette partie du parcours se déroule de septembre de l'année X à juin de l'année X+1.
- se conclut par une formation à l'UFRT d'octobre de l'année X+1 à juin de l'année X+2 ; cette formation comprend deux volets : i) une préparation linguistique en vue de l'obtention d'un niveau de français B2, et ii) un volet méthodologique et disciplinaire de préparation à l'intégration en première année de licence de droit. L'objet de cette convention est de préciser les modalités de cette formation à l'UFRT.

A l'issue de ce parcours de formation, sous réserve de succès aux différents examens, les étudiants Koweïtiens intègrent la première année de licence de droit français à l'UFRT.

Par ailleurs, l'Ambassade du Koweït souhaite développer des échanges d'étudiants et d'enseignants entre nos établissements d'enseignement supérieur, mais aussi proposer des stages aux étudiants français.

ARTICLE 2 : MODALITES D'ADMISSION ET FORMATION

Le programme de formation proposé à l'Institut de Touraine se déroule selon le calendrier suivant :

- De septembre de l'année X à juin de l'année X+1, les étudiants koweïtiens suivent une formation linguistique de 720 heures (sur 36 semaines) en vue de l'obtention d'un niveau de français B1.
- En cas de non obtention du niveau de français B1, les étudiants ajournés peuvent suivre un cours de rattrapage de juillet à septembre de l'année X+1. Ce rattrapage comporte un volume horaire de 240 heures sur 12 semaines.

A la suite du programme de formation à l'Institut de Touraine, le programme de formation proposé à l'UFRT se déroule selon le calendrier suivant :

- En juin de l'année X+1, un comité de sélection composé d'enseignants-chercheurs de l'UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales procède à la sélection (sur dossier et entretien) d'un groupe de 8 à 20 étudiants koweïtiens basée sur leur niveau académique et leur motivation pour intégrer le programme.
- En octobre de l'année X+1, sous réserve d'avoir obtenu un DELF B1 ou un TCF supérieur à 310, les étudiants sélectionnés en juin de l'année X+1 s'inscrivent à l'UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales dans un Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises niveau B2 (DUEF B2), parcours « Insertion en licence de droit français ».
- D'octobre de l'année X+1 à janvier de l'année X+2, les étudiants inscrits suivent une formation linguistique et méthodologique de 270 heures, sachant que les étudiants ayant à l'entrée un TCF compris entre 310 et 349 ou un DELF B1 avec un score inférieur à 60/100 doivent obligatoirement suivre un tutorat spécifique (de 3 heures par semaine sur 12 semaines). A l'issue de ce premier semestre de formation à l'UFRT, les étudiants passent un premier examen (pour valider ou non un niveau de français B1+).
- De février à juin de l'année X+2, les étudiants poursuivent leur formation linguistique et méthodologique (avec un volume horaire de 168 heures), mais suivent

également une formation d'initiation au droit français (avec un volume horaire de 156 heures, dont 85 heures spécifiques). En plus de cette formation, les étudiants n'ayant pas validé leur examen à la fin du premier semestre doivent obligatoirement suivre un tutorat spécifique (de 3 heures par semaine sur 12 semaines).

- Fin juin de l'année X+2, les étudiants finissent leur parcours de formation par des examens terminaux. Ces examens ont pour objet d'évaluer si les étudiants ont obtenu un niveau de français B2 et s'ils ont les connaissances disciplinaires nécessaires pour rentrer en première année de licence de droit français.
- En septembre de l'année X+2, les étudiants ayant obtenu leur DUEF B2, parcours « Insertion en Licence de droit français », peuvent s'inscrire en L1 Droit à l'UFRT. En plus des enseignements prévus en licence, les étudiants bénéficient d'un tutorat spécifique pendant toute la première année de licence, à raison de 3 heures par semaine sur 20 semaines (10 semaines chaque semestre).

Le contenu de la formation, délivrée conjointement par l'UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales et le CUEFEE, est précisé dans l'annexe pédagogique jointe à la convention. Le tableau (page suivante) rappelle les principales étapes du parcours de formation proposé. Les étudiants n'ayant pas réussi les épreuves du DUEF B2, parcours « Insertion en licence de droit français », pourront éventuellement s'inscrire au CUEFEE pour un cours de renforcement linguistique à la rentrée suivante.

Période	Lieu de formation	Objectif
Septembre de l'année X à juin de l'année X+1	Institut de Touraine	Obtention d'un niveau de français B1
Juillet à septembre de l'année X+1	Institut de Touraine	Obtention d'un niveau de français B1 (en cas de non succès à la période précédente)
Octobre de l'année X+1 à janvier de l'année X+2	Université de Tours	Obtention d'un niveau de français B1+
Février à juin de l'année X+2	Université de Tours	Obtention d'un niveau de français B2 et du DUEF B2, parcours « Insertion en licence de droit français »
Septembre de l'année X+2 à juin de l'année X+5	Université de Tours	Obtention d'une licence de droit français

Tableau 1 – Principales étapes du parcours de formation.

ARTICLE 3 : FRAIS D'INSCRIPTION A L'INSTITUT DE TOURAIN

Les frais d'inscription pour le programme de formation à l'Institut de Touraine de septembre à juin s'élèvent à :

- 6 760 euros par étudiant du Bureau Culturel du Koweït pour un groupe entre 8 et 12 étudiants
- 6 084 euros par étudiant du Bureau Culturel du Koweït pour un groupe entre 12 et 20 étudiants.

Pour le programme de rattrapage à l'Institut de Touraine (de juillet à septembre, en cas de non obtention du niveau B1 permettant de poursuivre le programme à l'Université de Tours), les frais d'inscription s'élèvent à :

- 2 040 euros par étudiant du Bureau Culturel du Koweït pour un groupe entre 8 et 12 étudiants

- 1 836 euros par étudiant du Bureau Culturel du Koweït pour un groupe entre 12 et 20 étudiants.

Le versement des frais d'inscription à l'Institut de Touraine s'effectuera sur présentation d'une facture à l'inscription des étudiants. La facture sera libellée et adressée par l'IEFT à l'Ambassade du Koweït. Le paiement se fera par virement dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

ARTICLE 4 : FRAIS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE TOURS

Les frais d'inscription dans le Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises niveau B2, parcours « Insertion en Licence de droit français » seront réglés par l'Ambassade du Koweït et s'élèvent à :

- 5 100 euros par étudiant du Bureau Culturel du Koweït pour un groupe entre 8 et 12 étudiants
- 4 590 euros par étudiant du Bureau Culturel du Koweït pour un groupe entre 12 et 20 étudiants.

Les frais d'inscription à l'Université François Rabelais de Tours comprennent l'ensemble des heures de tutorat prévues. Leur versement s'effectuera sur présentation d'une facture à l'inscription des étudiants dans la formation proposée. La facture sera libellée et adressée par l'UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales de l'Université de Tours à l'Ambassade du Koweït. Le paiement se fera par virement au nom de l'Agent Comptable de l'Université François-Rabelais de Tours, dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DU BUREAU CULTUREL DU KOWEIT

Chaque année, le Bureau Culturel de l'Ambassade du Koweït s'engage à entreprendre les démarches auprès de l'Université du Koweït afin de demander des bourses, financées par le gouvernement du Koweït et destinées à des étudiants français pour se rendre au Koweït afin d'apprendre l'arabe ou approfondir leurs connaissances.

ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DE L'INSTITUT DE TOURAINE

L'Institut de Touraine s'engage à former les étudiants Koweïtiens en français dans le cadre de ses cours intensifs de langue française (cours multinationaux), selon le calendrier pédagogique et les modalités définies aux articles 2 et 3 de la présente Convention.

L'Institut de Touraine transmet au Bureau Culturel de l'Ambassade du Koweït les rapports pédagogiques nécessaires au suivi des étudiants : assiduité, notes, résultats aux DELF, etc. Il alerte le Bureau Culturel en cas de problèmes.

L'Institut de Touraine inscrit les étudiants aux sessions d'examen DELF organisées par ses soins, avec l'accord du Bureau Culturel. Il transmet les résultats des étudiants au Bureau Culturel.

L'Institut de Touraine fournit aux étudiants un logement, dont le règlement incombe directement aux étudiants. Les étudiants Koweïtiens sont systématiquement accueillis en famille d'accueil à leur arrivée, pour faciliter leur immersion culturelle et linguistique. D'autres formules d'hébergement existent et peuvent être réservées par les étudiants durant leurs études à l'Institut de Touraine.

L'Institut de Touraine assiste les étudiants dans leurs démarches administratives : rendez-vous à l'OFII, ouverture de compte bancaire, etc.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS DE L'UNIVERSITE DE TOURS

Chaque mois, l'UFRT communique au Bureau Culturel du Koweït un rapport d'assiduité des étudiants inscrits, enrichi des appréciations des professeurs. Dans le cadre du Diplôme Universitaire proposé, le système d'évaluation des connaissances est celui approuvé par l'UFRT. Il comprend à la fois des examens terminaux et des contrôles continus, sachant que l'assiduité et la participation en cours sont prises en considération dans l'évaluation des étudiants.

A son inscription, l'étudiant devra payer la sécurité sociale obligatoire (à titre indicatif, le montant est de 203 euros pour l'année 2012).

A PRECISER (en particulier la couverture santé pendant le DU)

ARTICLE 8 : SUIVI DE LA CONVENTION

Les responsables pédagogiques et/ou scientifiques du projet sont :

- pour l'Université François-Rabelais de Tours : Mme Claude OPHELE, Doyen de l'UFR Droit, Economie et Sciences Sociales, et Alain Koenig, Directeur du CUEFEE
- pour l'Institut de Touraine, M. Christophe TISSOT,
- pour le Bureau Culturel du Koweït, M. ???????

Les trois institutions cosignataires désignent chacune deux membres pour constituer un comité de pilotage qui se réunit au moins deux fois par an (un mois avant la fin de chaque semestre de formation), pour faire le point sur les problèmes rencontrés par les étudiants.

Plus généralement, ce comité de pilotage a pour objectif de mesurer les résultats de la coopération, de restituer un bilan pour chaque partenaire et de proposer les décisions nécessaires à toute amélioration ou extension du programme de coopération. Le bilan des actions réalisées sera transmis chaque année au Service des Relations Internationales de l'UFRT.

ARTICLE 7 : FINANCEMENT

Le programme de coopération défini fait l'objet d'une annexe pédagogique et d'une annexe financière jointes à la présente convention, soumises à l'approbation des autorités de tutelle.

ARTICLE 9 : ASSURANCES

Les partenaires devront veiller à ce que les étudiants et personnels impliqués dans l'échange bénéficient, en matière d'assurances, de la couverture nécessaire en la matière, conformément aux textes juridiques en vigueur dans chacun des pays.

ARTICLE 10 : DUREE, LITIGE ET RESILIATION :

Cette convention entrera en vigueur à compter de la date de la signature par les deux parties après approbation par les autorités compétentes. Sa validité est de 2 ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec préavis de 6 mois, la dénonciation ne pouvant prendre effet avant la fin de l'année universitaire en cours. En cas de renouvellement, elle sera à nouveau présentée devant les instances concernées, conformément à la réglementation en vigueur.

Si des difficultés survenaient, les partenaires s'engagent à tenter de résoudre le litige à l'amiable, par voie de conciliation directe, en réunissant le comité de pilotage du programme. Si le litige persiste, les parties s'en remettent au tribunal compétent sur le territoire français.

Toute modification au présent texte, décidée d'un commun accord par les contractants, devra être soumise à l'appréciation des autorités de tutelle.

Le présent document est reproduit en 4 (quatre) exemplaires signés : deux en langue française et deux en arabe, la version française faisant foi.

Fait à Tours, le

Le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

M. le Professeur Loïc VAILLANT

Fait à Paris, le

Le Conseiller Culturel
de l'Ambassade du Koweït

M. Abdul Rahman ALRADWAN

Fait à Tours, le

Le Directeur de l'Institut de Touraine

M. Christophe TISSOT

Annexe financière pour DUEF B2 parcours "Insertion en licence de droit français"

Dépenses		Unité	Total
Volet 1 (octobre X+1 à janvier X+2)			
Enseignement au CUEFEE			
TD	234	Heures (a)	10 051,84 €
UE spécifique vers l'Université	36	Heures (a)	1 546,44 €
Tutorat spécifique (langue)	36	Heures (a)	1 546,44 €
Administration			
Charge administrative (en pourcentage du total)			3 943,41 €
TOTAL Volet 1			17 088,13 €
Volet 2 (février X+2 à juin X+2)			
Enseignement au CUEFEE			
TD	168	Heures (a)	7 216,71 €
Tutorat spécifique (langue)	36	Heures (a)	1 546,44 €
Administration CUEFEE			
Charge administrative (en pourcentage du total)			2 628,94 €
Enseignement en droit			
CM spécifique	20	Heures (a)	1 288,70 €
TD spécifique	64	Heures (a)	2 749,22 €
Administration droit			
Charge administrative (en pourcentage du total)			1 211,38 €
TOTAL Volet 2			16 641,38 €
Volet 3 (septembre X+2 à juin X+3)			
Tutorat spécifique	60	Heures (a)	2 577,40 €
Charge administrative (en pourcentage du total)			773,22 €
TOTAL Volet 3			3 350,61 €
Total CUEFEE			28 480,21 €
Total Droit			8 599,91 €
Frais généraux pour la DRI la DRI (5% du total)			1 854,01 €
TOTAL			38 934,13 €
		Groupe de	Groupe de
Ressources		8 à 11	12 à 16
Frais d'inscription à l'année au CUEFEE		2 100,00 €	2 100,00 €
Frais spécifique au CUEFEE (96h eq TD)		600,00 €	400,00 €
Frais d'inscriptions en droit (hors tutorat)		2 000,00 €	1 500,00 €
Tutorat en L1 de Droit		400,00 €	300,00 €
TOTAL par étudiant		5 100,00 €	4 300,00 €

	Net	Brut
Heure d'enseignement (a)	38,84	42,96 €
heure d'enseignement extérieur (g)		56,46 €
avec charge supplémentaires de 13,50 euros		
Pourcentage pour charge administrative ou autres		30%

	Recette pour	Recette pour	
	8 étudiants	12 étudiants	16 étudiants
	16 800,00 €	25 200,00 €	33 600,00 €
	4 800,00 €	4 800,00 €	6 400,00 €
Total CUEFEE	21 600,00 €	30 000,00 €	40 000,00 €
	16 000,00 €	18 000,00 €	24 000,00 €
	3 200,00 €	3 600,00 €	4 800,00 €
Total Droit	19 200,00 €	21 600,00 €	28 800,00 €
TOTAL	40 800,00 €	51 600,00 €	68 800,00 €
Recettes-Dépenses			
Sur le total	1 865,87 €	12 665,87 €	29 865,87 €

Note : le droit toucherait l'intégralité des frais d'inscription, avant de reverser au CUEFEE les frais d'inscription à l'année et spécifique, et au RI les 5%

Convention d'application entre
l'Université François-Rabelais de Tours, France,
et
L'Institut de Génie Appliqué de Casablanca au Maroc
concernant la délocalisation à Rabat et à Casablanca du parcours « Banque
et marchés financiers » de la spécialité à finalité professionnelle « Métiers
de la Banque et de la Finance » de la mention « Finance Contrôle Audit »
du Master « Droit, Economie, Gestion »

Vu le Code de l'Education ;

Vu le décret N°85-1124 du 21 octobre 1985 relatif à la coopération internationale des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'Education Nationale ;

Vu le décret N°2005-450 du 11 mai 2005 relatif à la délivrance de diplômes en partenariat international ;

Conformément à la Charte de qualité relative aux diplômes en partenariat international adoptée par l'Université François-Rabelais de Tours lors de son Conseil d'administration du 4 octobre 2010 ;

Pour la France,

et

Vu le Décret n° 2-09-717 du 30 rabii I 1431 (16 Mars 2010) pris pour l'application des articles 51 et 52 de la loi n° 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur. (B.O. n° 5830 du 15 avril 2010), *et concernant la demande d'accréditation des filières de formation des établissements d'enseignement supérieur privés pour une équivalence avec les diplômes nationaux marocains,*

Pour le Maroc,

Compte tenu de la première convention de délocalisation de 1996 et de ses renouvellements de 2000, 2004 et 2008, conclus entre l'Université de Tours et l'IGA,

La convention suivante est passée

ENTRE

- **l'Université François-Rabelais de TOURS**, représentée par son Président, Monsieur Loïc Vaillant d'une part,

ET

L'Institut supérieur de Génie Appliqué, ci après dénommé I.G.A¹. – Place Prince Sidi Mohamed 20300 Casablanca (Maroc), représenté par son Président Monsieur Mohammed Diouri,
ET

¹ Organisme obligatoirement agréé par les autorités du Maroc

L’Institut supérieur de Génie Appliqué, ci après dénommé I.G.A¹ – Rabat -27 rue Oqba 1000 R Rabat (Maroc), représenté par son président Monsieur Mohammed Diouri, d’autre part,

Il est convenu ce qui suit :

1. OBJECTIF DE LA CONVENTION

La délocalisation du diplôme, à caractère professionnalisant, délivré par l’Université de Tours, au Maroc répond aux trois objectifs ci-dessous étroitement liés :

- donner la possibilité à des ressortissants d’un pays étranger d’acquérir des diplômes de l’Etat français sans qu’ils aient à venir en France ;
- fournir à l’économie de ce pays des cadres qui auront ainsi acquis des compétences nécessaires à son développement ;
- mettre en place un transfert de compétences de nature à permettre au pays bénéficiaire d’assurer ultérieurement par lui-même la formation de ses cadres.

Par la présente convention, les partenaires manifestent leur volonté commune de délocaliser à **l’Institut Supérieur de Génie Appliqué, ci après dénommé I.G.A. – Place Prince Sidi Mohamed** 20300 Casablanca (Maroc), le parcours « **Banque et Marchés Financiers** » de la **spécialité « Métiers de la Banque et de la Finance »** (M2 à finalité professionnelle) de la **mention « Finance, Contrôle, Audit »** du **master « Droit, Economie, Gestion »** proposée par l’Université François-Rabelais de Tours.

Concernant le diplôme susvisé, la coopération entre l’Université de Tours et l’IGA de Casablanca a été mise en place en 1996, à une époque où le gouvernement marocain privilégiait le financement de la campagne contre l’analphabétisme dans le primaire. Les délocalisations de formation de troisième cycle, comme « Banque et marchés financiers » (alors DESS « Management du secteur financier ») permettaient donc de suppléer à l’insuffisance de moyens tant financiers qu’humains. Malgré des avancées notoires dans ce domaine, des problèmes demeurent. Le développement économique du Maroc demande encore des cadres spécialisés dans le domaine de la Banque et la Finance. Le contexte actuel sur le plan des formations supérieures, est celui d’une vive concurrence entre écoles de commerce, universités publiques et universités privées internationales qui développent des formations semblables à la nôtre. Toutefois, un petit nombre d’établissements privés de haute réputation, comme l’IGA, viennent d’être agréés (janvier 2012) pour délivrer un diplôme national. Cette nouvelle donne est de nature à favoriser un transfert de compétences, qui devra déboucher à terme sur la mise en place d’une double diplomation.

L’objectif de cette convention est de définir les conditions et modalités d’organisation de la formation délocalisée, ainsi que les responsabilités qui incombent à chaque établissement.

2. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

L’Université François-Rabelais de Tours, habilitée par le Ministère de l’Education Nationale à délivrer le Master « Droit, Economie, Gestion » mention « Finance, Contrôle, Audit », spécialité « Métiers de la banque et de la finance » à finalité professionnelle, parcours « Banque et marchés financiers » diplôme de l’Etat français, en assure seule l’entière responsabilité, tant dans son organisation que dans sa délivrance.

2.1. Mise en œuvre et gestion de la formation

Les établissements partenaires constituent une équipe pédagogique ; elle est composée au minimum de 6 membres, dont 4 au moins en poste à l'Université François-Rabelais de Tours, et chargée de la mise en œuvre des enseignements.

Au sein de l'équipe pédagogique, un responsable pédagogique par établissement partenaire est désigné pour s'assurer du bon déroulement de la formation : il s'agit de Monsieur Ramon Verrier (PR) pour l'Université François-Rabelais de Tours, et de Monsieur Mohammed Diouri pour l'IGA.

2.2. Elaboration du programme de la formation

Le programme pédagogique est annexé à la présente convention ; il couvre l'ensemble de la période d'études jusqu'à l'obtention du titre de Master 2 « Métiers de la banque et de la finance » (uniquement pour le parcours « Banque et marchés financiers »).

Il est conforme à l'arrêté ministériel d'habilitation et à ses différents avenants, relatifs au master « Droit, Economie, Gestion », mention « Finance, Contrôle, Audit » spécialité « Métiers de la banque et de la finance » à finalité professionnelle.

2.3. Evaluation de la formation

Un comité de pilotage est créé : il comprend au moins trois membres pour chaque établissement partenaire et se réunira au moins une fois par an. Il est chargé d'examiner les résultats de la coopération, de restituer un bilan pour chaque établissement partenaire et de proposer les décisions nécessaires à toute amélioration ou extension du programme de coopération. Le bilan des actions réalisées sera transmis chaque année au Service des Relations Internationales de l'Université François-Rabelais de Tours et au service ad hoc de l'IGA.

Par ailleurs, une évaluation de la formation par les étudiants sera réalisée chaque année, selon les mêmes modalités que celles appliquées pour les étudiants à l'Université François-Rabelais de Tours.

En outre, la formation sera évaluée annuellement par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'Université François-Rabelais de Tours.

A cet effet, l'IGA s'engage à transmettre à l'Université François-Rabelais de Tours toutes les informations nécessaires pour lui permettre d'apprécier le contenu de la formation.

3. ADMISSION ET SUIVI DES ÉTUDIANTS

3.1. Procédure

Les établissements partenaires conviennent d'examiner conjointement les dossiers des candidats selon les critères suivants :

- Conditions d'accès à la formation : pour être admis à s'inscrire en parcours « Banque et marchés financiers » du M2 « Métiers de la banque et de la finance », les étudiants doivent être titulaires d'un diplôme immédiatement inférieur à celui délivré au terme de la formation délocalisée, soit :
 - o pour la France : M1 ou équivalent
 - o pour le Maroc : M1 ou ancienne licence en 4 ans ou équivalent.A titre exceptionnel, ils peuvent être soumis à une procédure de validation d'acquis.
- Compétences linguistiques : pour suivre les enseignements en langue française de l'Université François-Rabelais de Tours, les étudiants doivent posséder un niveau de français correspondant au minimum au niveau B1 acquis du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (Décision du Conseil d'administration du 12 décembre 2005).

La sélection définitive des étudiants est réalisée par les membres de l'Université François-Rabelais de Tours de l'équipe pédagogique, telle que définie à l'article 2.1.

3.2. Inscription

Les étudiants seront inscrits à l'Université François-Rabelais de Tours.

Les étudiants s'acquittent des droits d'inscription auprès de l'Université François-Rabelais de Tours.

Les étudiants s'acquittent également des frais annuels de scolarisation à l'IGA définis par l'établissement d'accueil.

A titre indicatif, les frais annuels totaux (y compris les droits d'inscription auprès de l'UFRT) de scolarisation à l'IGA, se sont élevés à 49 000 dh pour l'année 2011-2012, soit 4 459€ (au taux de change du 01-06-2012 : 1 € = 10,988 dh, soit 1 dh = 0,0910€).

3.3. Droits et obligations

- *Pour les étudiants :*

- o Ils doivent se conformer aux dispositions administratives de l'établissement où se déroule la formation délocalisée ;

- o Pendant toute la durée de la formation délocalisée, ils jouissent des mêmes droits et prérogatives que les étudiants locaux ;

- o Ils bénéficient en outre de l'ensemble des informations utiles leur permettant de suivre la formation délocalisée dans des conditions optimales.

- *Pour les établissements partenaires :*

- o Ils s'engagent à assister les étudiants pendant toute la durée de la formation, sur les plans administratif et pédagogique ;

- o L'IGA, en tant que lieu d'accueil de la formation délocalisée, devra mettre à la disposition des étudiants l'ensemble des moyens matériels nécessaire au déroulement de la formation.

4. ORGANISATION DES ÉTUDES

4.1. Organisation des enseignements

Tous les enseignements se déroulent au Maroc dans les locaux de l'IGA qui assure la logistique nécessaire à la réalisation de la formation, conformément à l'annexe pédagogique.

La formation est d'une durée totale de 395 heures/étudiant sur un an et compte 30 ECTS par semestre, soit un total de 60 ECTS.

La langue officielle de la formation est le français.

L'annexe pédagogique jointe précise le nombre et la nature des enseignements, ainsi que, pour chaque enseignement (UE et EP), la répartition du volume horaire entre l'UFRT et le partenaire marocain, ainsi que la nature des enseignements (CM et TD), et les ECTS.²

4.2. Stage

² Que ce soit au niveau Licence ou Master, au moins le tiers des crédits ECTS (hors stage) doit être dispensé par des enseignants de l'UFRT, pour chacune des années du cursus délocalisé ; plus de la moitié des cours dispensés par des membres de l'équipe pédagogique de l'UFRT doit l'être par des enseignants permanents.

Le stage obligatoire est d'une durée de trois à six mois (5 ECTS) et doit se réaliser dans le secteur financier (au sens économique et large du terme) : Banque centrale, établissement de crédit ou financier, société de bourse, services financiers de compagnies d'assurances ou de grandes entreprises,...). Le stage se réalise de préférence dans le pays d'accueil (Maroc) mais peut se réaliser hors du pays d'accueil avec l'accord des responsables pédagogiques.

Le rapport de stage se compose d'une soixantaine de pages hors annexes (police 12, interligne 1,5), et est rédigé en français.

La soutenance obligatoire, dans la langue française, dure une quarantaine de minutes (20 pour l'exposé, 20 pour les questions) devant un jury composé du directeur (enseignant) de stage et du responsable (entreprise) de stage. Le cas échéant, les dispositifs de visioconférence seront utilisés.

4.3. Evaluation des étudiants

L'UFRT conçoit et/ou valide les différents sujets d'examen, et en assure la surveillance physique, ainsi que la correction.

Le jury d'examen et son président sont nommés annuellement par le Président de l'Université François-Rabelais de Tours, sur proposition du Conseil de l'UFR Droit Economie et Sciences Sociales; il comprend majoritairement des enseignants et des professionnels exerçant dans le diplôme délivré à Tours.

5. POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le M2 « Métiers de la banque et de la finance » étant un bac + 5, ne peut déboucher que sur une poursuite en doctorat, le cas échéant.

Les débouchés professionnels visés sont : conseils clientèle (privée, professionnelle, entreprise) banque, trésorerie, crédit manager, back office banque, gestion de risques, contrôle financier, analyste crédit, etc. dans les secteurs bancaire et financier, société de bourse et de courtage, assurances, OPCVM, entreprises de conseil en finance...

6. ACTIVITÉS DE COOPÉRATION

Les établissements partenaires s'efforcent de réaliser des actions de coopération afin de favoriser les échanges d'expériences et le transfert de compétences. Un des objectifs est de parvenir à mettre en codiplomation un master marocain de l'IGA avec le master de Tours. La démarche consistera en un examen comparatif entre les masters des deux établissements, puis, en s'appuyant sur leur compatibilité, à déterminer les mutualisations possibles ainsi que les spécificités à respecter dans chaque master afin de rendre la codiplomation possible dès le prochain contrat de d'établissement (date à laquelle l'IGA sera habilité à délivrer des diplômes d'Etat ou équivalents).

7. DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Les établissements partenaires s'accordent sur la nature et le montant des charges spécifiques et communes engagées (cours spécifiques à la formation proposée en partenariat, brochures de présentation du programme et autres supports de communication,...) ; elles font l'objet d'une annexe financière jointe à la présente convention.

Un budget équilibré devra être établi annuellement.

8. DISPOSITIONS JURIDIQUES

La présente convention entrera en vigueur après signature par les deux parties et approbation par les autorités compétentes. Sa validité est de 5 ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec préavis de 6 mois, la dénonciation ne pouvant prendre effet avant la fin de l'année universitaire en cours. En cas de dénonciation de cette convention, les étudiants déjà engagés dans la formation terminent l'année universitaire.

En cas de révision ou de renouvellement, la convention sera à nouveau présentée aux autorités compétentes, conformément à la réglementation en vigueur.

Si des difficultés surviennent, les établissements partenaires s'engagent à tenter de résoudre le litige à l'amiable, par voie de conciliation directe, en réunissant le comité de pilotage du programme. Si le litige persiste, les établissements partenaires s'en remettraient au tribunal compétent sur le territoire français.

Le présent document est reproduit en 4 (quatre) exemplaires signés, chacun des textes faisant également foi.

Université François-Rabelais de Tours

**Institut Supérieur du Génie
Appliqué, dit IGA, de
Casablanca**

Le Président

Le Président

Loïc Vaillant

Mohammed Diouri

P.J. :

- Annexe pédagogique
- Fiche financière.

MASTER M2 INGENIERIE ET POLITIQUES FINANCIERES
Parcours BANQUE ET MARCHES FINANCIERS
Délocalisation du Maroc (Casablanca – Rabat - Marrakech)
U.F.R. Droit, Economie et Sciences Sociales de TOURS

Année universitaire 2011/2012
(Rectifiée le 16/05/12)

FICHE FINANCIERE PREVISIONNELLE

Eléments facturés au partenaire (I.G.A .)

		DEPENSES TOURS	RECETTES TOURS
I – DROITS D’INSCRIPTION : 249,57 €	44 x 249,57 €	10 981,08	10 981, 08
II – CONVENTIONS			
<u>Enseignement Universitaires (face à face)</u> - heures enseignements (61,35 €) - charges (5%)		6 055,24	6 055, 24 5766.90 288.34
<u>Enseignement Professionnels</u> - heures enseignements (61,35 €) - charges (41,91%)		14 638,68	14 587,10 10306.80 4280,30
<u>Frais de Fonctionnement</u> - Charges SUFCO - Participation frais de fonctionnement de la composante	44 x 350,00 €	15 400,00 15 400,00	15 400,00
TOTAL GENERAL	EUROS	47 023,42	47 023,42

ANNEXE FINANCIERE

Master « Droit, économie, gestion »
Mention « Finance, contrôle, audit »
Spécialité « Métiers de la banque et de la Finance »
Parcours « Banque et marchés financiers »

Le diplôme s'autofinçant totalement, en conséquence, conformément à l'article 7, outre la rémunération des enseignements dispensés par les universitaires et/ou professionnels recrutés sur place ainsi que les charges afférentes, l'I.G.A. se charge entièrement des frais, rémunérations et droits suivants selon les conditions ci-dessous :

Frais de logistique liés aux déplacements des enseignants ou professionnels missionnés par l'Université François Rabelais de Tours :

- * Billets d'avion
- * Frais d'acheminement à l'aéroport
- * Hébergement
- * Frais de séjour (repas) à raison de 250 DH/Repas soit 500 DH/jour

Rémunérations des enseignements assurés par les universitaires et/ou professionnels de Tours missionnés à Rabat et Casablanca :

* Rémunération des vacances selon un taux horaire correspondant au tarif des heures complémentaires en vigueur à l'Université de Tours.

Droits d'inscription des étudiants :

Les candidats retenus doivent obligatoirement procéder à une inscription individuelle auprès de l'Université de Tours par l'intermédiaire de l'I.G.A. en s'acquittant des droits d'inscription en vigueur à l'Université de Tours.

Frais de gestion administrative et de coordination assurés par l'U.F.R. de Droit, Economie et Sciences Sociales de Tours, l'I.G.A. versera à Monsieur l'agent comptable de l'Université de Tours – 03 rue des Tanneurs – 37041 Tours Cédex – CCP Nantes – 8600 03 X – une somme forfaitaire par étudiant inscrit en plus de leurs droits d'inscription à l'Université de Tours. Cette somme est fixée après négociations entre l'I.G.A. et l'Université de Tours (à compter de 2008, cette somme est fixée à 350,00 euros, avec un seuil minimum de 10 000 €, quelque soit le nombre d'inscrits)

TARIFS LOCATION DE SALLE

TYPE DE SALLE	HEURE	DEMI-JOURNEE	JOURNEE	SEMAINE
Salle non équipée	15	50	80	350
Salle équipée	25	85	130	500
Amphithéâtre : A30-A40 (115 places) A50 (120 places)	30	100	160	650
Amphithéâtre A10 (400 places)	45	150	230	900
Hall	-	250	500	-

Tarifs TTC (prix en euros)

Voté au dernier conseil d'UFR du 07 juin.

Tarifs de location

Halle des sports et salles annexes - Tarifs TTC au 1^{er} septembre 2012

Voté au CA du ...						
Augmentation d'environ 2,50% à 3,50%						
	Locations Permanentes (*)			Locations Ponctuelles (**)		
	Salle polyvalente & salle de cours	Salle de danse	Halle	Salle polyvalente & salle de cours	Salle de danse	Halle
Heure	4,20 €	6,35 €	12,75 €	10,40 €	15,60 €	38,50 €
1/2 journée ou soir (4 heures)				33,55 €	50,15 €	123,25 €
(***) →				8,40 €	12,55 €	30,81 €
Journée (8 heures et plus)				62,90 €	94,30 €	231,40 €
(***) →				7,87 €	11,79 €	28,93 €
Week-end (16 heures et plus)						400,00 €
(***) →						25,00 €
Association d'Étudiants (<i>location de la halle ou des salles annexes</i>) : 50% du tarif → Locations Ponctuelles						
(*) Locations sur un ou plusieurs créneaux hebdomadaires réservés pour 12 semaines au moins.						
(**) Le tarif "Locations Ponctuelles" sera appliqué à toutes les demandes faites par des associations ou groupements extérieurs à l'université François Rabelais et à l'Éducation Nationale.						
(***) Tarifs horaires à titre informatif						

Tarifs de location

SAE - Tarifs TTC - 1^{er} septembre 2012

Voté au C.A. du ...

Augmentation d'environ 2,50% à 3,50%

Utilisateurs	Location ponctuelle	Location (10 semaines)	Créneau année (25 semaines)
Scolaires Location sans matériel	20,80 €/H	13,95 €/H	11,30 €/H
Scolaires Location avec matériel	25,00 €/H	19,00 €/H	16,00 €/H
Non scolaires Location sans matériel	30,65 €/H	23,20 €/H	19,00 €/H
Non scolaires Location avec matériel	39,05 €/H	28,65 €/H	24,30 €/H
Location hors temps scolaire par semaine (= 7 jours)	l'heure	> 10 heures	> 25 heures
Avec matériel	39,05 €/H	28,65 €/H	24,00 €/H
Sans matériel	30,65 €/H	23,90 €/H	19,80 €/H

N° CHU :

CONVENTION POUR L'ACCÈS AUX SELFS DU CHU POUR LES SECRÉTAIRES UNIVERSITAIRES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Entre :

Le Centre Hospitalier Régional de Tours, sis 2 boulevard Tonnellé – 37044 TOURS CEDEX 9,
représenté par Monsieur Bernard ROEHRICH, son Directeur Général,
ci-dessous désigné par le CHU,

Et :

L'Université François-Rabelais de Tours, sis 10 boulevard Tonnellé – 37032 TOURS CEDX 1,
représentée par Monsieur Loïc VAILLANT, son Président

Préambule

Les secrétaires universitaires, des personnels enseignants et hospitaliers du CHU effectuent leurs missions dans les locaux du CHU.

Il est convenu ce qui suit :

Article I. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de déterminer les conditions d'accès aux selfs pour les secrétaires universitaires des praticiens hospitalo-universitaires en poste sur le site du CHU de Trousseau.

Article II. ACCÈS AUX SELFS

Dans le cadre de cette convention, sur présentation d'une liste établie par la Faculté des agents concernés, le CHU fournit des badges magnétiques à la Faculté de médecine de Tours.

Cette liste sera mise à jour par la Faculté pour l'attribution ou le retrait des badges.

Tarifs des badges :

- fourniture d'un badge (première attribution) : 15 € HT (TVA 19,60 %)
- fourniture d'un badge (renouvellement en cas de perte) : 10 € HT (TVA 19,60%)

- modification d'un badge (réaffectation) : gratuit.

Article III. CONDITIONS FINANCIÈRES

Le badge magnétique permet aux secrétaires universitaires affectés au CHU de créditer un compte personnel et d'accéder au restaurant du personnel du CHU.

Lorsqu'ils vont déjeuner aux selfs du CHU de Tours, les secrétaires universitaires de la Faculté de médecine de Tours payent leurs repas aux tarifs appliqués aux agents du CHU de Tours, soit 4,50 € un repas complet au 1er janvier 2012.

Le CHU de Tours facture à la Faculté de médecine, par repas pris par son personnel dans l'un de ses selfs, le différentiel entre le tarif d'un repas appliqué aux personnels des autres collectivités et le tarif d'un repas appliqué aux personnels du CHU de Tours, soit 8,73 € au 1er janvier 2012.

La subvention de la Faculté de médecine est fixée à 4,23 € par repas pour l'année 2012.

Sur cette base tarifaire, chaque trimestre, le CHU établit un titre de recettes à l'encontre de la Faculté de médecine précisant le nombre de repas pris pour chacun des agents concernés.

Le montant de la subvention est fixé, chaque 1er janvier, par décision sur les tarifs prise par le Directeur Général du CHU de Tours.

Article IV. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les parties aux présentes conviennent que, s'agissant de toutes les sortes de litiges qui seraient susceptibles de se dresser entre elles relativement à la présente convention, la juridiction compétente pour en connaître serait le tribunal administratif d'Orléans.

Article V. DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de sa signature, pour une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Toute modification des termes de la présente convention fera l'objet d'un avenant.

La présente convention est établie en deux exemplaires.

Pour le Centre Hospitalier
Universitaire de Tours,

Pour l'Université François-Rabelais,
de Tours

Bernard Roehrich
Directeur Général

Loïc Vaillant
Président

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Du Conseil de Faculté

Séance plénière du 4 juin 2012

Président : Pr. Dominique PERROTIN, Doyen

Avis sur la convention avec le CHU de Tours permettant aux secrétaires universitaires l'accès au self du CHU.

Favorable à l'unanimité.

Le Doyen,



Dominique PERROTIN

La Secrétaire Générale,



Fanny BOBLETER

TABLEAU RECAPITULATIF DES COMPTES D'IMMOBILISATIONS ET MISE A JOUR DES DUREES D'AMORTISSEMENT

Le Conseil d'Administration de l'Université François Rabelais de Tours décide de ne pas modifier les durées d'amortissement prises en compte dans la comptabilité jusqu'au 31/12/2011. Les cadences d'amortissement des biens acquis à compter de l'exercice 2012 seront les suivantes :

COMPTE	NATURE DES IMMOBILISATIONS	DUREE PROPOSEE	VOTE
2053	Logiciels	3 ans	
2058	Autres concessions et droits	3 ans	
208	Autres immobilisations incorp	5 ans	
21316	Bâtiments reçus en dotation par composant		
	Structure	40 ans	
	Couverture	25 ans	
	Electricité	25 ans	
	Plomberie	25 ans	
	Câblage Réseau	15 ans	
21317	Bâtiments acquis par composant		
	Structure	40 ans	
	Couverture	25 ans	
	Electricité	25 ans	
	Plomberie	25 ans	
	Câblage Réseau	15 ans	
2135	Instal. Génér., agencmts, aménagts des constructions	20 ans	
2151	Installations techniques complexes	10 ans	
2153	Matériel scientifique	10 ans	
2155	Outillages	10 ans	
2156	Matériels d'enseignement	10 ans	
2157	Agencmts, aménagts du matériels et outillage	10 ans	
2161	Collections de documentation	10 ans	
2181	Instal. Gén., agencmts, aménagts divers	10 ans	
2182	Matériels de transport	5 ans	
2183	Matériels de bureau	10 ans	
2184	Mobiliers	10 ans	
2187	Matériels informatiques	5 ans	à revoir
2188	Matériels divers	10 ans	

La durée d'amortissement des immobilisations acquises dans le cadre d'une convention de recherche peut être modifiée sur décision de l'ordonnateur afin de correspondre à la durée du projet.

Proposition d'affectation du résultat 2011

Le conseil d'administration approuve l'affectation du résultat 2011 au compte 10682 :

Université : + 3 132 598.85€ (excédent)

SAIC : - 1 033 703.24 € (déficit)

CIES : - 13 675.87€ (déficit)

Les résultats antérieurs seront également comptabilisés au compte 10682.

Fiche de suivi des Dépenses par nature					
Exercice	2012	Date de réalisation	05/06/2012	Responsable	SAVINEAU

Groupe de marchandise	22.05 et 22.06	intitulé		EQUIPEMENTS DE TELEPHONIE / TERMINAUX DE TELEPHONIE	
Comptes comptable	60630000	21887001		intitulé	Fourniture d'entretien et de petit équipement / Matériels divers acquis

Marché associé (oui/non)	oui	numéro	période	fournisseur
Téléphonie fixe		1101051	2012-2015	France Telecom/SPIE Communication
Téléphonie Mobile Abonnements		900856	2012-2013	SFR
Téléphonie Mobile Accessoires		900856	2012-2013	SETIPP

année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
montant	51 544,13	33 453,68	29 587,07	14 410,16			
variations		-35%	-12%	-51%	0%	#DIV/0!	#DIV/0!

Coûts Unitaires	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
montant							
coût moyen							
Postes téléphoniques fixes	43 130,39	20 026,42	7 858,53	2 109,41			
	276,47	217,67	196,46	175,78			
Postes téléphoniques mobiles	2 839,82	4 558,66	8 258,81	7 971,95			
	113,59	142,45	217,33	257,16			
Abonnements téléphone mobile	989,58	1 750,34	8 592,12	1 048,15			
	-	-	-				

Ecarts	Coût unitaire le moins élevé et le plus élevé par sous nature.						
sous-nature	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	58,23	60,45	56,31	56,31			
Postes téléphoniques fixes	301,56	301,56	310,46	330,53			
Postes téléphoniques mobiles	1,19	1,20	1,20	1,20			
	318,14	273,88	705,64	705,64			

seuil alerte marché (0 à 2)	0	0	0	0	0	0	0
-----------------------------	---	---	---	---	---	---	---

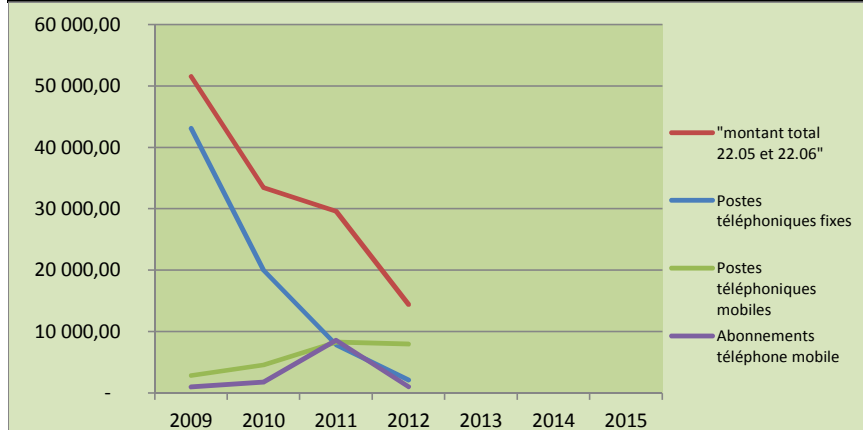
risque comptable (oui/non)	non	commentaire	Modification en 2009 du compte comptable par de nombreuses UB. Des instructions données ont permis de stopper ces modifications sauf dans une seule UB (2010)
----------------------------	-----	-------------	---

niveau du risque (0 à 3)	1
--------------------------	---

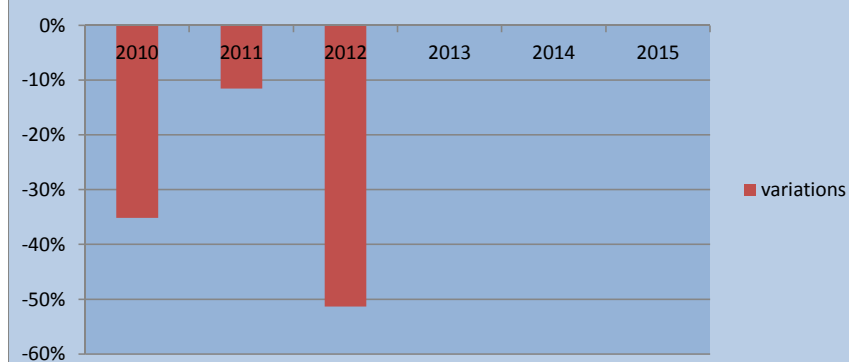
risque réglementaire (oui/non)	oui	commentaire	Achats auprès du prestataire (SETIPP) d'appareils non prévus dans le marché et sans rapport avec les besoins déterminés lors de la consultation. Application de la réglementation relative aux avantages en nature (URSSAF et DGFIP)
--------------------------------	-----	-------------	--

niveau du risque (0 à 3)	2
--------------------------	---

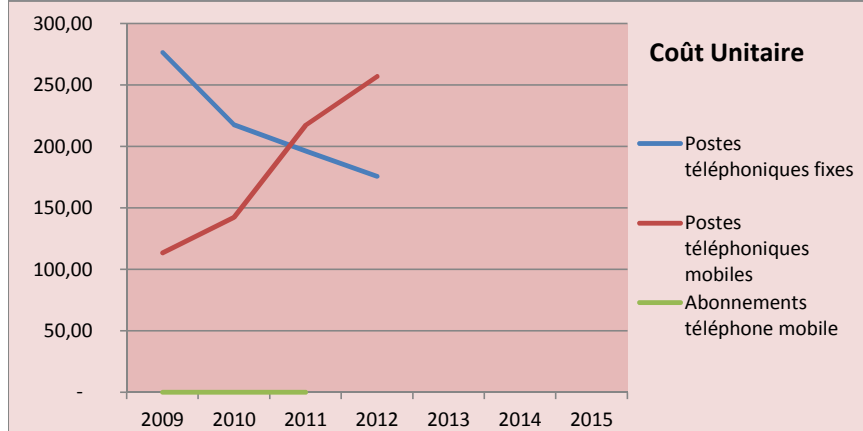
graphiques



variations

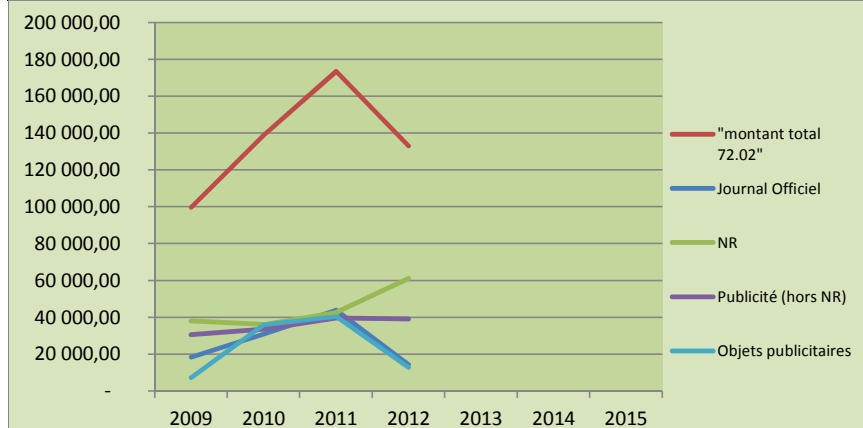


Coût Unitaire

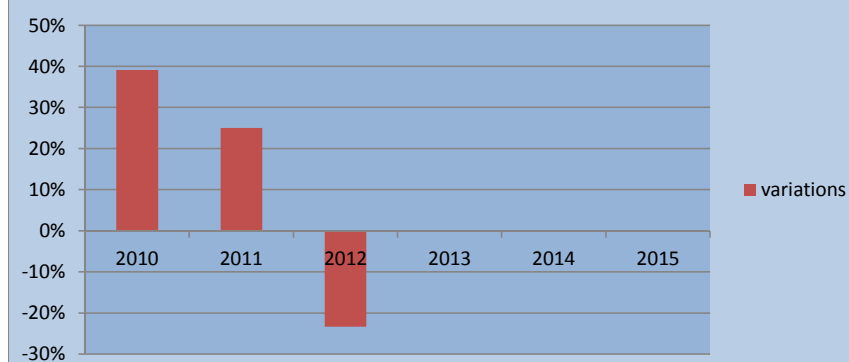


Fiche de suivi des Dépenses par nature							
Exercice	2012	Date de réalisation	05/06/2012		Responsable	SAVINEAU	
Groupe de marchandise	72.02	intitulé		CAMPAGNES DE COMMUNICATION (information, publicité, relations publiques)			
Comptes comptable	62380000			intitulé	Publicités, Publications, relations publiques / Divers		
Marché associé (oui/non)	non	numéro	période	fournisseur			
année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
montant	99 713,01	138 775,63	173 582,45	133 129,22			
variations		39%	25%	-23%	0%	#DIV/0!	#DIV/0!
Coûts Unitaires	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
montant							
coût moyen							
Journal Officiel	18 366,11 573,94	30 943,75 499,09	43 945,39 535,91	14 425,00 497,41			
NR	38 036,91 2 925,91	36 167,10 2 583,36	42 791,67 1 782,98	61 087,33 1 388,34			
Publicité (hors NR)	30 555,36 1 697,52	33 553,99 2 097,12	39 602,20 1 200,06	39 131,45 1 778,70			
Objets publicitaires	7 258,27 806,47	36 009,34 878,27	40 503,94 1 446,56	12 855,75 857,05			
sous-nature	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Journal Officiel	65,00 1 354,00	70,00 1 579,50	70,00 1 774,00	90,00 900,00			
NR	102,86 14 352,00	80,13 7 747,50	136,35 5 805,00	11,96 14 950,00			
Publicité (hors NR)	322,92 15 129,40	119,60 8 372,00	240,00 4 778,02	8,36 14 726,35			
Objets publicitaires	43,53 2 738,84	11,00 6 503,25	41,86 14 881,00	21,53 3 121,56			
seuil alerte marché (0 à 2)	2	2	2	2	0	0	0
risque comptable (oui/non)	non	commentaire	Modification en 2009 du compte comptable par de nombreuses UB. Des instructions données ont permis de réduire ces modifications qui ne doivent plus perdurer . Les seules modifications acceptées sont celles qui permettent de relier une publication légale à un marché.				
	niveau du risque (0 à 3)	1					
risque réglementaire (oui/non)	oui	commentaire	Augmentation régulière des montants qui hors les commandes rattachées à des opérations dépasseront rapidement la barre des 90 000euros. Un marché et donc impératif pour ce groupe de marchandise. Des commandes indiquent l'achat de cadeaux ce qui réglementairement n'est pas possible avec des fonds publics				
	niveau du risque (0 à 3)	3					

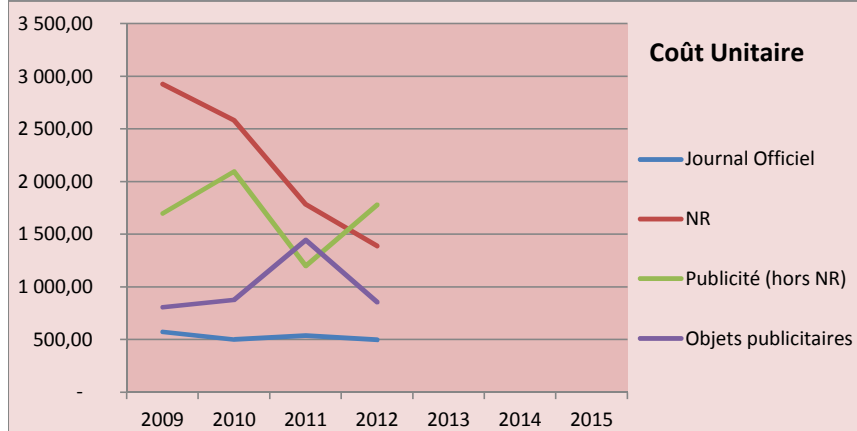
graphiques



variations



Coût Unitaire



MEMBRES DE LA COMMISSION DES MOYENS

Membres présents à la réunion du :

Vendredi 22 juin 2012

Au TITRE des ENSEIGNANTS

Secteur "Droit, Sciences Economiques et Gestion y compris géographie"

Mme Claude OPHELE - Suppléante : Mme Véronique DES GARETS

Excusée

Excusée

Secteur "Lettres et Langues et le Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance"

M. Jean-Michel FOURNIER - Suppléant : M. Philippe VENDRIX

Secteur "Arts et Sciences Humaines"

M. Bernard BURON - Suppléante : Mme Laurence CORNU-BERNOT

Excusé

Secteur "Sciences"

M. Emmanuel MOYSE - Suppléant : M. Marc DESMET

Secteur "Médecine et Pharmacie"

M. Bernard YVONNET - Suppléant : M. Laurent BRUNEREAU

Secteur "IUT"

M. Xavier APARICIO - Suppléant : M. Xavier JEANNERET

Secteur "Ecole d'Ingénieurs"

M. Jean-Louis BOUQUARD - Suppléant : M. Emmanuel NERON

Excusé

Au TITRE des SERVICES COMMUNS

M. Bruno BOISSAVIT

Au TITRE des PERSONNELS IATOS ISSUS du CONSEIL d'ADMINISTRATION:

Mme Nathalie MOREAU

Mme Dominique VAILLANT

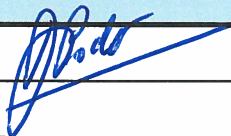
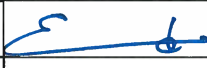
M. Benoit WOLF

Au TITRE des ETUDIANTS ISSUS du CONSEIL d'ADMINISTRATION:

M. Ailey ALAGAPIN GONTIER

M. Louis FOURNIER

M. Jean-Yves LE GUYEN

Membres avec voix consultatives :	
IUT de Tours : Mme Danielle PODER	
IUT de Blois : Mme Isabelle LAFFEZ	
UFR Sciences et Techniques : M. Jean FABBRI	
UFR Droit, Economie et Sciences Sociales : Mme Claude OPHELE	
UFR Sciences Pharmaceutiques : M. Alain GUEIFFIER	
S.U.A.P.S. : M. Jean Yves LE GUEN	
CESR : M. Philippe VENDRIX	
UFR de Médecine : M. Dominique PERROTIN	
UFR Arts et Sciences Humaines : M. Bernard BURON	
U.F.R. Lettres et Langues : M. Jean-Michel FOURNIER	
EPU : M. Christian PROUST	
Membres à titre consultatif:	
M. Alain RONCIN, Président Commission des Moyens	
M. Pierre GABETTE, Directeur Général des Services	
Mme Elise LAUMONIER, Agent Comptable	
M. Jean Christophe SAVINEAU, Services Financiers	Excusé
M. Daniel FIOT, Services Financiers	
Personnes invitées :	
Mme Véronique BRECHET, Directrice SUFCO	
Hervé LANDURÉ , antenne financière CESR	